

Les injures sexistes. Exploitation des enquêtes Cadre de vie et sécurité



Résumé

Cette étude analyse les injures considérées comme sexistes par leurs victimes à partir de l'enquête « Cadre de vie et sécurité » (CVS). Après avoir délimité les principaux traits caractéristiques de ce type d'injures (victimes, lieux, moments, auteurs, conséquences, etc.) en les comparant aux injures dans leur ensemble, l'étude propose une analyse textuelle détaillée de ces propos injurieux à partir du corpus de mots tels qu'ils ont été rapportés par les victimes.

Les injures sexistes se démarquent de l'ensemble des injures en tendance et en structure. D'une part, leur nombre connaît une hausse significative depuis 2010, quand le nombre des injures est globalement stable sur la même période. Cette hausse est principalement portée par l'augmentation du nombre des injures dans les espaces publics, et par une augmentation encore plus forte du nombre des injures sur le lieu de travail.

D'autre part, sur la période 2006-2016, les particularités des injures sexistes sont des accentuations des caractéristiques des injures dans leur ensemble. Ainsi les femmes sont encore plus nettement surexposées aux injures sexistes qu'aux injures en général: leur taux de victimation (3,8%) est près de 10 fois supérieur à celui des hommes (0,4%). Les victimes d'injures sexistes sont plus jeunes. Ces injures ont un peu plus souvent lieu dans les espaces publics et visent plus souvent l'apparence physique des victimes. Les injures sexistes donnent ainsi une image accentuée des caractéristiques qui démarquent les injures en général des autres types d'atteintes aux personnes (menaces, violences physiques).

L'analyse textuelle révèle quant à elle la diversité des configurations injurieuses. Elle montre clairement l'association de quatre stéréotypes sexistes avec des contextes spécifiques: la figure de la « mère envahissante », intimant la victime à devenir invisible (silence et distance), est caractéristique des injures proférées sur le lieu de travail, adressées à des femmes occupant une position sociale élevée; la figure de la « fille facile » correspond à des injures animalisantes et sexualisantes, accompagnées de compliments astreignants, proférées dans les espaces publics et adressées à des jeunes femmes; la figure de la « vieille sorcière » correspond à des injures pathologisantes, proférées dans des espaces domestiques; la figure de « l'homme déviant dans sa virilité » correspond à des injures racialisantes, proférées par des femmes dans des contextes de travail.

Abstract

This study analyzes the insults considered as sexist by their victims and is based on a French crime and victimisation survey data ("Cadre de vie et sécurité"). After delineating the main characteristics of this type of insult (victims, areas, moments, authors, consequences, etc.) by comparing them to insults in their entirety, the study proposes a detailed textual analysis of these abusive remarks made according to the corpus of words as reported by the victims.

Sexist insults stand out from other insults as a whole in trend and structure. On the one hand, the number of sexist insults has been significantly increasing since 2010, while the overall number of insults globally remains stable over the same period. This increase is mainly driven by the growing number of insults in public spaces, and by an even greater increase of insults in the workplace.

On the other hand, over the period 2006-2016, the characteristics of the sexist insults are theaccentuations of the characteristics of insults in general. Thus, women are even more overexposed to sexist insults than insults in general: their victimization rate (3.8%) is 10 times higher than that of men (0.4%). Victims of sexist insults are even younger than victims of insults in general. These insults are a bit more common in public spaces and more often target the physical appearance of the victims. In that respect, sexist insults give an accentuated image of the characteristics that distinguish the insults in general from the other types of aggressions on people (threats, physical violence).

The textual analysis reveals the diversity of abusive configurations. It clearly shows the association of four sexist stereotypes with specific contexts: the figure of the "invading mother", instructing the victim to become invisible (silence and distance), is characteristic of insults made in the workplace, addressed to women in a high social position; the figure of the young "easy girl" corresponds to animalizing and sexualizing insults, accompanied by demanding compliments, uttered in public spaces and addressed to young women; the figure of the "old witch" corresponds to pathologizing insults, uttered in domestic spaces; the figure of "the deviant man in his virility" corresponds to racialized insults uttered by women in working contexts.

Avertissements

Le qualificatif sexiste attribué aux injures exploitées dans ce Grand angle provient de la manière dont leurs victimes les ont perçues. Il est donc question d'injures considérées comme sexistes par leurs victimes mais l'expression «injures sexistes» sera préférée à celle, plus exacte, d'«injures caractérisées de sexistes par leurs victimes».

L'unité de compte de la première partie est la victime. Celle de la seconde, et sur laquelle s'appuie la typologie présentée, est la forme verbale, à savoir le mot injurieux.

Sommaire

Résumé	
Abstract	
Principaux enseignements	4
NTRODUCTION	5
Partie 1 : les circonstances des injures sexistes	7
Trois personnes sur cent injuriées de manière sexiste en 2016 et une surexposition des femmes	7
Une tendance à la hausse des injures sexistes déclarées depuis 10 ans	7
es caractéristiques des injures sexistes	9
Les victimes d'injures sexistes majoritairement de sexe féminin et plus jeunes que le reste des victimes d'injures	9
Des circonstances similaires pour les injures sexistes ou non	
Les injures sexistes ont plutôt lieu dans l'espace public	
es injures sexistes sont plus souvent mono-caractérisées par les femmes que par les hommes	11
L'apparence physique plus souvent ciblée par les injures sexistes	11
Les auteurs d'injures sexistes : plus souvent des hommes, en groupe et sans lien d'interconnaissance avec les victimes	12
es injures sexistes plus souvent anonymes que l'ensemble des injures	13
Un comportement suite aux injures similaire qu'elles soient sexistes ou non	
Un dommage psychologique plus fréquent pour les victimes d'injures sexistes	13
es spécificités des injures sexistes de rue	15
Le contexte temporel des injures sexistes de rue: un peu plus souvent nocturnes et au cours du week-end que les injures hors rue	15
es injures sexistes de rue moins répétées que le reste des injures sexistes	
es injures de rue plus mono-caractérisées que le reste des injures sexistes	15
Les injures sexistes de rue visent davantage l'apparence physique de la victime que le reste des injures sexistes	1.5
Les auteurs des injures de rue : masculins, plus souvent en groupe et plus souvent anonymes	
Les suites des injures de rue	
PARTIE 2: LES MOTS D'INJURES SEXISTES	
Éléments méthodologiques pour le traitement statistique d'un corpus d'injures	
es caractéristiques du corpus de mots injurieux	
Exclusion des atteintes hors injures	
Recodage des réponses spécifiques	
a lemmatisation du corpus	21
es termes injurieux les plus fréquemment utilisés dans les injures sexistes	22

Le lexique injurieux selon les circonstances de l'atteinte	22
La terminologie des injures de rue	23
Les injures dans les transports en commun	23
Les injures selon l'âge des victimes	23
Les injures selon les perturbations ressenties par les victimes	25
Les injures selon le degré d'interconnaissance entre victime et auteur	25
Les injures selon le sexe des auteurs	25
Une typologie des injures sexistes	27
Les injures sexistes professionnelles : une terminologie de mise à distance	27
Injonction à l'invisibilisation : silence et distance	30
La figure de la « mère envahissante »	30
Omniprésence de termes à suffixe péjoratif	32
Les injures sexistes de rue: une terminologie sexualisante	32
Figuration de la jeune femme en «fille facile»	33
Des termes anatomiques ou renvoyant au physique	33
Une terminologie animalisante	33
Des verbes injonctifs ou sexualisés	35
Le compliment astreignant	35
Les injures sexistes domestiques: une terminologie avilissante	35
Des termes incriminant la vieillesse	35
La figure de la «vieille sorcière»	37
Les injures sexistes envers les hommes : une terminologie racialisante	37
L'invocation de la couleur de peau et de l'origine	37
La convocation des normes traditionnelles de virilité	37
Une mise en perspective des quatre configurations injurieuses	39
L'assignation de rôles sociaux stéréotypes	
Dégradation symbolique du corps	
L'infraction de règles relationnelles	40
CONCLUSION	41
DÉVELOPPEMENTS SUR	42
BIBLIOGRAPHIE	46
ANNIEYES	10

Principaux enseignements

Les protagonistes



86% des victimes ont été
INJURIÉES PAR DES HOMMES

La moitié des victimes sont âgées DE MOINS DE 35 ANS

LES FEMMES PRÈS de 10 fois plus exposées que les hommes

2% des personnes interrogées SE DÉCLARENT VICTIMES

34% des victimes ont été
INJURIÉES PAR UN GROUPE D'AUTEURS

Les circonstances



94% des injures EN FACE À FACE

39% des injures portent sur L'APPARENCE PHYSIQUE DE LA VICTIME

Plus de la moitié des injures se déroulent DANS L'ESPACE PUBLIC

22% des injures ont lieu LA NUIT

75% des injures ont lieu DURANT LA SEMAINE

Les conséquences



39% des victimes déclarent
DES DOMMAGES PSYCHOLOGIQUES

21% des victimes déclarent
DES PERTURBATIONS DANS LEUR VIE
QUOTIDIENNE

3% des victimes
PORTENT PLAINTE OU DÉPOSENT UNE MAIN
COURANTE

Les types d'injures sexistes

TERMINOLOGIE DE MISE À DISTANCE:

LES INJURES SEXISTES PROFESSIONELLES



47% DES FORMES VERBALES

Figure de la « mère envahissante », injonction à l'invisibilisation, suffixes péjoratifs

<u>Victimes</u>: femmes, au moins 40 ans, responsabilités professionnelles, catégories

aisées, études supérieures <u>Auteurs</u>: seuls, majeurs

Contexte: lieu de travail, en journée

Suites: pas de déplacement à la police ou à la

gendarmerie



TERMINOLOGIE SEXUALISANTE:

LES INJURES SEXISTES DANS L'ESPACE PUBLIC

28% DES FORMES VERBALES

Figure de la «fille facile», termes anatomiques, terminologie animalisante, compliment astreignant, verbes injonctifs

<u>Victimes</u>: femmes, jeunes, célibataires <u>Auteurs</u>: groupe d'auteurs, voire mineurs <u>Contexte</u>: dans la rue, dans les transports en

commun, de nuit, week-end



TERMINOLOGIE AVILISSANTE: LES INJURES SEXISTES DOMESTIQUES

14% DES FORMES VERBALES

Figure de la « vieille sorcière », termes incriminant la vieillesse

Victimes: femmes, retraitées, inactives, au moins

50 ans, catégories aisées
<u>Auteurs</u>: mixtes, mineurs
<u>Contexte</u>: dans un domicile





11% DES FORMES VERBALES

Invocation de la couleur de peau et de l'origine, convocation des normes traditionnelles de virilité

<u>Victimes</u>: hommes, niveau CAP-BEP, professions

intermédiaires

<u>Auteurs</u>: femmes, groupes d'auteurs mixtes, voire

mineurs

<u>Contexte</u>: lieu de travail

Introduction

Le sexisme est une notion qui est née aux États-Unis dans les années 1960. Il désigne un comportement discriminatoire fondé sur le sexe de la personne visée. Il prend sens dans un problème plus large qui renvoie à l'égalité entre hommes et femmes.

L'égalité entre femmes et hommes est devenue un problème public pris en charge par l'État depuis plusieurs décennies dans de nombreux pays. En France, plusieurs lois concrétisent cette implication, comme la loi sur l'égalité professionnelle, la parité dans la représentation politique ou la lutte contre le sexisme. Mais certains acteurs associatifs, institutionnels et citoyens estiment que les progrès allant vers l'égalité sont encore trop faibles au vu de cet arsenal législatif.

La société française a récemment vu des mobilisations, notamment via les réseaux sociaux, sanctionnant publiquement et symboliquement des comportements dénoncés comme misogynes, machistes, harcelants ou encore violents. Du mouvement «#Balance ton porc » à «#Meetoo », les comportements jugés sexistes, se déroulant dans le cours de la vie ordinaire, sont de plus en plus visibles.

C'est ce même souci de lutte contre l'invisibilisation des rapports ordinaires de pouvoir subis par les femmes qui justifie les appels à une attention plus soutenue qu'auparavant à la place du féminin dans les façons d'écrire¹. L'«écriture inclusive»² est ainsi défendue au nom de la dénaturalisation du rapport à la langue et des rapports inégaux de genre qu'elle véhicule continûment. Ses défenseurs contestent notamment l'emploi du masculin comme genre neutre (genre qui n'existe pas dans la langue française). Les arguments, qui s'appuient sur l'histoire de la langue³, montrent en particulier que le renforcement du genre masculin au détriment du genre féminin, repérable notamment à partir du $17^{\text{ème}}$ siècle⁴, correspond à l'action de certains grammairiens visant à réserver certaines activités aux hommes (écrivain, docteur), dévalorisant ainsi l'usage du féminin pour ces activités⁵.

Face à cet usage de l'écriture inclusive, qui est déjà fortement répandu, des critiques se font jour : l'écriture inclusive complexifierait les choses inutilement (c'est l'argument invoqué par le Gouvernement en novembre 2017 dans une <u>circulaire</u> visant à réguler son usage dans les productions administratives). Certains linguistes ou historiens critiquent cette perspective en défendant l'autonomie de la langue vis-à-vis des enjeux politiques. D'autres grammairiens de renom, comme Alain Rey, estiment que ce n'est pas la bonne solution pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes. Mais même certains des opposants à l'écriture inclusive reconnaissent le problème: «la langue est machiste »⁶.

C'est dans ce contexte de problématisation du genre dans les usages de la langue française que l'exploitation des injures sexistes présentes dans l'enquête « Cadre de vie et sécurité » (CVS) prend sa place. Cette exploitation se fait en deux temps.

Dans un premier temps, elle livre les caractéristiques des situations d'injures, en dehors de leur contenu verbal: victimes, contextes, auteurs, conséquences sur les victimes. Ainsi peut-on dire que le taux de victimation s'élève à 2,2% pour la période 2006-2016. Il faut, dès cette introduction, souligner deux résultats supplémentaires: sur la période, les femmes sont près de 10 fois plus exposées que les hommes, et ce taux est en augmentation depuis 2013.

Cette dimension de notre étude, pour importante qu'elle soit au vu de ses résultats, n'appelle pas de précaution méthodologique particulière en ce qui concerne le rapport au langage. C'est en revanche à propos de la seconde partie que des enjeux méthodologiques, qui engagent le rapport à la langue, prennent du sens en regard du contexte que nous venons de rappeler.

En effet, une spécificité de cette étude est de prendre les mots de l'injure sexiste, tels que rapportés par les victimes dans le questionnaire, comme objets d'analyse⁷. Schématiquement, il existe au moins deux postures possibles visàvis du contenu des injures sexistes: soit l'enquêteur qui exploite le corpus établit quels mots sont, en eux-mêmes, sexistes, et quels mots ne le sont pas⁸; soit l'enquêteur suit la façon dont les victimes elles-mêmes ont jugé les injures

- (1) Voir notamment le <u>rapport du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes consacré à une « communication publique sans stéréotype de sexe ».</u>
- (2) Il n'existe pas de définition officielle de l'écriture inclusive. On peut proposer la définition suivante: usage de signes graphiques (parenthèse, tiret, point etc.) pour inclure à la fois les personnes femmes et hommes dans la désignation de groupes.
- (3) Et cette histoire est déjà ancienne. Plusieurs femmes depuis la Révolution française ont critiqué cette prééminence du masculin dans la langue, comme Olympe de Gouges (1748-1793), auteure de la Déclaration des droits des femmes (1791), ou un siècle plus tard Hubertine Auclert (1848-1914) qui écrivait que la «féminisation de la langue est urgente» (citée in Taïeb, 2005).
- (4) Et même bien en amont, dès la fin du 15ème siècle, comme le montre Éliane Viennot en évoquant le rôle déterminant qu'a joué l'imprimerie dans la diffusion de discours «défavorables aux femmes» (2011, p. 15).
- (5) [URL]; [URL]
- (6) [<u>URL</u>]
- (7) Du point de vue de la littérature sur le sexisme, en particulier le travail largement repris sur le «sexisme ambivalent» de Peter Glick et Susan Fiske (1996),
- les injures permettent d'analyser le sexisme dit « hostile », beaucoup plus que le sexisme dit « bienveillant ». Le sexisme bienveillant passe par un comportement différencié en fonction du sexe d'autrui, en apparence plein de sollicitude mais en même temps fondé sur, et reproduisant par la même occasion, des stéréotypes de genre, comme par exemple « les femmes sont plus fragiles que les hommes ». On verra cependant dans la <u>partie 2</u> que les injures sexistes de rue, du type « T'es bonne I », reposent partiellement sur des stéréotypes, comme « les femmes aiment qu'on complimente leur apparence ».
- (8) Pour un exemple de cette posture méthodologique, nous pouvons citer l'étude d'Amandine Lebugle (2015, p. 15): «Compte tenu de la forte part des insultes relevant « d'un autre registre », il a semblé intéressant de qualifier a posteriori le caractère sexiste de l'insulte en partant du terme utilisé et de comparer le résultat avec la qualification donnée par l'enquêtée. On retiendra comme définition pour caractériser les insultes sexistes, tous les termes qui portent atteinte à la réputation et à la dignité des femmes, mais aussi plus généralement, tous les mots qui placent les femmes dans une position d'infériorité ou qui sont adressés aux femmes parce qu'elles sont des femmes. ».

subies. Le point est d'importance non seulement pour la posture générale à adopter mais aussi pour la délimitation des données pertinentes à exploiter.

Dans cette étude, nous prenons le parti méthodologique de ne pas qualifier les injures de sexistes à la place des enquêtés. Il ne s'agit pas d'une prise de parti arbitraire ou idéologique, mais d'une prise en compte de la dimension spécifique de l'objet étudié. Nombre d'études portant sur les injures, que ce soit en socio ou ethno-linguistique, et plus globalement dans les sciences sociales et les sciences du langage, insistent sur le caractère situé et contextuel des injures. On peut aussi relever que du point de vue juridique également, l'injure n'a pas de contenu a priori9. Une raison en est que l'injure, telle qu'analysée ici, ne correspond pas à un registre d'argumentation mais à une «forme de violence » (Rosier, 2017) qui a pour caractéristique d'être «verbale». Or l'«agression verbale» (Oger, 2012, p. 5) s'évalue par tout un ensemble d'éléments qui sont possiblement indépendants du contenu (intonation, gestes accompagnant la parole, espaces d'accomplissement, etc.) et que nous choisissons de laisser à l'appréciation de la personne injuriée ayant considéré l'atteinte comme sexiste 10. De ces divers points de vue, on peut en conclure qu'un mot n'est pas une injure en soi: «l'insulte existe quand on se sent insulté» (Moïse, 2011, p. 30). Toujours dans cette perspective, «l'insulte est difficilement cernable du strict point de vue linguistique car elle emprunte une variété de formes » (Rosier, 2009, p. 42).

Une objection, bien légitime, arrive immédiatement: l'analyse des injures ne se fait pas dans cette étude par observation directe des situations, ni par la technique des entretiens semi-directifs qui permettent, mieux que le questionnaire de l'enquête CVS, de spécifier le contexte dans lequel s'accomplit l'injure. L'apport, cependant, d'un tel matériau est de pouvoir donner une analyse des types d'injures au niveau national. Ce que les données perdent en finesse contextuelle, elles le gagnent en nombre et en représentativité à l'échelle nationale. Il s'agit, malgré tout, de tenir compte des résultats des sciences sociales et des sciences du langage sur la dimension nécessairement située de l'in-

jure, sous contrainte du matériau disponible. C'est la raison pour laquelle nous choisissons de suivre la qualification par la victime de l'injure comme étant sexiste, sans requalification a posteriori.

Cette prise en compte de la spécificité de l'objet étudié a deux conséquences. D'une part, certains mots, que l'on pourrait avoir tendance à ne pas considérer comme relevant du sexisme, sont intégrés au corpus analysé en raison même de ce principe qui consiste à suivre le jugement et la qualification des victimes. D'autre part, certains mots, que l'on pourrait avoir tendance à considérer comme relevant en eux-mêmes du sexisme, ne sont pas intégrés à l'analyse si les victimes estiment qu'ils relèvent d'un autre registre.

En suivant ce principe méthodologique, l'analyse textuelle appliquée à ce corpus permet de donner un résultat principal: quatre types d'injures sexistes se dégagent, associant certains mots et certains stéréotypes sexistes à certains types de victimes, d'auteurs et de lieux¹¹.

Une dernière précision semble nécessaire. Dans le commentaire des types d'injures, nous mobilisons, de façon succincte, l'étymologie et l'évolution des significations attribuées aux mots jugés sexistes par les victimes. Il ne s'agit pas de vérifier dans un dictionnaire la justesse de l'appréciation du caractère sexiste de l'injure par les victimes. Il s'agit au contraire de porter attention aux significations implicites, parce qu'inscrites dans l'histoire collective de la langue, qui sont véhiculées par ces injures. Ce détour, rapide, par l'histoire des mots permet de confirmer deux résultats obtenus dans d'autres travaux. D'une part, les injures jugées sexistes articulent étroitement sexualité et saleté. La place du corps, dans ses aspects dégradants, y est centrale. D'autre part, la féminisation des termes a manifestement été acceptée dans le passé pour aller dans le sens d'une péjoration de ces mots¹²; la masculinisation semblant avoir accompagné des processus d'exclusion des femmes de certaines activités sociales. Ce point mérite à notre sens d'être souligné, au moment où la féminisation de la langue est aujourd'hui un support de lutte contre le sexisme et un enjeu de controverses.

 ^[9] Le lecteur est invité à consulter la partie «<u>Développements sur...</u>» pour des précisions sur la définition juridique du terme injure.

⁽¹⁰⁾ Les formes injurieuses peuvent passer par l'utilisation de pronoms (ex.: usage du tutoiement et même vouvoiement inapproprié), par des mots (ex.: con), par des suffixes péjoraitfs (ex.: -asse), par des suites de mots (ex.: espèce de), par l'utilisation d'adjectifs (ex.: sale, petit). Ainsi « tout mot peut, par son contexte d'emploi conflictuel devenir une insulte » (Ibid, p. 43).

⁽¹¹⁾ La typologie est obtenue par une classification ascendante hiérarchique. Pour des précisions méthodologiques, le lecteur est invité à consulter la partie « <u>Développements sur...</u>».

⁽¹²⁾ On peut relever une double articulation entre insulte et féminin: soit l'insulte «vise spécifiquement la condition féminine, [soit] la féminisation dans le langage devient la condition de l'insulte» (Levy, 2017, p. 292).

Partie 1:

Les circonstances des injures sexistes

L'enquête CVS permet de mesurer les injures, que cellesci soient ou non considérées comme sexistes par leurs victimes. Il est dans un premier temps demandé à la personne répondante « Avez-vous été personnellement victime d'insultes ou d'injures de la part d'une personne qui ne vit actuellement pas dans le même logement que vous ? ». Si elle répond par l'affirmative, une série de questions s'ensuivent et notamment une portant sur l'éventuelle dimension discriminatoire de l'atteinte. C'est à partir de cette caractérisation que les données suivantes sont exploitées.

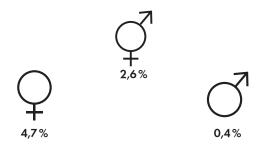
Trois personnes sur cent injuriées

de manière sexiste en 2016

et une surexposition des femmes

Sur la période 2006-2016, 9,9 % de personnes ont été victimes d'injures au cours de l'année précédant l'enquête 13. Cette proportion, que l'on appelle taux de victimation 14, passe, toujours sur l'ensemble de la période 2006-2016, à 2,2 % quand on considère les seules injures jugées sexistes (liées au fait d'être une femme ou un homme) par leurs victimes. Pour la seule année 2016, ce taux s'élève à 2,6 % pour les injures sexistes et à 9,6 % pour l'ensemble des injures (annexe A). En d'autres termes, en 2016, une personne sur dix déclare avoir été injuriée et trois personnes sur cent indiquent l'avoir été de manière sexiste.

Taux de victimation pour injures sexistes (2016)



Source: Enquêtes «Cadre de vie et sécurité», Insee-ONDRP-SSMsi, 2007-2017.

Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Ces taux occultent des différences notables en fonction du sexe des victimes. Les femmes sont, en effet, plus exposées aux injures sexistes que les hommes. Sur l'ensemble de la période 2006-2016, le taux de victimation pour injures sexistes des femmes est de 3,8 % contre 0,4 % pour les hommes. En d'autres termes, alors que près de quatre femmes sur cent ont subi au moins une injure sexiste de la part d'une personne ne vivant pas dans le même logement, ce n'est le cas que de moins d'un homme sur cent.

Pour la seule année 2016, le taux de victimation pour injures sexistes passe à 4,7 % pour les femmes tandis qu'il est identique pour les hommes (0,4 %). En d'autres termes, en 2016, on estime que près de cinq femmes sur cent ont subi au moins une injure sexiste au cours de l'année précédente.

L'âge des victimes est également un critère de différenciation du taux de victimation. On note ainsi que plus les victimes sont jeunes, plus elles ont tendance à être exposées aux injures sexistes (c'est également le cas pour les injures dans leur ensemble). Sur l'ensemble de la période 2006-2016, le taux de victimation des moins de 30 ans est de 4% alors qu'il est deux fois moins élevé pour les 30 ans et plus (1,7%). En affinant par le sexe des victimes, on constate que, sur la même période, 7,3% des femmes de moins de 30 ans ont subi au moins une injure sexiste au cours de l'année précédente. Pour la seule année 2016, le taux de victimation est plus important puisque près d'une femme de moins de 30 ans sur 10 a subi au moins une injure sexiste au cours des douze mois précédant (taux de victimation de 9%).

Une tendance à la hausse

des injures sexistes déclarées

depuis 10 ans

Globalement, le nombre d'injures (pas uniquement sexistes) est stable sur la période 2006-2016. Elles avoisinent les 5 millions en 2016 (graphique 1). Elles ont augmenté de manière significative entre 2011 et 2012 puis baissé de manière significative en 2013. Les autres évolutions ne sont pas significatives 15.

⁽¹³⁾ Pour des précisions sur le champ d'étude, le lecteur est invité à consulter la partie « Développements sur... ».

⁽¹⁴⁾ Le taux de victimation est le nombre de victimes rapporté à la population totale. Les taux de victimation présentés dans cette partie sur calculés sur un an. Pour connaître les taux de victimation sur deux ans, c'est-à-dire renvoyant à des atteintes subies au cours des deux années précédant l'enquête, le lecteur est invité à consulter l'annexe A.

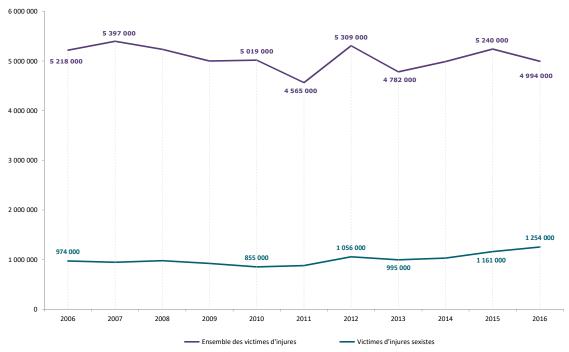
⁽¹⁵⁾ La significativité d'une variation est appréhendée en fonction de son seuil de risque d'erreur associé. Si une variation n'est pas significative, cela signifie que le niveau de précision de la variation ne permet pas de conclure à l'existence d'une tendance. Entre 5 et 10 % de risque d'erreur, la tendance sera considérée comme notable mais assez fragile (faiblement significative). Entre 1 et 5 % de risque d'erreur, la significativité sera considérée comme suffisante. En dessous de 1 %, la tendance sera qualifiée de « très significative ».

En ne se concentrant que sur les injures sexistes, on peut relever une tendance globale à la hausse sur la période 2006-2016. Dans le détail, le nombre de victimes d'injures sexistes décroit légèrement entre 2006 et 2010 puis augmente de manière presque continue, et de manière significative, entre 2010 et 2016 (en dehors de 2013).

Au moins deux façons d'interpréter cette hausse sont envisageables. La première est que le nombre de comporte-

ments injurieux de nature sexiste a effectivement augmenté. La seconde, tenant compte du caractère déclaratif des données, consiste à considérer que les victimes interprètent comme des injures sexistes ce qui était auparavant banalisé et donc non déclaré comme tel. Les données dont nous disposons ne nous permettent pas d'évaluer la part respective de ces explications.

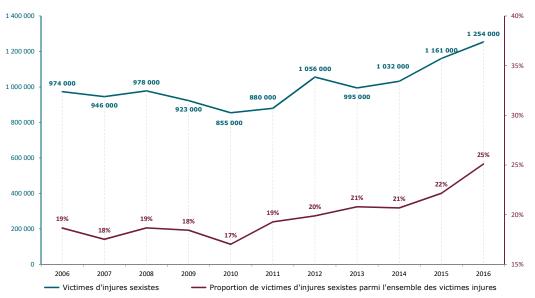
Graphique 1. Évolution du nombre de victimes d'injures et d'injures sexistes entre 2006 et 2016



Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité », Insee-ONDRP-SSMsi, 2007-2017. Champ : Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine. Note : En 2016, on estime à près de 5 millions le nombre de victimes d'injures et à près de 1,3 million le nombre de victimes d'injures sexistes.

La proportion représentée par les injures sexistes parmi l'ensemble augmente globalement entre 2006 et 2016 : elles représentaient un cinquième des injures en 2006 et plus d'un quart des injures dix ans plus tard (graphique 2).

<u>Graphique 2.</u> Évolution du nombre de victimes d'injures sexistes et de leur proportion parmi l'ensemble des injures entre 2006 et 2016



Source: Enquêtes « Cadre de vie et sécurité », Insee-ONDRP-SSMsi, 2007-2017. Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine. Note: En 2016, les injures sexistes représentent 25 % des injures. Au cours de cette même année, on estime à 1,3 million le nombre de victimes d'injures sexistes

Les caractéristiques des injures sexistes

Après avoir caractérisé le degré d'exposition aux injures sexistes en fonction de l'âge ou du sexe des victimes, dans cette partie, l'idée consiste à comparer les caractéristiques des victimes d'injures sexistes avec l'ensemble des injures afin d'éclairer leurs éventuelles particularités. Pour rappel, dans l'enquête CVS, les victimes doivent caractériser l'injure subie à partir de quatre modalités, éventuellement cumulatives. «L'ensemble des injures » comprend donc à la fois les injures qualifiées par leurs victimes de «racistes, antisémites ou xénophobes », «homophobes », «sexistes », ou d'un «autre type » mais également les injures auxquelles les victimes n'ont attribué aucune de ces dimensions discriminatoires.

Avertissements

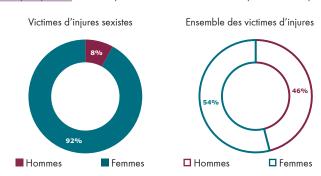
À la différence de la partie précédente, cette partie suit un raisonnement en structure et non en tendance. Autrement

dit, les données présentées portent sur l'ensemble des enquêtes CVS 2007 à 2017, ce qui signifie que l'on cumule chaque année d'enquête afin de dresser un «portrait» global de l'atteinte. Cela implique aussi que les injures prises en compte sont celles ayant eu lieu au cours des deux années précédant l'enquête. Pour des précisions sur le champ de l'enquête, le lecteur est invité à consulter la partie « <u>Développements sur...</u>».

Les victimes d'injures sexistes majoritairement de sexe féminin et plus jeunes que le reste des victimes d'injures

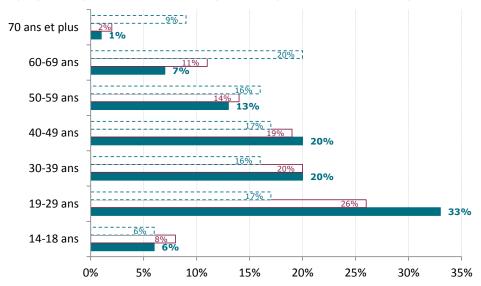
Alors que les femmes ont tendance à être globalement plus exposées aux injures ¹⁷, on note une surreprésentation des femmes parmi les victimes d'injures sexistes en comparaison de l'ensemble des injures (*graphiques 3 et 4*): neuf victimes d'injures sexistes sur dix sont des femmes alors qu'elles représentent un peu plus de la moitié des victimes d'injures dans leur ensemble.

Graphiques 3 et 4. Répartition des victimes d'injures et d'injures sexistes selon leur sexe



Source: Enquêtes « Cadre de vie et sécurité », Insee-ONDRP-SSMsi, 2007-2017. Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine. Note: 92 % des victimes d'injures sexistes sont des femmes tandis que les femmes représentent 54 % des victimes d'injures quel qu'en soit le type.

Graphique 5. Répartition des victimes d'injures et d'injures sexistes selon leur âge



Source: Enquêtes « Cadre de vie et sécurité », Insee-ONDRP-SSMsi, 2007-2017. Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine. Note: 7 % des victimes d'injures sexistes sont âgées de 60 à 69 ans tandis que 11 % des victimes d'injures se situent dans la même tranche d'âge. Parmi la population totale, 20 % d'individus sont âgés de 60 à 69 ans.

femmes est légèrement plus élevé (9,9 %) que celui des hommes (9,4 %) sur la période 2011-2016 (ONDRP, 2017).

⁽¹⁶⁾ Une publication de l'ONDRP porte sur les injures racistes, antisémites et xénophobes à partir de CVS (Scherr, Amrous, 2017).

⁽¹⁷⁾ Le taux de victimation (sur un an) pour injures - pas uniquement sexistes - des

Les victimes d'injures sexistes sont plus jeunes que l'ensemble des victimes d'injures (mais également que de l'ensemble de la population). En effet, la moitié des victimes d'injures sexistes est âgée de moins de 35 ans (l'âge médian de l'ensemble des victimes injures est de 38 ans).

Un tiers des victimes d'injures sexistes sont âgées de 19 à 29 ans tandis que 26% de l'ensemble des victimes d'injures se situe dans cette tranche d'âge 18 (graphique 5).

Les victimes mineures (14-18 ans¹⁹) d'injures sont surreprésentées, que l'injure subie soit sexiste (elles représentent 7% des victimes) ou non (elles représentent 8% des victimes de l'ensemble des injures). Entre 30 et 59 ans, la proportion de victimes d'injures sexistes et d'injures dans leur ensemble est sensiblement la même.

La prise en compte du revenu des victimes conduit à constater que les victimes d'injures sexistes se situent dans des tranches de revenus légèrement plus élevées que l'ensemble des victimes. En effet, les victimes d'injures sexistes appartienent un peu plus aux catégories aisées²⁰ (24%) et moyennes supérieures (22%) que l'ensemble des victimes d'injures (dont 22% font partie des catégories aisées et 21% aux catégories moyennes supérieures). Inversement, les victimes d'injures sexistes ont un peu moins tendance à appartenir aux catégories à bas revenus (27% des victimes d'injures sexistes contre 28% de l'ensemble des victimes d'injures) et revenus modestes (27% contre 29%).

En termes de niveau de diplôme, on constate que les victimes d'injures sexistes ont davantage tendance à avoir le baccalauréat (22%) ou être diplômées du supérieur (40%) que l'ensemble victimes d'injures (respectivement 19% et 32%).

Des circonstances similaires pour les injures sexistes ou non

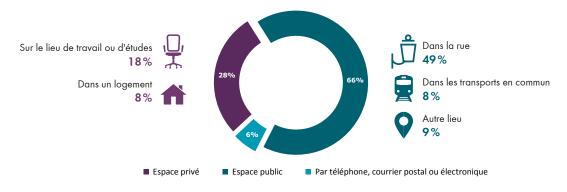
La majorité des injures sexistes est accomplie en face-à-face (94%), le reste par téléphone (4%) et de manière résiduelle par courrier postal ou numérique (2%).78% des injures sexistes ont lieu pendant la journée et trois quarts se déroulent au cours de la semaine²¹. Pour tous ces éléments, le contexte des injures sexistes n'est pas sensiblement différent de celui des injures dans leur ensemble.

Deux tiers (65%) des victimes d'injures sexistes déclarent en avoir subi plusieurs au cours des deux années précédentes (c'est le cas de 61% de l'ensemble des victimes d'injures). Les injures sexistes n'ont donc pas un caractère particulièrement plus répétitif que l'ensemble des injures.

Injures sexistes		Ensemble des injures
94%	En face à face	93%
4%	Par téléphone	5%
2%	Injures par courrier postal ou électro- nique	2%
78%	Pendant la journée	79%
75%	Pendant la semaine	72%

Source: Enquêtes «Cadre de vie et sécurité», Insee-ONDRP-SSMsi, 2007-2017. Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Graphique 6. Répartition des victimes d'injures sexistes selon leur lieu



Source: Enquêtes « Cadre de vie et sécurité », Insee-ONDRP-SSMsi, 2007-2017. Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine. Note: 18% des victimes d'injures sexistes ont indiqué que l'atteinte s'est déroulée à leur lieu de travail ou d'études, 11% dans un domicile, 49% dans la rue, 8% dans les transports publics et 9% dans un lieu autre.

⁽¹⁸⁾ Pour information, le taux de victimisation (sur un an) des personnes de moins de 30 ans est de 4 %, celui des 30 ans et plus est de 1,7 %.

⁽¹⁹⁾ L'enquête CVS ne permet pas d'interroger des personnes de moins de 14 ans.

⁽²⁰⁾ Les catégories de revenus sont entendues de la manière suivante. Catégories à bas revenus = trois premiers déciles de revenus ; Catégories modestes = 4ème,

⁵ème et 6ème déciles ; Catégories moyennes supérieures = 7ème et 8ème déciles ; Catégories aisées = deux derniers décile de revenus.

⁽²¹⁾ Les variables relatives au moment d'accomplissement ne sont renseignées que si la victime indique avoir été injuriée en face-à-face mais les proportions présentées sont rapportées à la totalité des injures (c'est-à-dire incluant les injures non directes : par téléphone ou courrier).

Les injures sexistes ont plutôt lieu dans l'espace public

Deux tiers des injures sexistes se déroulent dans l'espace public²² soit un peu plus souvent que pour l'ensemble des injures (*graphique* 6; annexe B). Dans le détail, près de la moitié des injures sexistes se déroulent dans la rue (49%) et 8% dans les transports en commun²³.

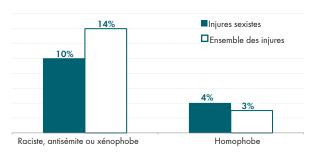
On relève que les injures ont davantage tendance à se dérouler sur le lieu de travail lorsqu'elles ne sont pas sexistes que lorsqu'elles sont sexistes (respectivement 24 % et 18 %). En d'autres termes, les injures sexistes ont moins tendance à s'exercer dans des circonstances professionnelles que l'ensemble des injures. Notons enfin qu'une injure sexiste sur dix se déroule au sein d'un logement, que celui-ci soit celui de la victime ou non.

Les injures sexistes sont plus souvent mono-caractérisées par les femmes que par les hommes

Une victime d'injure sexiste sur dix a également caractérisé l'atteinte de «raciste, antisémite ou xénophobe» (graphique 7). C'est un peu plus souvent le cas pour l'ensemble des injures (14%).

La proportion des victimes caractérisant l'injure comme étant homophobe est similaire dans le cas des injures sexistes (4%) comme dans l'ensemble des injures (3%).

<u>Graphique 7.</u> Caractères discriminatoires attribués aux injures par leurs victimes



Source: Enquêtes «Cadre de vie et sécurité», Insee-ONDRP-SSMsi, 2007-2017

Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Note: 10% des victimes d'injures sexistes ont également considéré que l'atteinte avait également un caractère raciste, antisémite ou xénophobe. 14% des victimes d'injures qualifient, a minima, l'atteinte subie de raciste, antisémite ou xénophobe.

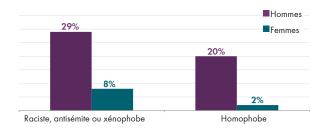
Lorsque les victimes sont des hommes (pour rappel, ils ne représentent que 8% des victimes), elles ont davantage tendance à attribuer un autre caractère à l'injure sexiste que lorsqu'elles sont des femmes (graphique 8). En effet, 8% des femmes victimes d'injures sexistes considèrent que l'injure était également raciste, antisémite ou xénophobe (contre 29% d'hommes) et 2% qu'elle était également homophobe (contre 20% pour les hommes).

(22) L'espace public comprend ici la rue et les transports publics ainsi que les lieux « autres ».

(23) Précisons que la variable spatiale n'est renseignée que si la victime indique

En d'autres termes, alors que les hommes vont plus souvent attribuer à ces atteintes sexistes d'autres caractères discriminatoires (raciste, antisémite ou xéonophobe ou encore homophobe), les femmes ont tendance à considérer les injures qu'elles subissent comme étant uniquement liées au fait d'être des femmes.

<u>Graphique 8.</u> Proportion de victimes d'injures sexistes ayant un autre caractère discriminatoire selon le sexe des victimes



Source: Enquêtes «Cadre de vie et sécurité», Insee-ONDRP-SSMsi, 2007-2017.

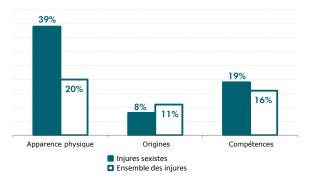
Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Note: Parmi les femmes ayant subi une injure qu'elles qualifient de sexiste, 2 % ont estimé que l'atteinte avait également également une dimension homophobe

L'apparence physique plus souvent ciblée par les injures sexistes

Les injures sexistes portent davantage sur l'apparence physique des victimes (39%) que l'ensemble des injures (20%) (graphique 9).

<u>Graphique 9.</u> Cible des injures selon leur caractère sexiste ou non



Source: Enquêtes «Cadre de vie et sécurité», Insee-ONDRP-SSMsi, 2007-2017.

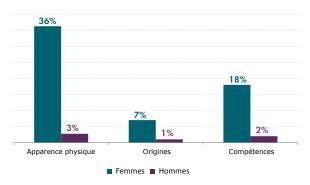
Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Note: 39% des injures sexistes visent l'apparence physique de la victime ce qui est le cas d'un cinquième des injures dans leur ensemble.

En prenant en compte le sexe des victimes d'injures sexistes, on constate que les femmes ont beaucoup plus tendance à subir des insultes ciblant leur apparence physique que les hommes: c'est le cas de 36% des femmes victimes d'injures sexistes contre 3% des hommes (graphique 10).

avoir été injuriée en face-à-face mais ces proportions sont rapportées à la totalité des injures (c'est-à-dire incluant les injures non directes : par téléphone ou courrier).

<u>Graphique 10.</u> Cible des injures sexistes selon le sexe des victimes



Source: Enquêtes «Cadre de vie et sécurité», Insee-ONDRP-SSMsi, 2007-2017. Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Note: 18% des femmes victimes d'injures sexistes considèrent que les propos visaient leurs compétences contre 2% des victimes hommes.

Notons qu'on retrouve ce ciblage plus fréquent de l'apparence physique de la victime dans le cas des injures homophobes (37% d'entre elles concernent l'apparence physique). En considérant le sexe des victimes, on constate pour ce type d'injures l'inverse de ce que l'on relève concernant les injures sexistes: c'est lorsque la victime est un homme que l'injure homophobe a davantage tendance à cibler son apparence physique plutôt que lorsqu'elle est une femme (Larchet, 2017).

Les auteurs d'injures sexistes: plus souvent des hommes, en groupe et sans lien d'interconnaissance avec les victimes

Environ un tiers des injures sexistes sont accomplies par des auteurs en groupe (ce qui est légèrement plus le cas que dans l'ensemble des injures). Les auteurs, qu'ils soient en groupe ou non, sont de sexe masculin dans la majorité des configurations (86%), soit là encore un peu plus souvent que dans l'ensemble des injures (73%).

Injures sexistes		Ensemble des injures
34%	Auteurs en groupe	30%
86%	Auteurs hommes	73%
69%	+18 Auteurs majeurs	69 %
13%	Auteurs sous emprise d'alcool et/ou de drogue	13%

Source: Enquêtes «Cadre de vie et sécurité», Insee-ONDRP-SSMsi, 2007-2017. Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

En matière d'âge des auteurs ainsi que de leur éventuelle emprise d'alcool et/ou de stupéfiant, on ne relève pas de particularités des injures sexistes en comparaison de l'ensemble des injures.

√ Encadré 1

Les injures sexistes proférées par des femmes

Injures sexistes par des femmes

La proportion d'auteures femmes est moins élevée dans le cas des injures sexistes que dans le cas des injures en général. En effet, on recense 6 % d'injures sexistes dont les auteures sont exclusivement des femmes contre 17 % pour l'ensemble des injures. Si l'on ajoute à ces configurations les situations de groupe d'auteurs mixtes, ce sont donc 13 % des injures sexistes qui sont proférées par au moins une femme (26 % pour l'ensemble des injures).

Les femmes auteures d'injures ont davantage tendance à viser des hommes lorsque l'injure est sexiste plutôt que dans l'ensemble des injures: parmi les victimes d'injures sexistes de sexe féminin, 6% ont été injuriées par des femmes tandis que 23% des femmes victimes d'injures dans leur ensemble décrivent un auteur de sexe féminin²⁴.

Injures sexistes par des femmes contre des hommes Sur la totalité des injures sexistes, on comptabilise 8 % de victimes de sexe masculin. Dans 13 % de ces cas, les injures sont proférées par des femmes (ces configurations représentent 1 % des injures sexistes). En prenant également en compte les groupes d'auteurs mixtes, ce sont un peu plus d'un cinquième des injures contre les hommes qui sont commises par au moins une femme.

Ce type d'injures (sexistes contre un homme de la part d'au moins une femme), sont moins souvent que l'ensemble des injures accomplies en face-à-face (82%). La plupart de ces injures se déroulent dans la rue (39%) et plus d'un cinquième (22%) sur le lieu de travail ou d'études de la victime.

La quasi-totalité de ces injures est accomplie par des auteures seules (97%), presque systématiquement majeures (98%). Un peu plus de la moitié des victimes (53%) ne connaissent pas l'auteure. Lorsque victimes et auteures se connaissent, dans trois quarts des cas c'est de manière personnelle. Notons que dans ces situations d'interconnaissance personnelle, il est principalement question (34%) d'auteures conjointes ou ex-conjointes. Et enfin, une victime sur dix se déplace à la police ou à la gendarmerie. Dans trois quarts de ces injures, les victimes ont subi plusieurs injures (au moins deux).

Ces injures sexistes de femmes contre des hommes ont un peu plus souvent tendance à être également considérées comme racistes, antisémites ou xénophobes par leurs victimes que le reste des injures (17%). Cela apparait cohérent avec le fait que ces injures visent plus souvent l'origine de la victime (16%).

⁽²⁴⁾ Pour un ciblage sur les insultes sexistes spécifiquement proférées par des femmes contre d'autres femmes, en l'occurrence très jeunes et dans le milieu scolaire, voir Clair (2017).

Suite Encadré 1.

Ces injures ciblent moins souvent l'apparence physique de la victime (19%) mais plus souvent ses compétences (41%).

Nous reviendrons sur ces éléments en abordant la quatrième classe d'injures de la typologie présentée dans la <u>seconde partie</u>. La partie relative à la <u>terminologie spécifique en fonction des circonstances de l'atteinte présentera aussi les mots injurieux employés par les femmes.</u>

Les injures sexistes plus souvent anonymes que l'ensemble des injures

On constate un moindre degré d'interconnaissance entre victimes et auteurs lorsque les injures sont sexistes puisque dans 70% des cas ils ne se connaissent ni de vue ni personnellement (contre 59% des cas pour l'ensemble des injures). À l'appui de cette dimension plus souvent anonyme des injures sexistes, notons que la proportion de victimes connaissant personnellement l'auteur de l'injure est de 16% lorsque l'atteinte a un caractère sexiste contre 20% pour l'ensemble des injures (graphique 11; annexe C).

<u>Graphique 11.</u> Interconnaissance entre auteurs et victimes d'injures sexistes



Source: Enquêtes «Cadre de vie et sécurité», Insee-ONDRP-SSMsi, 2007-2017

Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

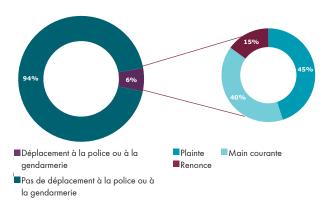
Note : Victimes et auteurs se connaissent personnellement dans $14\,\%$ des injures sexistes.

Dans le cas d'une interconnaissance personnelle entre victimes et auteurs, dans un tiers des cas, la relation est liée au milieu professionnel. Dans près d'un quart des situations d'interconnaissance personnelle, l'auteur est un conjoint ou un ex-conjoint de la victime (annexe D).

Un comportement suite aux injures similaire qu'elles soient sexistes ou non

La grande majorité des victimes d'injures sexistes (94%) ne se déplacent pas à la gendarmerie ou à la police après avoir été injuriées (graphique 12). Ce taux est presque identique à celui de l'ensemble des injures (93%; annexe E).

<u>Graphique 12.</u> Éventuelles démarches entreprises par les victimes d'injures sexistes



Source: Enquêtes «Cadre de vie et sécurité», Insee-ONDRP-SSMsi, 2007-2017.

Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Note: Parmi les 6 % de victimes d'injures sexistes qui se déplacent à la police ou gendarmerie après avoir été injuriées de manière sexiste, 45 % portent plainte et 40 % déposent une main courante.

Près de la moitié des victimes qui ne se sont pas déplacées à la gendarmerie ou à la police nationale, justifient leur comportement par le fait que « ce n'était pas assez grave » ou « n'en valait pas la peine » (48 %) tandis qu'un tiers n'en a pas vu l'utilité (schéma1). Parmi les configurations où les victimes se sont déplacées à la police ou à la gendarmerie mais ont ensuite renoncé à entreprendre quelque démarche que ce soit, notons que dans 45 % des cas c'est de leur initiative propre et dans un peu moins d'un tiers des cas sur recommandation de la police.

Parmi les victimes qui se sont déplacées, 45 % déposent une plainte et 40 % optent pour une main courante²⁵ (graphique 12). Le taux de plainte²⁶ pour injures sexistes est donc le même que celui de l'ensemble des injures (2,8 %). La plupart des victimes ayant déposé une plainte indique l'avoir fait pour se protéger (68 %).

Un dommage psychologique plus fréquent pour les victimes d'injures sexistes

Dans l'enquête CVS, les victimes d'injures peuvent évaluer les «dommages psychologiques» de l'atteinte qu'elles ont subie, ces derniers étant entendus comme des problèmes

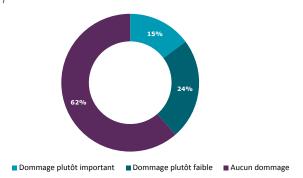
⁽²⁵⁾ Dans près de la moitié de ces cas (48%), c'est sur les conseils de la police qu'elles ont opté pour ce format et dans 43% des cas, c'est d'elles-mêmes qu'elles ont choisi la main courante.

⁽²⁶⁾ Le taux de plainte correspond au nombre de victimes d'injures sexistes portant plainte rapporté au nombre de victimes d'injures sexistes.

de sommeil, de la peur ou d'une perte de confiance en soi. Suite à 39 % des injures sexistes²⁷, les victimes déclarent un dommage psychologique (« plutôt faible » ou « plutôt important ») soit légèrement plus que pour l'ensemble des injures (34%). Le reste des victimes (62%) n'identifient aucun dommage psychologique (graphique 13; annexe F).

Ces incidences très légèrement plus marquées suite aux injures sexistes se retrouvent sur la question des perturbations dans la vie quotidienne ou professionnelle puisqu'un un peu plus d'un cinquième (21%) des victimes indiquent en avoir ressenti (19% pour l'ensemble des victimes d'injures).

<u>Graphique 13.</u> Dommages psychologiques induits par les iniures sexistes

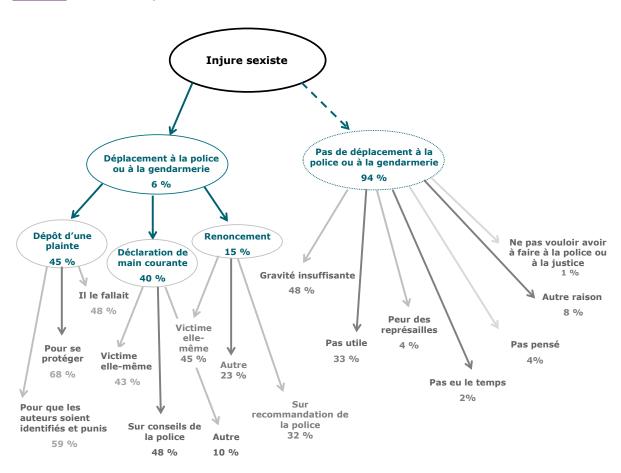


Source: Enquêtes «Cadre de vie et sécurité», Insee-ONDRP-SSMsi, 2007-2016

Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Note: 15% des victimes d'injures sexistes déclarent que l'atteinte leur a provoqué un dommage psychologique plutôt important.

Schéma 1. Les suites de l'injure



Source: Enquêtes « Cadre de vie et sécurité », Insee-ONDRP-SSMsi, 2007-2017. Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Les raisons du dépôt de plainte sont possiblement cumulatives c'est pourquoi la somme des raisons avancées excède 100%.

(27) Cette variable relative aux dommages psychologiques ne couvre que la période 2007-2016 contrairement aux autres qui, pour rappel, englobent les années d'enquête 2007-2017. Cela est induit par une reformulation des modalités de réponse de cette variable en 2017 qui empêche leur rapprochement avec les modalités des années précédentes.

14

Les spécificités

des injures sexistes de rue

Dans cette partie, il s'agit de comparer les injures sexistes ayant lieu dans la rue avec les injures sexistes se déroulant ailleurs. Ces injures peuvent se dérouler dans les transports publics, sur le lieu de travail ou d'études de la victime, dans un logement (celui de la victime ou non), dans un établissement commercial mais encore dans un lieu « autre ». La raison de cet éclairage est double. D'une part, il est lié à la proportion conséquente que représentent les injures de rue parmi les injures sexistes (près de la moitié). D'autre part, il se justifie par le fait que l'espace public constitue un cadre propice aux atteintes que subissent les femmes (Lebugle et al., 2017). Globalement, les injures sexistes de rue donnent à voir sous forme accentuée les caractéristiques par lesquelles elles se démarquent des injures dans leur ensemble.

Le nombre d'injures sexistes dans la rue augmente globalement depuis 2006. Entre 2006 et 2011, ce nombre a tendance à diminuer (*graphique 14*). Depuis 2011, cette évolution s'inverse alors que la proportion qu'elles représentent parmi les injures sexistes décroit (elles représentaient 57% des injures sexistes en 2013 contre 49% en 2016).

Le contexte temporel des injures sexistes de rue: un peu plus souvent nocturnes et au cours du week-end que les injures hors rue

Les injures de rue ont légèrement plus tendance à avoir lieu au cours du week-end (ou de jours fériés) que le reste des injures (18% des injures sexistes ont lieu pendant le week-end contre 15% pour le reste des injures). On constate les mêmes proportions pour le moment d'accomplissement: 18% des injures de rue ont lieu au cours de la nuit contre 15% des injures hors voie publique.

Les injures sexistes de rue moins répétées que le reste des injures sexistes

Les victimes d'injures sexistes de rue déclarent moins d'atteintes répétées que le reste des victimes d'injures sexistes. En effet, 62% indiquent avoir subi plus d'une injure (pas nécessairement toutes sexistes et pas nécessairement dans la rue) tandis que c'est le cas de 67% des victimes d'injures sexistes n'ayant pas eu lieu dans la rue.

Les injures de rue plus mono-caractérisées que le reste des injures sexistes

Les injures sexistes de rue ont tendance à être davantage mono-caractérisées (c'est-à-dire à ne pas avoir plusieurs caractères discriminatoires - raciste, homophobe ou autre - selon la victime) que le reste des injures sexistes.

Dans le détail, on note que 7% des victimes d'injures sexistes de rue considèrent que l'injure était également raciste, antisémite ou xénophobe tandis que 12% des victimes d'injures sexistes ayant eu lieu ailleurs attribuent ce caractère à l'atteinte (graphique 16).

Les injures sexistes de rue visent davantage l'apparence physique de la victime que le reste des injures sexistes

Les insultes sexistes de rue ont davantage tendance à viser l'apparence physique de la victime que le reste des injures sexistes. C'est le cas de 43 % des injures sexistes de rue contre 35 % des injures ayant eu lieu hors de la voie publique (graphique 17).Les injures sexistes de rue ont moins souvent tendance à cibler les origines ou les compétences de la victime que le reste des injures sexistes.

<u>Graphique 14.</u> Évolution du nombre de victimes d'injures sexistes dans la rue et de leur proportion parmi les injures sexistes entre 2006 et 2016



Source: Enquêtes « Cadre de vie et sécurité », Insee-ONDRP-SSMsi, 2007-2017. Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine

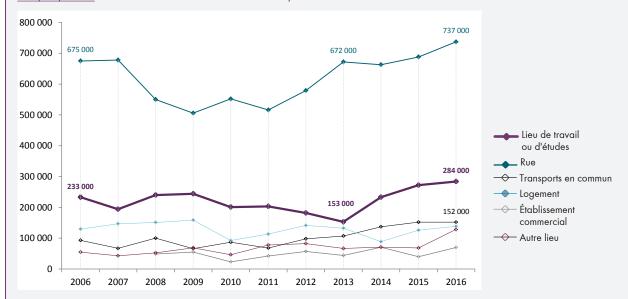
Note: En 2016, on estime à 737000 le nombre de victimes d'injures sexistes dans la rue. Ces injures représentent 49 % des injures sexistes.

√ Encadré 2. L'augmentation des injures sexistes sur le lieu de travail depuis 2013

Alors que les injures sexistes de rue augmentent depuis 2011, leur part dans l'ensemble des injures sexistes décroit. Comment expliquer cette évolution ambivalente? Une piste d'explication possible consiste à observer l'évolution des injures sexistes selon le lieu (graphique 15).

On observe que la part des injures sexistes au travail (ou sur le lieu d'études) parmi l'ensemble des injures sexistes augmente entre 2013 et 2016, passant de 13 % à 19 %. Cette hausse est liée à une très forte croissance de leur nombre depuis 2013 (+86 %). Elles passent de 153 000 à 284 000 de 2013 à 2016. Cette forte hausse des injures sexistes sur le lieu de travail ou d'études contribue à expliquer que la part des injures sexistes de rue diminue parmi les injures sexistes.

Graphique 15. Évolution du nombre de victimes d'injures sexistes entre 2006 et 2016 selon le lieu de l'atteinte

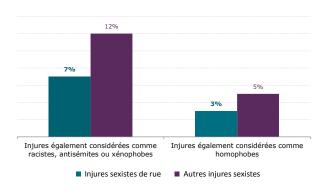


Source: Enquêtes « Cadre de vie et sécurité », Insee-ONDRP-SSMsi, 2007-2017. La modalité de réponse « établissement commercial » n'a été ajoutée qu'en 2009 c'est pourquoi pour les années précédentes, aucune information n'est disponible pour cet item.

Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Note: En 2016, le nombre de victimes d'injures sexistes dans les transports en commun est estimée à 152 000.

<u>Graphique 16.</u> Autre caractère discriminatoire de l'injure selon son lieu

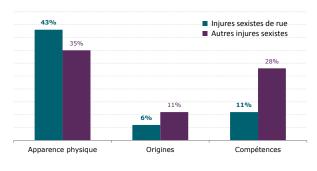


Source: Enquêtes «Cadre de vie et sécurité», Insee-ONDRP-SSMsi, 2007-2017.

Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Note: 7% des victimes d'injures sexistes ayant eu lieu dans la rue considèrent que l'insulte avait également un caractère raciste, antisémite ou xénophobe. Parmi les victimes d'injures sexistes ayant eu lieu ailleurs que dans la rue, 12% considèrent que l'insulte avait également un caractère raciste, antisémite ou xénophobe.

Graphique 17. Cible de l'injure selon son lieu



Source: Enquêtes «Cadre de vie et sécurité», Insee-ONDRP-SSMsi, 2007-2017.

Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Note: 6% des injures sexistes ayant eu lieu dans la rue portent sur les origines de la victime tandis que 11% des injures sexistes ayant lieu ailleurs que dans la rue visent les origines de la victime.

Les auteurs des injures de rue: masculins, plus souvent en groupe et plus souvent anonymes

Les auteurs ont plus tendance à être en groupe dans le cas d'injures sexistes de rue que dans le reste des configurations d'injures (respectivement 40% et 29%).

Neuf injures sexistes de rue sur dix sont proférées par un ou plusieurs hommes, le reste des situations renvoyant pour 5 % à des auteures femmes et 5 % d'auteurs mixtes. Notons que les injures sexistes ayant lieu ailleurs que sur la voie publique ont un peu moins tendance à être proférées par des hommes (83 %). En termes d'âge des auteurs, les injures sexistes de rue ne se distinguent pas des injures sexistes ayant eu lieu ailleurs (plus des deux tiers d'auteurs exclusivement majeurs).

Injures sexistes de rue		Injures sexistes hors rue
40%	Auteurs en groupe	29%
90%	Auteurs hommes	83%
68%	+18 Auteurs majeurs	69%
85%	Auteurs et victimes ne se connaissent pas	54%
10%	Auteurs sous emprise d'alcool et/ou de drogue	16%

Source: Enquêtes « Cadre de vie et sécurité », Insee-ONDRP-SSMsi, 2007-2017. Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Notons que si les injures sexistes apparaissent a priori plus souvent anonymes que l'ensemble des injures, elles le sont encore plus lorsqu'elles ont lieu dans la rue. En effet, alors qu'un peu plus de la moitié des injures sexistes hors de la voie publique sont accomplies par un auteur ne connaissant pas la victime (54%), c'est le cas de 85% des injures sexistes de rue. Enfin, les victimes décrivent moins souvent une emprise de l'alcool et/ou de stupéfiants chez l'auteur dans le cas d'injures de rue (10% contre 16%).

Les suites des injures de rue

Les victimes d'injures sexistes de rue ont moins tendance à se déplacer au commissariat ou à la gendarmerie (5 % le font) que le reste des victimes d'injures sexistes (8 %). En revanche, lorsqu'elles se déplacent, les victimes d'injures sexistes de rue portent plus plainte que le reste des victimes

d'injures sexistes (respectivement 46% et 44%). Par ailleurs, les victimes d'injures sexistes hors voie publique ont quant à elles davantage tendance à déposer une main courante que les victimes injuriées dans la rue (43% contre 34%).

Le taux de plainte des injures sexistes de rue est de 1,1 % alors qu'il est de 1,8 % lorsque les atteintes ont lieu hors voie publique.

Injures sexistes de rue		Injures sexistes hors rue
1,1%	Taux de plainte	1,8%
13%	Victimes ressentant des pertubations dans leur vie quotidienne	28%
32%	Victimes éprouvant des dommages psychologiques	44%

Source: Enquêtes «Cadre de vie et sécurité», Insee-ONDRP-SSMsi, 2007-2017.

Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Les perturbations dans la vie quotidienne ou professionnelle sont moins manifestes pour les victimes d'injures sexistes de rue (13 % en font état) que pour le reste des injures sexistes (28 %). On relève des écarts en matière de dommages psychologiques recensés par les victimes 28 puisqu'ils sont moindres lorsque l'injure a eu lieu dans la rue. En effet, alors qu'un cinquième des victimes injuriées hors voie publique évoquent des dommages psychologiques « plutôt importants », c'est le cas de 9 % des victimes injuriées dans la rue. En définitive ce sont près d'un tiers des victimes injuriées dans la rue qui font état de dommages (plutôt faibles ou plutôt importants) contre 44 % des victimes injuriées ailleurs.

On peut conclure ce focus sur les injures sexistes de rue en soulignant le résultat suivant: les injures sexistes de rue, les plus nombreuses parmi les injures sexistes, sont moins souvent considérées comme graves par leurs victimes.

⁽²⁸⁾ Rappelons que la variable n'inclue pas les données de l'année 2017 dont les modalités de réponse ont été modifiées

Partie 2 : Les mots d'injures sexistes

Après avoir présenté les circonstances des injures sexistes, il s'agit de délimiter les contours de la terminologie sexiste. En d'autres termes, quels mots injurieux sont jugés sexistes par leurs victimes? Pour ce faire, nous nous appuyons sur le vocable utilisé par les auteurs d'injures lorsque celles-ci ont été considérées comme sexistes par leurs victimes. Le matériau porte donc sur les réponses apportées par les victimes à la question « Quelles étaient précisément ces injures? ».

Éléments méthodologiques

pour le traitement statistique

d'un corpus d'injures

Avertissements

Cette sous-partie présente les principes méthodologiques suivis dans cette analyse du corpus d'injures indépendamment de leur caractère sexiste.

Le lecteur soucieux de connaître directement les résultats est invité à consulter <u>les sous-parties suivantes</u> qui présentent le vocabulaire sexiste le plus fréquemment employé puis propose une typologie des injures sexistes

Les injures sexistes subies par les victimes et exprimées dans l'enquête CVS nécessitent un certain nombre de traitements pour être exploitables. Ces préalables méthodologiques permettent de préparer le corpus de mots à un traitement statistique permettant notamment de faire émerger des types d'injures sexistes²⁹.

Après avoir présenté le corpus de mots exploité, il s'agira de présenter les étapes de manutention de cette base de données (exclusion des atteintes hors injures, recodage des réponses, règles de lemmatisation utilisées).

Les caractéristiques du corpus de mots injurieux

La compilation des dix années d'enquête CVS disponibles permet de rassembler 4 396 réponses à la question « Quelles étaient précisément ces injures? » lorsque les victimes ont - a minima³⁰ - considéré que l'insulte avait un caractère sexiste (schéma 2). Cela correspond à 21 % de l'ensemble des injures recensées dans CVS (sur le seul champ de la dernière atteinte et sur l'ensemble de la période 2007-2017). À titre de comparaison les injures considérées comme racistes, antisémites ou xénophobes représentent 14 % des injures subies (2999 champs injurieux) et celles qualifiées d'homophobes 3 % (582 champs injurieux). Les injures sexistes représentent donc en volume le corpus à caractère discriminatoire le plus important que l'enquête CVS permet de saisir³¹.

À partir des 4396 champs de réponses, n'en ont été conservées que 4298 (nous allons expliquer pourquoi dans la sous-partie suivante) qui représentent 12915 mots d'injures. Les injures sexistes se composent donc en moyenne de trois mots. Ce corpus a une faible diversité puisqu'à partir des 12915 mots injurieux, on ne distingue que 1 265 formes verbales (ou mots) différentes ce qui correspond à un pourcentage de mots distincts de 10%. En d'autres termes les injures sexistes sont assez peu diversifiées³².

Schéma 2. Composition du corpus d'injures à caractère sexiste et étapes de la préparation du corpus de mots



Source: Enquêtes « Cadre de vie et sécurité », Insee-ONDRP-SSMsi, 2007-2017. Champ: individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine

- (29) Le lecteur est invité à consulter les «<u>Développements sur...</u>» pour prendre connaissance des rudiments de l'analyse statistique textuelle.
- (30) Les victimes peuvent attribuer plusieurs caractères à l'injure subie parmi les items suivants: « raciste, antisémite ou xénophobe », « homophobe », « sexiste », « autre type ».
- (31) Notons que l'enquête ne propose pas d'autres critères discriminatoires que ces trois propositions (en plus d'une dimension « autre » complexe à interpréter).
- (32) À titre de comparaison le corpus d'injures homophobes a un pourcentage de mots distincts plus élevé: 25% (Larchet, 2017).

18

Exclusion des atteintes hors injures

La première étape du traitement des données consiste à exclure du corpus les réponses ne correspondant pas à des injures au sens strict (schéma 3).

La présence parmi la question ouverte de menaces, de gestes déplacés³³ ou de violences relève d'erreurs d'affectation au moment de la passation de l'enquête. En effet, la structure des modules permet d'aborder les atteintes selon leur degré de gravité pénale. D'après cette hiérarchie, les injures sont les dernières atteintes abordées (après les violences physiques par exemple, ou les vols). Ainsi, les menaces (pour utiliser l'atteinte « hors champ » la plus présente dans le corpus d'injures) se trouvent déjà dans un module qui leur est spécifiquement dédié, c'est pourquoi leur exploitation ne permettrait que d'avoir une représentation partielle (et même résiduelle pour ce qui est des autres « hors champ »).

La quasi-totalité des champs exclus du corpus sont des menaces puisque les gestes déplacés et les violences sont résiduels (tableau 1).

<u>Tableau 1.</u> Réponses exclues du corpus d'injures à caractère sexiste

Type de réponse	Exemple	Nombre de réponses
Violences (coups, bousculade)	«il a essayé de me coincer avec sa voiture»	4
Gestes déplacés	«pas d'injure mais claque aux fesses» «salut un bisou»	3
Menaces (physiques, d'ordre sexuel, de mort)	«salope putain je vais te tuer» «menaces de mort» «je vais te la mettre bien profonde» «je vais te sauter»	91

Source : enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi. Champ : individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine.

Recodage des réponses spécifiques

Après avoir exclu les atteintes ne correspondant pas strictement à des injures, le corpus subit un autre traitement consistant à recoder certaines réponses (N = 651). Ces champs renvoient à plusieurs cas de figure (tableau 2).

La question posée aux victimes requérait l'expression injurieuse exacte. Or un certain nombre de champs ont été complétés à la troisième personne par l'enquêteur formulant et/ou euphémisant l'atteinte («elle a été traitée de femme aux mœurs légères ») ou sans suffisamment de précisions pour faire l'objet d'une analyse textuelle qui nécessite littéralité («injures très très grossières »). Ces réponses ont été recodées en «injures non littérales ».

Il en va de même lorsque la victime n'est pas en mesure de fournir la réponse, que ce soit parce qu'elle ne s'en souvient pas, n'a pas entendu ou parce qu'elle ne souhaite pas répondre (respectivement recodée par les acronymes «NSP» et «NVP»³⁴).

Le recodage plutôt que l'exclusion du corpus s'explique par la volonté de rapprocher ces réponses des caractéristiques de leurs victimes dans le plan factoriel bien qu'elles ne soient pas exploitables d'un strict point de vue lexical. En d'autres termes l'idée consiste à connaître les caractéristiques des victimes ayant, par exemple, indiqué ne pas vouloir répondre à la question en raison du caractère choquant des termes entendus ou bien celles les ayant oubliés.

Notons que lorsque le champ comportait le propos insultant précédé d'une mention de l'enquêteur ou un élément de contexte non littéral fournis par l'enquêté, seul le propos injurieux - vraisemblablement littéral - a été conservé (tableau 3).

Dans le cas des réponses non exploitables ou non littérales, un contrôle a été effectué à partir d'une autre variable du questionnaire qui permet aux victimes de « désigner l'évènement en deux ou trois termes » (et qui n'est normalement pas destinée à une exploitation statistique) afin d'éventuel-

Schéma 3. Séquençage de l'analyse textuelle : l'étape d'exclusion des atteintes hors champ



Source : enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi. Champ : individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine.

⁽³³⁾ Nous utilisons une catégorisation déjà mobilisée par l'ONDRP. Le geste déplacé est un type d'acte à caractère sexuel. Il consiste « par exemple, [en une] personne cherchant à embrasser une autre contre sa volonté ou à la caresser » (Sourd, 2017).

⁽³⁴⁾ Correspondant à « ne sait pas » et ne « veut pas ». L'utilisation d'acronymes est dictée par le fait de ne pas vouloir parasiter le corpus de mots. Recoder ces réponses par « ne sait pas », soit trois termes, aurait modifié la structure du corpus de mots d'injures.

lement compléter les mots injurieux. Quelques réponses ont ainsi pu être récupérées parce que les répondants estimaient avoir déjà répondu en fournissant le contexte (le champ ouvert était donc complété par «idem») ou parce que les deux champs de réponses se complétaient.

Deux cas de figure sont à distinguer dans le cas d'injures non verbales. Le geste insultant constitue également un dispositif injurieux (Fisher, 2004), une injure gestuelle (Amadori, 2016), qu'il importe de conserver dans le corpus de mots bien qu'il ne passe pas par une forme verbale³⁵. Lorsque la réponse n'évoque que – et strictement – un ou des geste/s, elle a été recodée en «geste» (N=52). Lorsque la réponse fournissait à la fois un élément sur les mots d'injures subis et mentionnait un geste, alors les mots d'injures ont été conservés tels quels et une variable supplémentaire a été complétée (geste: oui/non). Cette variable dichotomique est intégrée dans les paramètres utilisés pour générer la classification.

Tableau 2. Champ du corpus retenu à partir du questionnement ouvert sur les injures sexistes

	Type de réponse	Exemple	Nombre de réponses
Réponses conservées dans le corpus telles quelles	Injure littérale	«connasse salope» «tu veux pas faire la cuisine chez moi espèce de bonniche» «sale pute. Salope. Est-ce que tu suces?» «eh sale pute»	3 647
	Injure non littérale → « non_littéral »	«grossièretés» «injures banales» «des noms d'oiseaux»	394
souvient pas c exacte ou ne entendue → «NSP» La victime ne pas préciser l' exacte → «NVP»		« je ne me souviens pas » « je ne sais pas mais j'ai supposé » « n'a pas entendu précisément ce qui était dit »	113
		«l'enquêtée n'a pas envie d'en parler» «je ne veux pas les dire» «grossièretés non exprimables»	59
		« crachats » « doigt d'honneur » « sifflements » « gestes inadaptés »	52
	Réponse non exploitable → « non_exploitable »	«il m′a» «XXX»	33

Source: enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi.

Champ: individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine.

<u>Tableau 3.</u> Recodage de champs ne contenant pas uniquement des termes injurieux littéraux

Réponse exacte	Réponse recodée
« a été traitée de pute »	«pute»
«tu te prends pour un homme. Apparence physique et style»	«tu te prends pour un homme»
«à ton âge, les capotes ça existe : j'étais enceinte»	«à ton âge, les capotes ça existe»

Source: enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi.

Champ: individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine.

• • •

⁽³⁵⁾ Laurence Rosier évoque la dimension «primordiale» du geste insultant pourtant «généralement peu traité». Il recouvre un large spectre de «gestes et des mimiques» allant de «cracher, lever l'index ou la majeur, faire un bras d'honneur, tirer la langue, faire un pied de nez, tapoter la tempe, montrer ses fesses, gestes divers signifiant «ferme la», gestes obscènes» (2009, p. 35).

La lemmatisation du corpus

Dans la continuité des traitements opérés, il s'agit ensuite de formater le corpus lexical brut (schéma 4).

Cette étape d'homogénéisation des termes, appelée lemmatisation, peut être dosée en fonction des enjeux de l'analyse et est destinée à regrouper les formes lexicales entre elles afin de maximiser, dans la mesure du possible, leur fréquence (Voir «<u>développements sur...</u>»). En d'autres termes, il s'agit de faire en sorte que les mots soient systématiquement écrits de la même manière. Il est important de noter qu'aucune modification de formes verbales n'est effectuée sans prendre en compte en amont leur contexte d'utilisation ainsi que leur disposition sur l'axe factoriel³⁶.

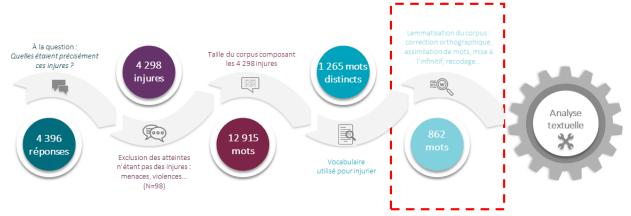
✓ Deux opérations de lemmatisation ont été effectuées: une portant sur les mots du corpus et une autre portant sur les segments de mots du corpus, à savoir les suites de mots (Voir « <u>développements sur...</u>»). Chaque modification effectuée est renseignée par le symbole «+» placé en suffixe de mot (tableau 4). Dans ces cas, soit la forme dont la fréquence est la plus élevée est conservée (« apprendre+»), soit une forme au suffixe atrophié est conservée (« incompéten+»).

La première étape de la lemmatisation consiste en une correction orthographique des mots (coquilles, abréviations). Ensuite, la démarche consiste à procéder à des regroupements de sens.

La lemmatisation est assistée par le logiciel de traitement de données mais elle ne peut être automatisée au risque d'affecter la précision des analyses. Pour cette raison, il est utile de préciser les règles suivies dans cette phase de lemmatisation. Ces dernières dépendent de la nature des mots et des spécificités du corpus.

- ✓ Les termes au pluriel dont la fréquence était supérieure à deux ont été mis au singulier. Ce choix s'explique par le fait que le nombre (pluriel/singulier) des termes ne relève pas du choix des victimes puisque ce ne sont pas elles mais les enquêteurs de l'Insee qui remplissent formellement les réponses. Après prise en compte du contexte, et au vu du champ de l'enquête (injures visant une seule victime), il a été choisi d'appréhender les formes plurielles au singulier sauf dans le cas de fréquences uniques.
- ✓ En dehors de ces cas de figure, et ce quelle que soit la nature du mot (verbe, nom, adjectif...), par défaut les termes ne sont pas lemmatisés sauf lorsqu'il apparait qu'ils peuvent être assimilés, soit au niveau de leur sens (falloir et faudrait) soit au niveau de leur proximité sur l'axe factoriel.

Schéma 4. Séguençage de l'analyse textuelle : l'étape de lemmatisation



Source: enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi.

Champ: individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine.

<u>Tableau 4.</u> Exemples de formes lemmatisées

Formes avant lemmatisation	Formes lemmatisées
« solope » « salaupe » « saloppe » « saloppes » « salopte » « salopo »	«salope+»
«apprendre» «apprends» «appris»	«apprendre+»
« blonde » « blondes »	«blonde+»
« incompétente » « incompétences » « incompetente » « incompétence »	«incompéten+»

Source: enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi.

Champ: individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine.

. . .

⁽³⁶⁾ Une analyse factorielle, qui permet de procéder à une analyse de classification (Voir «développements sur...»), fonctionne par la proximité des termes: il s'agit de donner à voir les mots qui sont souvent utilisés ensemble. De ce fait assimiler des mots dont le sens peut être considéré comme identique et qui ne sont pas «loin les uns des autres» ne fausse pas l'analyse.

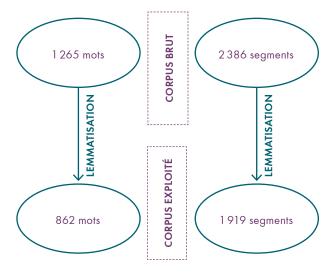
Par exemple les formes mémé et mémère n'ont pas été lemmatisées car elles n'étaient pas suffisamment proches sur l'axe factoriel.

✓ Pour ce qui est des verbes, les participes n'ont pas été mis à leur forme infinitive pour ne pas induire des confusions préjudiciables à la compréhension des termes (forme baisée laissée au participe passé et non assimilée à baiser afin de ne pas modifier la forme passive que cette forme sous-tend). Il en va de même pour les déclinaisons conjuguées d'un verbe. Par exemple la forme vas n'a pas été assimilée à son infinitif aller pour ne pas écraser son contexte d'utilisation.

- ✓ Les mots-outils (articles par exemple) n'ont pas été supprimés dans la mesure où, au vu du type de données du corpus (insultes), ils remplissent un rôle dans la construction des expressions injurieuses (par exemple espèce <u>de conne</u>). Certains mots-outils ont été lemmatisés selon leur emplacement respectif dans l'axe factoriel («d» et «de» → «de+»).
- ✓ Le genre des termes n'a pas été modifié (ce qui est parfois fait dans l'étape de lemmatisation) hormis lorsqu'un des genres n'était représenté qu'une seule fois, et ce, toujours sous contrainte de proximité dans l'axe factoriel.
- ✓ En définitive, la lemmatisation n'a impliqué aucune suppression de mots en dehors de lettres orphelines qui ne constituaient pas des formes verbales à proprement parler et qui, lues dans leur contexte, s'apparentaient à des erreurs de frappe.

À l'issue de cette étape de lemmatisation, le corpus est passé de 1 265 à 862 mots et de 2 386 à 1 919 segments de mots (schéma 5).

<u>Schéma 5.</u> Nombre de formes lexicales du corpus d'injures sexistes avant et après lemmatisation



Source : enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi. Champ : individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine.

Les termes injurieux les plus fréquemment

utilisés dans les injures sexistes

Après lemmatisation, les formes verbales dont la fréquence d'apparition dans le corpus est la plus élevée sont les suivantes: salope, pute, connasse, sale (tableau 5). Hormis sale, ces termes sont explicitement grossiers en plus de contenir une acception sexuelle eu égard à leur définition mais également à leur étymologie (voir partie <u>Une typologie des injures sexistes</u>).

<u>Tableau 5.</u> Formes lexicales dont la fréquence d'apparition dans le corpus est supérieure à 10%

Formes lexicales	Fréquence
Salope	27%
Pute	21%
Connasse	16%
Sale	14%

Source : enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi. Champ : individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine.

Note : 27% des victimes d'injures sexistes décrivent une insulte comportant a minima le mot salope. Ce terme est le plus fréquemment rencontré dans le corpus de mots injurieux.

La fréquence des mots injurieux décroit assez rapidement. Le cinquième terme apparaissant le plus fréquemment a une fréquence inférieure à 10%. Ce corpus est donc relativement homogène, ce qui rejoint l'idée, déjà évoquée, que ce type d'injure est peu diversifié en termes de vocable utilisé par les auteurs. C'est ainsi près des deux tiers des victimes d'injures sexistes qui ont été insultées de salope, pute ou connasse.

Le lexique injurieux

selon les circonstances de l'atteinte

Le vocabulaire spécifique permet de visualiser les injures ayant tendance à avoir été prononcées selon une caractéristique choisie: par exemple selon le lieu de l'injure, selon les perturbations engendrées dans la vie quotidienne, selon l'âge des auteurs, selon le caractère répété ou non de l'atteinte, selon l'âge des victimes, etc.

Il s'agit de visualiser l'utilisation d'une terminologie spécifique en fonction des circonstances des atteintes et répondre à la question suivante: quel type de mot a tendance à être proféré, dans quelles circonstances (dans la rue par exemple) ou à l'encontre de quel type de victime (les victimes de moins de 30 ans par exemple)³⁷?

22

⁽³⁷⁾ Dans les nuages de mots présentés par la suite, sont inclus les termes dont la probabilité associée au test du khi-deux fait sur la valeur-test est inférieure à 10%. Mais les commentaires de ces nuages de mots ne portent que sur les mots dont la valeur-test est supérieure ou égale à 1,9 (seuil conventionnel).

La terminologie des injures de rue

De manière littérale, les formes verbales composant les injures sexistes subies par des victimes se trouvant dans la rue ont une dimension plus grossière que celles ayant eu lieu ailleurs. En effet, parmi les dix termes les plus représentés dans les injures de rue figurent salope, pétasse, pouffiasse, pute, connasse. Comme nous le verrons par la suite, au-de-là de leur caractère grossier, ces mots comportent une connotation sexuelle et présumant de la moralité de la victime à laquelle ils sont adressés. Notons à cet égard la présence de formes verbales telles que sucer, baisée (figure 1). Cette dimension sexualisée de la rhétorique injurieuse de rue apparait cohérente avec l'omniprésence de la notion de sexualité parmi les injures de la deuxième classe de la typologie sur laquelle nous reviendrons par la suite (partie Les injures sexistes de rue: une terminologie sexualisée).

On retrouve également parmi les injures de rue les stéréotypes associant femmes, conduite automobile et dangerosité (conduire, volant, apprendre, caisse, permis, garer³⁸). Tout autant que des atteintes sexistes, ce sont également les enjeux relatifs au rapport des femmes à l'espace public et à leur mobilité qui sont convoqués par cette terminologie (Blum, 2004). Ces termes peuvent aussi suggérer le renvoi de la femme à son rôle domestique traditionnel.

Les injures dans les transports en commun

Lorsque l'insulte s'est déroulée dans les transports en commun³⁹, la terminologie utilisée par les auteurs est sexualisée (baiser, chaudasse, pucelle) et coercitive (être, pousser, aimer, ça, dégager), voire menaçante (claque). Parmi le vocabulaire caractéristique des injures sexistes dans les transports en commun se retrouvent des termes pointant la question des origines (race, africaines, blanche, européens) (figure 2).

Les injures selon l'âge des victimes

Les 14-29 ans subissent des injures contenant une dimension sexualisée (pute, salope), que celles-ci renvoient à un vocabulaire animalier (chienne), désignent des actes sexuels (sucer, bander) ou qu'elles pointent des comportements associés à une «frénésie sexuelle» (Lausberg, 2017): trainée, allumeuse, suceuse (figure 3).

D'autres mots sont des termes dépréciatifs, que ceux-ci consistent en une description physique (petite, bonne, moche, boudin), intellectuelle (débile) ou morale (indigne). Cela apparait cohérent avec le fait que les injures sexistes ont davantage tendance à viser l'apparence physique des victimes lorsque celles-ci sont jeunes.

Lorsque les victimes sont âgées de 30 ans ou plus, les injures comprennent la mention de leur âge: vieille (1ère forme verbale), complété par peau (5ème forme). Par contraste avec les moins de 30 ans, le duo salope, pute est remplacé par putain, connasse. Les formes verbales injurieuses rapportées par les plus de 29 ans ont tendance à pointer un caractère contraignant attribué à la victime (vas, chier, folle, emmerder, incapable, foutre, gueule). Nous reviendrons sur ces éléments dans la présentation de la première classe de la typologie des configurations injurieuse (partie Les injures domestiques: une terminologie avilissante).

Figure 1. Nuages de mots du vocabulaire caractéristique des injures de rue

garer pute permis pute permis apprendre permis apprendre savoir bourgeoise caisse volant grognasse salope venir conduire poir mort

Injures sexistes de rue

Injures sexistes hors rue



Source : enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi. Champ : individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine.

Note: La taille et la couleur des mots n'ont pas de signification statistique. Le nuage de mots ne vise qu'à donner une représentation visuelle du vocabulaire spécifiquement associé à telle ou telle catégorie d'individus. Pour connaître la valeur-test associée à chaque mot, se référer à l'annexe G.

(39) Rappelons qu'elles représentent 9 % des injures sexistes

⁽³⁸⁾ Les valeurs-test associées aux termes caisse et permis sont moins élevées que pour celles des autres termes.

Figure 2. Nuage de mots du vocabulaire caractéristique des injures dans les transports en commun



Source: enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi.

Champ: individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine.

Note: La taille et la couleur des mots n'ont pas de signification statistique. Le nuage de mots ne vise qu'à donner une représentation visuelle du vocabulaire spécifiquement associé à telle ou telle catégorie d'individus. Pour connaître la valeur-test associée à chaque mot, se référer à l'annexe H.

Figure 3. Nuages de mots du vocabulaire caractéristique des injures selon l'âge de la victime

Injures sexistes subies par des victimes de moins de 30 ans

Injures sexistes subies par des victimes de 30 ans et plus





Source: enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi.

Champ: individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine.

Note: La taille et la couleur des mots n'ont pas de signification statistique. Le nuage de mots ne vise qu'à donner une représentation visuelle du vocabulaire spécifiquement associé à telle ou telle catégorie d'individus. Pour connaître la valeur-test associée à chaque mot, se référer à l'annexe I.

24

Les injures selon les perturbations ressenties par les victimes

Lorsque les victimes font état de perturbations dans leur vie quotidienne et/ou professionnelle suite aux injures sexistes, les formes verbales employées par les auteurs sont de divers types. On relève des termes dépréciatifs (rien, mauvaise, incapable, mérite, menteuse, cervelle) mais également relatifs à l'apparence (vache, grosse, pues).

Les injures subies par des victimes indiquant n'avoir éprouvé aucune perturbation suite aux injures peuvent être distinguées en deux catégories. On relève tout d'abord des termes injurieux au suffixe dépréciatif –asse sur lequel nous reviendrons dans la suite de notre propos (partie Les injures sexistes professionnelles: une terminologie de mise à distance) à l'image de pétasse, pouffiasse, connasse, blondasse (figure 4).

Les injures proférées dans un contexte de conduite automobile n'ont pas non plus tendance à engendrer des perturbations chez les victimes (apprendre, conduire, volant) de même que les atteintes prenant la forme de gestes⁴⁰ (doigt d'honneur, crachats).

Les injures selon le degré d'interconnaissance entre victime et auteur

Lorsqu'il y a interconnaissance effective avec les auteurs, on relève que la première forme qui apparait est le refus de répondre des victimes identifié dans le nuage de mots par la forme NVP⁴¹. Les formes verbales caractéristiques de ces configurations dans lesquelles auteurs et victimes ont un

lien (personnel ou simplement de vue), mêlent à la fois une terminologie dépréciant le physique (grosse, vache, truie), rabaissante (rien, merde, nulle, incapable, mauvaise, mal) mais ayant également tendance à pathologiser la victime (folle, soigner, malade).

Par contraste, lorsque victimes et auteurs ne se connaissent pas, on retrouve, de manière assez logique, des termes sous entendant le contexte de la conduite automobile (conduire, volant, permis, avancer), mais également un quatuor d'insultes sexistes relativement usuelles: connasse, pétasse, pouffiasse, salope. Un certain nombre de verbes peut également avoir une dimension menaçante parmi le vocabulaire caractéristique des auteurs inconnus: devoir, casser, dégager, pousser, venir.

Les injures selon le sexe des auteurs

Deux des trois premières formes verbales caractéristiques des injures sexistes proférées par des femmes sont de genre masculin⁴² (connard, meurtrier). Les autres formes caractéristiques du vocabulaire injurieux employé par des femmes concerne l'apparence (vache, boudin, grosse), pointent une souillure (prostituée, pute, tapinent) ou incriminent l'intégrité (voleuse, pédophile). Notons également des termes désignant une religion (juive) ou géographiquement situés (marseillais, Savoie). Ces formes métonymiques consistent à réduire la personne insultée à une caractéristique: sa couleur de peau ou de cheveux, son sexe ou en l'occurrence son origine (Rosier, 2009).

<u>Figures 4.</u> Nuages de mots du vocabulaire caractéristique des injures en fonction des perturbations subies par les victimes

Injures sexistes subies par des victimes déclarant des perturbations dans leur vie quotidienne



Injures sexistes subies par des victimes ne déclarant pas de perturbations dans leur vie quotidienne



Source : enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi. Champ : individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine.

Note : La taille et la couleur des mots n'ont pas de signification statistique. Le nuage de mots ne vise qu'à donner une représentation visuelle du vocabulaire spécifiquement associé à telle ou telle catégorie d'individus. Pour connaître la valeur-test associée à chaque mot, se référer à l'annexe J.

⁽⁴⁰⁾ Principalement doigts d'honneur mais également crachats qui ont été codés en geste du fait de leur fréquence très réduite. Le crachat, manifestation d'un « sexisme agressif» (Le Maléfan, 2011, p. 65), est mentionné par les victimes comme possible expression injurieuse et a donc. à ce litre, été conservé dans le corpus.

⁽⁴¹⁾ Pour rappel, lorsque le répondant a indiqué ne pas vouloir répondre, le champ a été recodé en « ne_veut_pas_répondre ».

⁽⁴²⁾ La troisième de ces trois premières formes (malade) peut également être employée à l'adresse d'un homme mais pas nécessairement.

<u>Figures 4.</u> Nuages de mots du vocabulaire caractéristique des injures en fonction des perturbations subies par les victimes

Injures sexistes subies par des victimes déclarant des perturbations dans leur vie quotidienne

Injures sexistes subies par des victimes ne déclarant pas de perturbations dans leur vie quotidienne





Source : enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi. Champ : individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine.

Note : La taille et la couleur des mots n'ont pas de signification statistique. Le nuage de mots ne vise qu'à donner une représentation visuelle du vocabulaire spécifiquement associé à telle ou telle catégorie d'individus. Pour connaître la valeur-test associée à chaque mot, se référer à l'annexe J.

<u>Figure 5.</u> Nuages de mots du vocabulaire caractéristique des injures subies par des victimes selon leur degré d'interconnaissance avec l'auteur

Injures sexistes subies par des victimes ne connaissant pas l'auteur



Injures sexistes proférées par des auteurs onnaissant les victimes



Source : enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi. Champ : individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine. Note : La taille et la couleur des mots n'ont pas de signification statistique. Le nuage de mots ne vise qu'à donner une représentation visuelle du vocabulaire spécifiquement associé à telle ou telle catégorie d'individus. Pour connaître la valeur-test associée à chaque mot, se référer à l'annexe K.

Figure 6. Nuage de mots du vocabulaire caractéristique des injures proférées par des femmes



Source: enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi. Champ: individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine.

Note: La taille et la couleur des mots n'a pas de signification statistique. Le nuage de mots ne vise qu'à donner une représentation visuelle du vocabulaire spécifiquement associé à telle ou telle catégorie d'individus. Pour connaître la valeur-test associée à chaque mot, se référer à l'annexe L.Le nuage de mots des auteurs hommes n'est pas représenté: comme ils représentent une très large majorité des auteurs, les particularités de leurs injures se retrouvent dans la globalité de l'étude.

Une typologie des injures sexistes

À partir des analyses de classification effectuées⁴³, se profilent quatre configurations d'injures sexistes:

- √ Les injures professionnelles se concrétisant par une terminologie de mise à distance;
- ✓ Les injures de rue passant par une terminologie sexualisante;
- √ Les injures domestiques verbalisées par une terminologie avilissante;
- √ Les injures contre des hommes se manifestant par une terminologie racialisante.

Cette démarche permet de rapprocher et de visualiser au sein de chaque classe deux types de données:

- ✓ D'une part les mots d'injures qui ont tendance à être employés⁴⁴ souvent conjointement, c'est-à-dire des termes qui vont ensemble, également appelés segments de mots (par exemple sale + pute ou grosse + vache);
- ✓ D'autre part les caractéristiques des victimes à partir de variables sociodémographiques usuelles (sexe, tranche d'âge, tranche de revenu, statut matrimonial, niveau de diplôme...) mais également de variables circonstanciant l'atteinte (moment, lieu, suites) ainsi que celles relatives aux auteurs (nombre, sexe, etc.).

Ainsi, les classes - ou types - permettent de répondre simultanément aux questions suivantes: qui a été insulté de quoi, par qui, de quelle manière et quelles ont été les suites de l'atteinte?

Avertissements⁴⁵

L'unité de compte utilisée pour établir la classification présentée dans cette partie est le mot, et non la victime. Cependant, par commodité de formulation, nous parlerons parfois de «victime» composant ou formant la classe au lieu de «caractéristique de la victime ayant déclaré avoir entendu tel mot significatif de telle classe et ayant estimé que ces mots constituaient une injure sexiste».

Notons également que la classification présentée ne vise pas à distinguer entre des variables expliquées et des variables explicatives (à la différence des modèles de régression). Elle vise à dresser des types caractérisés par plusieurs variables en même temps. Comme le précise Alain Desrosières, «l'analyse des correspondances (due à Benzécri) classe des populations

d'individus [de mots, dans notre cas] selon une multiplicité de critères, puis étudie les proximités entre eux du point de vue de la batterie de ces classements. (...) Les co-occurences décrites et classées se prêtent à des métaphores plus organicistes que mécaniques [à la différence des modèles de régression]. Une espèce [dans notre cas, une classe] se caractérise par la juxtaposition de divers traits, sans que les uns expliquent les autres » (2008, p. 138 et p. 141). La classification ne permet donc pas d'expliquer la surreprésentation de certains mots et des variables caractérisant les individus les ayant utilisés dans leurs réponses au questionnaire.

D'autre part, les classes ne se composent pas exclusivement des mots et individus qui en sont caractéristiques. Le fait qu'une modalité soit caractéristique d'une classe n'exclut donc pas qu'elle se retrouve dans une autre classe. Elle en est caractéristique parce qu'elle y est surreprésentée par rapport à l'échantillon total.

Pour chacune des quatre classes (figures 7 et 8), nous commençons par présenter le contexte dans lequel les injures ont été commises. Puis, nous analysons le contenu de ces injures en nous appuyant en premier lieu sur une classification de mots (en la complétant par une ACM effectuée sur les segments de mots présentées en annexe M et qui permet de visualiser le contexte d'utilisation de mots injurieux).

Nous ne précisons pas nécessairement les valeurs-test associées aux variables ou aux mots injurieux 46 . Le lecteur est invité à consulter les annexes correspondantes pour en prendre connaissance (annexes N à \mathbb{Q}).

Le injures sexistes professionnelles: une terminologie de mise à distance



Cette classe contient 47% des formes verbales composant le corpus d'injures à caractère sexiste.

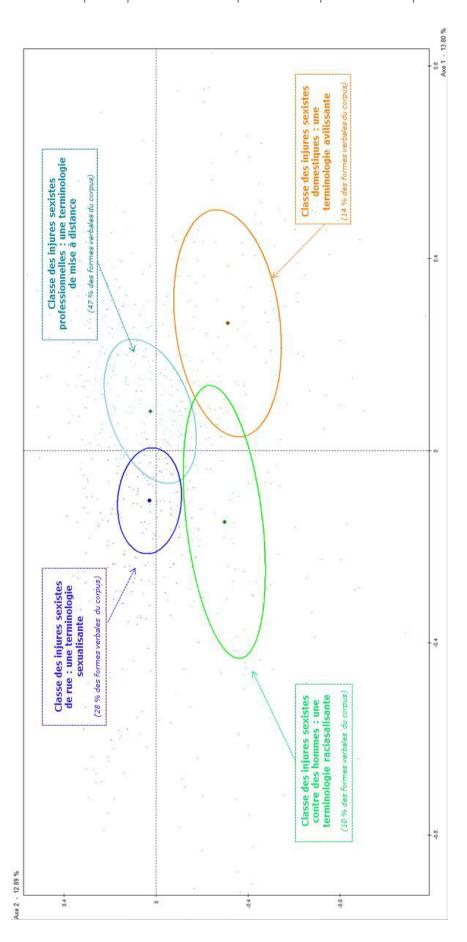
 C_3 L_1 A_1 S_1 S_1 E_1

Les injures sexistes de cette catégorie se démarquent principalement par le fait qu'elles visent les compétences des victimes⁴⁷ et non leur apparence⁴⁸. Cela rejoint directement le fait qu'elles ont tendance à se dérouler sur le lieu de travail des victimes et que celles-ci ont un emploi. Cela est aussi cohérent avec le fait que ces injures sont accomplies pendant la journée.

Les victimes ont tendance à être âgées d'au moins 40 ans⁴⁹ et être mariées, ou de manière moindrement caractéristique divorcées ou veuves. Ces victimes ont fait des études supérieures et ont un niveau de vie plutôt confortable, voire aisé⁵⁰.

- [43] Pour des précisions méthodologiques sur la classification en analyse textuelle, se référer à la partie «<u>Développements sur...</u>».
- (44) Nous devrions parler de mots «entendus par les victimes» plus exactement puisqu'il est question d'injures que les victimes disent avoir subies.
- (45) Ces avertissements méthodologiques sont repris du Grand angle n°42 sur les injures homophobes (Larchet, 2017).
- (46) Les valeurs-test perment d'identifier les mots et variables caractéristiques des classes. Pour des précisions, le lecteur est invité à consulter la partie « <u>Développements sur...</u> ».
- (47) La valeur lest associée à cette modalité est très élevée: 16,38. Cette information découle de la question suivante de l'enquête CVS: l'insulte « portait-elle sur vos
- compétences ?».
- (48) Cette information découle de la question suivante de l'enquête CVS: l'insulte « portait-elle sur votre apparence physique? ». La valeur test associée à cettemodalité est de 10,67.
- [49] Trois tranches d'âges sont caractéristiques de cette catégorie d'injures: les 50-59 ans (valeur-test de 8,77), les 40-49 ans (valeur-test de 5,91) et moindrement (valeur-test de 2,09) les 60-69 ans.
- (50) Leur niveau de revenu situe ces victimes dans les catégories moyennes supérieures (septième et huitième déciles) et aisées (deux derniers déciles). En d'autres termes les victimes se situent parmi le tiers de la population française la plus riche en termes de revenus.

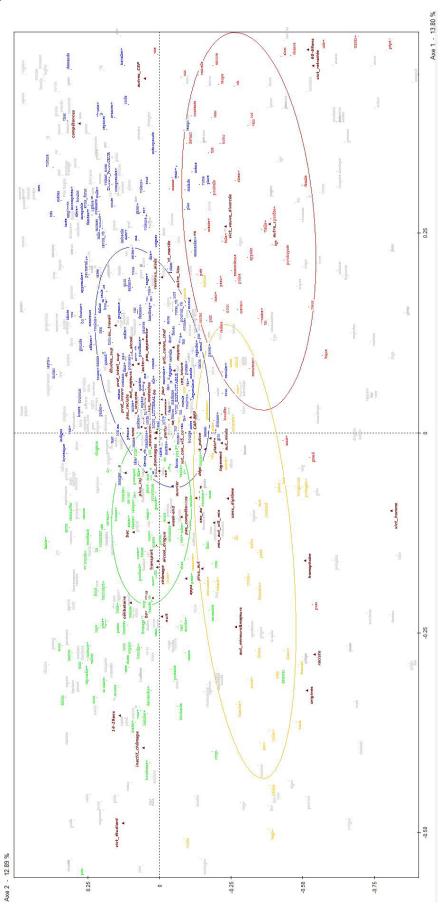
Figure 7. Représentation sur le premier plan factoriel de l'emplacement des quatre classes d'injures sexistes



Source: enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMSI.

Champ: individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine.

<u>Figure 8.</u> Représentation sur le premier plan factoriel de l'emplacement des quatre classes d'injures sexistes avec les mots et les variables



Source : enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi. Champ : individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine. Note : Les mots contributifs ont la couleur de leur classe d'appartenance, les mots illustratifs sont en gris et les éléments identifiés par un triangle grenat indiquent les variables associées aux mots.

Elles ont tendance à avoir des responsabilités professionnelles puisqu'elles appartiennent aux catégories intellectuelles supérieures, artisanes, commerçantes, cheffes d'entreprise ou encore font partie des professions intermédiaires⁵¹ (figure 9).

Les auteurs de ce type d'injures sont généralement seuls et majeurs. Le cadre spatial (lieu de travail) apparait cohérent avec le fait qu'ils ne sont pas souvent sous l'emprise de drogue et/ou d'alcool. Notons que les victimes de ce type d'injures indiquent éprouver des dommages psychologiques suite aux atteintes (qui ont tendance à ne pas être répétées), sans que ces paramètres ne soient caractéristiques de la classe.

Notons enfin que les injures de cette classe sont associées plus que dans les autres types à comporter un geste (doigt d'honneur par exemple), en plus des mots injurieux. Ce format contribue à rendre visible l'injure à un public éventuellement présent, c'est-à-dire à théâtraliser l'injure en la mettant publiquement en scène. À cet égard, il est important de souligner « le rôle [du] tiers « écoutant » [comme] capital dans l'identification de la portée de l'acte de langage » (Ernotte, Rosier, 2004, p. 38).

Injonction à l'invisibilisation : silence et distance

Les mots injurieux compris dans cette première classe correspondent à une demande, voire à une injonction d'éloignement: la victime est priée de ne plus être visible. Cette invisibilisation prend deux formes: une réduction au silence et une injonction à la distance. Ces deux dimensions passent par l'utilisation de nombreux verbes.

La réduction au silence se concrétise par des formes verbales comme tais, dire, fermer (complété par le mot gueule). La victime est intimée de ne pas se faire entendre.

Cette sommation phonique est accompagnée de l'emploi d'un certain nombre de termes enjoignant la victime à une invisibilisation physique. Notons ainsi la présence parmi les parangons⁵² de formes verbales telles que dégager, sortir, bouge, pousser, casser, allez, ici. L'auteur de l'injure met ainsi à distance la victime sur un plan spatial ou encore sous la forme d'une injonction visuelle: regarder, voir (qui peut être complété par faire également présent parmi les parangons). Cette dimension est portée à son paroxysme avec le terme foutre⁵³ dont le contexte d'utilisation (va te faire foutre) illustre la mise à distance de la victime. Si cette expression renvoie au figuré à l'idée d'envoyer paître quelqu'un, au sens d'« envoyer au diable » (Rey, 2016, p. 928), les premiers emplois connus du terme comportent une dimension sexuelle (que le terme conserve d'ailleurs

aujourd'hui). En effet, foutre du latin futuere, signifie pour un homme « avoir des rapports avec (une femme) » (*Ibid*, p. 928) puis à partir du XVIIIème renvoie de manière indifférenciée au fait, pour un homme ou une femme, d'être pénétré.

La mise à distance est enfin symbolique. Elle passe dans ce cas par l'emploi de pronoms à la troisième personne (elle, on), qui, prononcés en présence la personne concernée⁵⁴, introduisent une rupture dans la relation personnelle (visible par la présence dans les parangons des pronoms je, tu, me, moi, toi, ta, ma, mon, vous). La mise à distance symbolique s'opère également par l'emploi de termes globalisants, comme espèce et pauvre, qui, en rangeant la victime dans une catégorie préexistante, finissent de lui enlever toute singularité positive. En prêtant attention aux segments de mots, notons à cet égard que le terme espèce est employé suivi du pronom de. Cette forme constitue une «injure exemplaire » (Delor, 2002, p. 5).

À travers ces deux dimensions – silence et distance - apparaît l'idée d'une proximité devenue insupportable à l'auteur de l'injure et qui, nous y reviendrons, apparaît comme la face opposée du rapport à l'espace que provoquent les injures de rue qui tendent plutôt à un rapprochement.

La figure de la « mère envahissante »

L'injonction à l'invisibilisation que contiennent les formes verbales caractéristiques de cette classe est complétée par des termes incriminant la dimension entravante des femmes (chier complété par faire, emmerder), auxquelles il est intimé l'ordre de se tenir à distance d'enjeux qui ne les concerneraient pas (occuper, devoir, mêler complété par regarder). Cela peut être rapproché du fait que les victimes de cette classe ont tendance à occuper des postes de cadres et professions intellectuelles supérieures, laissant ainsi penser que les injures subies incriminent leur rôle de responsables; ce qui entre en cohérence avec le fait que les femmes de plus de 40 ans sont surreprésentées dans cette classe.

Notons également la présence parmi les formes verbales de cette classe de termes tels que mère, bourgeoise⁵⁵, madame et même femme qui sortis de ce contexte d'atteinte ne sont pas offensants. Laurence Rosier évoque à cet égard « la stigmatisation d'une classe (par ailleurs non injurieuse: belge, femme, professeur) par assignation identitaire donc subie et imposée, pourvue dès lors d'une valeur négative » (2009, p. 37). On retrouve donc dans cette classe des rôles attribués aux femmes dans une logique traditionnelle de misogynie: empêcheuse de tourner en rond, responsable castratrice⁵⁶, qui sont parfois associés au statut, dans son versant négatif, de la mère.

⁽⁵¹⁾ Les valeurs-test associées à ces modalités sont respectivement de 4,74, 2,09 et 3,71.

⁽⁵²⁾ Un parangon est une forme verbale caractéristique d'une classe.

⁽⁵³⁾ En prêtant attention aux segments de mots, on relève que la forme foutre a tendance à être utilisée à travers l'expression va te faire foutre.

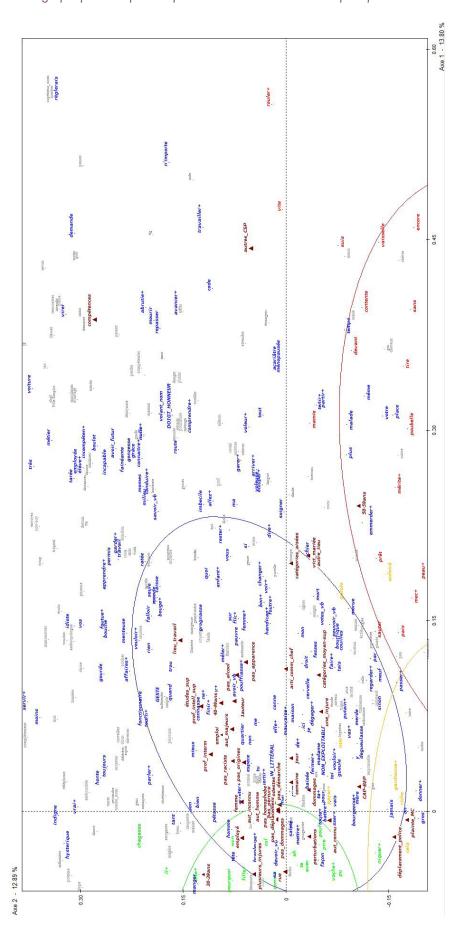
⁽⁵⁴⁾ Cela laisse suppose la présence de tiers dans ces configurations injurieuses bien que nous ne soyons pas en mesure de le savoir à partir des données dont nous

disposons. À cet égard « le seul fait qu'il y ait présence d'un tiers transforme toute injure à deux en une injure à trois, puisqu'indépendamment de la volonté de l'un ou l'autre antagoniste, celui auquel l'injure est adressée directement, se trouve être injurié devant témoin » (Larguèche, 2011b).

⁽⁵⁵⁾ Notons que les victimes de cette classe ont davantage tendance que les autres à appartenir aux catégories aisées (deux derniers déciles de revenus).

⁽⁵⁶⁾ Que complètent les formes mal et baisée.

Figure 9. Représentation graphique sur le premier plan factoriel de la classe des injures professionnelles



Source : enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi.

Champ: individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine.

Omniprésence de termes à suffixe péjoratif

Les injures subies par les victimes appartenant à cette catégorie de la typologie ont également pour trait caractéristique le fait d'être pour beaucoup composées du suffixe –asse. Ce «suffixe malsonnant» (Normand, 2009, p. 113) comporte une connotation péjorative, ce que son étymologie confirme puisque la forme acea signifie vulgaire en latin.

Le terme grognasse fait écho à l'injonction au silence précédemment évoquée dans la mesure où, dérivé du verbe grogner- «qui grogne» - il désigne «une femme laide et d'humeur acariâtre» (Rey, 2016, p. 1039)⁵⁷. Par extension, il est utilisé pour désigner une femme de manière infamante.

Le suffixe -asse accentue la connotation dépréciative de mots comportant pourtant déjà une dimension insultante, à l'image de connasse. Ce terme, accolant con au suffixe -asse, permet de désigner « de manière péjorative le sexe féminin » à partir du XVIIème siècle mais également au figuré une « femme bête » (Ibid, p. 525). Notons que la forme conne, également présente parmi les parangons de cette classe, est la forme féminine du mot con qui en latin (cunnus) désignait le sexe de la femme. Il n'est pas anodin que ce terme en soit venu à acquérir au sens figuré la définition d'imbécillité. Nous reviendrons par la suite sur ce glissement dépréciatif qu'introduit la féminisation de termes ou la simple désignation d'attributs féminins en langue française.

Le terme pétasse, que subissent également les victimes de cette classe de la typologie, comporte l'idée, comme de nombreuses insultes (nous y reviendrons dans la sous partie suivante) de saleté. Dérivé argotique du mot pet, le terme pétasse désignait au XVIIIème siècle une «radoteuse puis une prostituée» (*Ibid*, p. 1701). La forme «putain» également présente parmi les parangons de cette classe prolonge ce champ lexical alliant prostitution et saleté. Ce terme, dérivé de pute⁵⁸, prend dès le XIIIème la signification d'une «femme débauchée» ⁵⁹ ou qui se prostitue (*Ibid*, p. 1910).

Parmi les parangons de cette classe, figure enfin la forme pouffiasse, qui accole le suffixe – asse au à pouffi, lié au terme « bouffi » (du normand) et qui désigne une personne grosse, lourde et vulgaire.

En prêtant attention aux contextes d'utilisation de ces mots injurieux, nous pouvons constater qu'ils peuvent être accolés pour produire un effet injurieux cumulatif (connasse, pétasse, conne salope). Notons enfin que les victimes de

(57) Toutes les définitions mentionnées sont extraites du Dictionnaire historique de la langue française (Rey, 2016).

(60) Valeurs-test de 11,86 pour la variable relative à l'apparence et de 7,85 pour

cette classe ont davantage tendance que les autres à ne pas vouloir indiquer les mots injurieux subis à l'enquêteur Insee.

Les injures sexistes de rue: une terminologie sexualisante



Cette classe contient 28% des formes verbales composant le corpus d'injures à caractère sexiste.

Dans ces configurations injurieuses, il est question d'atteintes visant l'apparence physique des vic-

times et non leurs compétences⁶⁰, ce qui se trouve, comme nous le verrons par la suite, confirmé par les parangons de cette classe.

La principale caractéristique de ces configurations injurieuses renvoie au fait qu'elles visent des femmes⁶¹ jeunes (14 à 29 ans⁶²) et célibataires. Elles se situent dans les catégories à bas revenus⁶³ ce qui apparait cohérent avec le fait qu'il soit plus souvent question que pour le reste des injures sexistes d'étudiantes, de personnes au chômage ou inactives. Ces victimes ont tendance à avoir le niveau baccalauréat ou, de manière moins caractéristique, ne pas avoir de diplôme (figure 10).

En termes spatio-temporels, ce type d'injures a tendance à se dérouler de nuit et au cours du week-end (ou de jours fériés). L'espace public est le cadre caractéristique de ces insultes, en premier lieu dans la rue, mais également dans les transports en commun. Ces configurations s'établissent « sous couvert d'anonymat et face au regard public » (Auger, Fracchiolla, Moïse, Schultz-Romain, 2008, p. 634).

Les auteurs de ces injures dans l'espace public sont plusieurs (au moins deux auteurs) et ont un peu plus tendance que dans le reste des configurations injurieuses à être au moins en partie composées de mineurs⁶⁴. Ces caractéristiques permettent de pointer la dimension potentiellement intégratrice que peut revêtir l'injure dans le cadre d'une dynamique de groupe, en l'occurrence jeune (Perea, 2011) mobilisant ainsi « des enjeux identitaires et des enjeux d'intégration ou d'exclusion dans le groupe des pairs » (Durif-Varembont, Weber, 2014, p. 156). Ces configurations injurieuses se démarquent également par le fait que leurs auteurs sont plus fréquemment sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiant. Cette caractéristique complète les circonstances nocturnes et de week-end - que l'on peut supposer associées à des contextes festifs et récréatifs - de ce type

la variable relative au fait de ne pas viser les compétences.

- (61) Le sexe des victimes est caractéristique de cette classe, sans l'être fortement (valeur-test de 2,9).
- (62) Les victimes mineures ainsi que celles âgées de 70 ans et plus ont un peu plus tendance à être injuriées de manière sexiste par des femmes ou des auteurs
- (63) Leur tranche de revenus est comprise dans les trois premiers déciles. En d'autres termes, elles font partie des 30 % de la population française les plus pauvres.
- (64) Tout comme pour la variable relative à l'emprise de l'auteur de drogue et/ou d'alcool, la minorité des auteurs est dite supposée car évaluée par la victime.

⁽⁵⁸⁾ Sur lequel nous reviendrons dans la sous-partie suivante puisque c'est le premier parangon de la classe des injures sexistes visant des victimes jeunes dans l'espace public.

⁽⁵⁹⁾ Nous pouvons relever que le terme putain n'a pas qu'un strict sens péjoratif puisqu'à partir du début du XIX^{ème} siècle, il prend une valeur de quasi-juron exclamatif «exprimant tous les registres affectifs, colère, mépris mais aussi surprise, admiration» (Rey, 2016, p. 1910), comme par exemple l'expression «putain, c'est énorme!».

d'injures sexistes. Ces injures ont tendance à être répétées (plus d'une atteinte subie par la victime) sans que cette variable ne soit caractéristique de la classe.

Figuration de la jeune femme en « fille facile »

Les deux termes les plus caractéristiques de cette classe - pute et salope - ont une certaine cohérence lexicale puisqu'ils désignent tous deux une femme de petite vertu et par extension une prostituée. Le terme pute renvoie en ancien français à une « une femme de mauvaise vie » (Rey, 2016, p. 1911) tandis que le sens dérivé du terme salope désigne « une femme dévergondée » (Ibid, p. 2138).

Notons que ces deux termes véhiculent l'idée de saleté. Le terme pute découle du latin putidus « pourri, gâté, puant, fétide » qui est un dérivé de putere équivalent à « pourrir, se corrompre » (Ibid, p. 1910). Le mot salope désignait quant à lui, au XVIIIème siècle, une personne, femme ou homme, « très malpropre » ; ce que l'étymologie confirme puisque le terme provient des formes sale et hoppe qui est une forme dérivée de huppe, « oiseau ayant la réputation d'être très sale » (Ibid, p. 2138). Le mot salope est donc étymologiquement une forme pléonastique de l'idée de saleté.

Ce glissement de sens de la saleté vers la souillure, que l'on peut relever à travers les évolutions de signification du mot salope, ne lui est pas spécifique. On le relève en effet plus globalement dans la langue française à travers la féminisation de certains termes, dès lors que ceux-ci acquièrent une signification désobligeante (Levy, 2017; Lausberg, 2017). Dans le même ordre d'idée, de nombreux termes prennent en français une acception désobligeante dès lors qu'ils sont au féminin. Le terme garce - forme féminine de gars - qui figure dans les parangons de cette classe, en fournit un exemple. Ce mot qui désignait originellement une « jeune fille » (XIIème siècle) acquiert progressivement un sens péjoratif de « jeune fille ou femme débauchée » ; dépréciation que son équivalent masculin n'a pas subie (Rey, 2016, p. 977).

Dans le prolongement des termes incriminant une dépravation féminine, la forme trainée désigne dans son acception familière et métaphorique « une femme de mauvaise vie » depuis le XVème siècle. Le terme pouffe (abréviation de pouffiasse depuis les années 1980), relevant du « répertoire misogyne » (Ibid, p. 1825), renvoie, dans sa forme argotique, à une prostituée avec le sens supplémentaire de grosseur et de vulgarité⁶⁵. Parmi les parangons de cette classe, et dans le même ordre d'idées, figurent les termes prostituée, catin ou une de ses formes argotique (sud de la France) : chagasse.

Placés en amont d'un autre terme, des adjectifs qualificatifs peuvent également majorer la dimension injurieuse (sale, grosse). Le terme sale, adjectif injurieux par excellence, se retrouve parmi les parangons de ce corpus. En prêtant attention aux segments de mots on note ainsi la présence parmi les formes verbales de cette classe de sale pute/connasse/pétasse, grosse pute/salope. Notons également l'utilisation, comme dans la première classe de la typologie, de deux termes grossiers accolés majorant ainsi la dimension injurieuse: salope pute, connasse salope, pute connasse. Il est également intéressant de relever que comme pour la première classe, l'expression espèce de figure parmi les parangons.

Des termes anatomiques ou renvoyant au physique

Les victimes visées par ce type d'injures de rue estiment plus que le reste des victimes que les mots qu'elles ont subis portaient sur leur apparence physique; ce que les parangons de cette classe confirment.

Au-delà de termes désignant des parties du corps de manière familière (patte⁶⁶), qu'elles soient intimes (cul, chatte, seins) ou non (jambe), et pas nécessairement féminines (bite), les mots rapportés par les victimes renvoient à leur physionomie (habiller, blonde⁶⁷).

Les adjectifs caractéristiques du vocabulaire injurieux de cette classe qualifient de manière dépréciative le physique des victimes (grosse, petite, moche, lourde).

Une terminologie animalisante

Les injures sexistes de cette classe de la typologie ont également tendance à renvoyer à un vocabulaire animalier. Cette convocation de l'animal afin de déprécier la cible du propos constitue une forme usuelle d'insulte (Laforest, Vincent, 2004, p. 60).

Si ces termes désignent des animaux, ils prennent généralement une connotation injurieuse lorsqu'ils sont prononcés à l'encontre d'une personne, que ce soit pour incriminer sa vertu (chienne désignant une «femme de mauvaise vie »; cochonne dénotant à la fois un «comportement sexuel réprouvé» mais également l'idée de «saleté physique») ou attaquer son apparence physique (vache⁶⁸, truie⁶⁹). Ces formes complètent ainsi le terme chatte, forme argotique du sexe féminin.

Cette façon de ranger les femmes dans un bestiaire dégradé véhicule en même temps, de manière systématique, une condamnation s'inscrivant sur un registre à la fois physique et moral. Cette condamnation passe à travers la dualité entre la saleté et la souillure inhérente aux mœurs dépravées.

⁽⁶⁵⁾ Le terme a déjà été abordé dans la classe précédente.

⁽⁶⁶⁾ Ce terme, précédé du mot quatre (également un parangon de la classe), contribue à animaliser la victime tout autant qu'il décrit une position sexuelle.

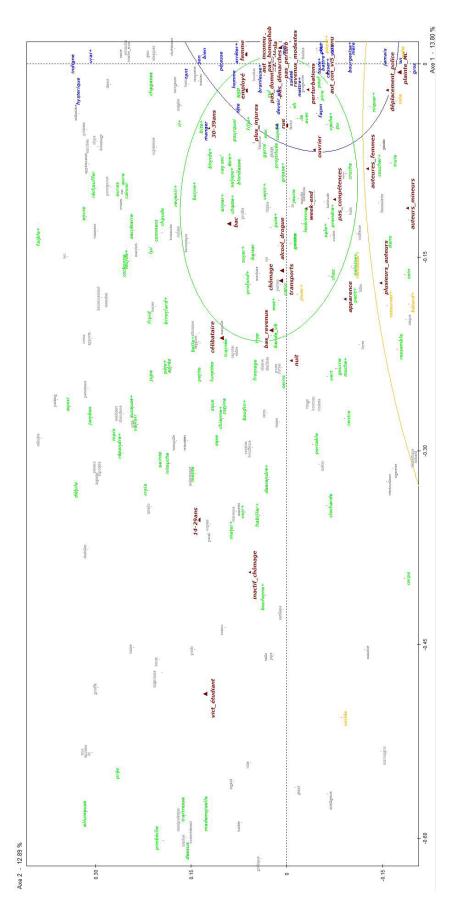
⁽⁶⁷⁾ Notons également la présence parmi les termes de sa déclinaison péjorative

⁽⁶⁸⁾ Notons que ce terme renvoie également à la notion de prostitution puisque

l'expression «faire la vache» signifiait au XVII^{ème} se prostituer. Le terme vache désigne une femme jugée trop grosse, dérivant de l'idée de femme grossière et sale (Rey, 2016, p. 2550).

⁽⁶⁹⁾ Ce terme, tout comme celui devache, renvoie de manière duale à l'idée de «forte corpulence» et de saleté mais également de «vie dissolue» (Ibid, p. 2522)

Figure 10. Représentation graphique sur le premier plan factoriel de la classe des injures de rue



Source : enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi.

 $Champ: individus \ de \ 14 \ ans \ et \ plus \ r\'esidant \ en \ France \ m\'etropolitaine.$

Ces formes verbales sont employées conjointement à l'auxiliaire être (5^{ème} parangon de la classe) qui suggère la dimension performative de l'injure assignant à la victime une identité, en l'occurrence sale et dépravée.

Des verbes injonctifs ou sexualisés

Les verbes caractéristiques de la terminologie injurieuse prononcée dans l'espace public désignent directement des actes sexuels (baiser, sucer, niquer) ou de manière dérivée (prendre, pète, bander). Ces verbes peuvent être précédés du pronom personnel te, personnifiant ainsi la victime dans l'expression injurieuse face au locuteur (avec, chez, moi). Toujours dans cette perspective d'un acte sexuel souhaité par le locuteur et qui prend la forme d'un souhait unilatéral (envie, aimer), on retrouve des termes réduisant la victime à une stricte dimension sexuelle (suceuse, chaude). La présence de formes verbales introduisant la requête et la demande plus ou moins directes questionne la portée persuasive du registre injurieux (Vincent, Barbeau, 2012).

D'autres verbes conjugués comportent l'idée d'une injonction spatiale et, de fait, une emprise sur le corps de la victime : venir, rentre, monte, revenir.

Le compliment astreignant

Parmi les mots caractéristiques des injures de cette classe, on trouve également des adjectifs qualifiant le physique de la victime (belle, bonne). Ces adjectifs, se voulant élogieux, sont perçus par les victimes comme des injures, et peuvent être interprétés comme des compliments astreignants, au sens où ils créent des obligations pour la victime qui ne les a pas sollicités (ce que l'interjection eh tend à l'illustrer). Ces compliments asymétriques, faisant naître une obligation (remercier, accuser réception, sourire), s'ensuivent de mots interrogatifs traduisant même un glissement vers l'interpellation (pourquoi, comment) et renforçant ainsi leur dimension potentiellement oppressante. Ils s'appuient en outre sur le présupposé selon lequel la valorisation des femmes passe par leurs attributs physiques, renvoyant ainsi à la construction des normes de genre.

Cela se constate dès les premiers temps de la socialisation: « si les filles sont plus souvent encouragées pour leur conduite et complimentées pour leur apparence physique, les garçons le sont pour leurs performances et leurs réalisations » (Rouyer, Mieya, le Blanc, 2014, p. 114). Les injures sexistes questionnent à cet égard la construction de l'identité de genre entendue comme « la façon dont les êtres humains pensent et ressentent leur identité individuelle en regard des deux sexes définis et construits par l'ordre du genre » (Bereni, Chauvin, Jaunait, Revillard, 2016, p. 111). Notons enfin que les victimes rapportant les mots d'injures de cette classe ont davantage tendance que les autres types de victimes d'injures sexistes à ne pas se souvenir de l'injure exacte.

(70) Variable la plus caractéristique avec une valeur-test de 18,97.

(71) Notons que le terme famille figure parmi les parangons de cette classe.

Les injures sexistes domestiques: une terminologie avilissante



Cette classe contient 14% des formes verbales composant le corpus d'injures sexiste.

Les configurations injurieuses de cette classe concernent des victimes retraitées⁷⁰ mais également d'autres types de situations

d'inactivité (femmes au foyer, etc.).

Ces victimes sont âgées d'au moins 50 ans (la tranche d'âge la plus caractéristique est celle des 60-69 ans). Ces victimes, non diplômées, sont veuves ou divorcées mais également mariées. Elles appartiennent aux catégories aisées (deux derniers déciles de revenus) ou moyennes supérieures (septième et huitième déciles).

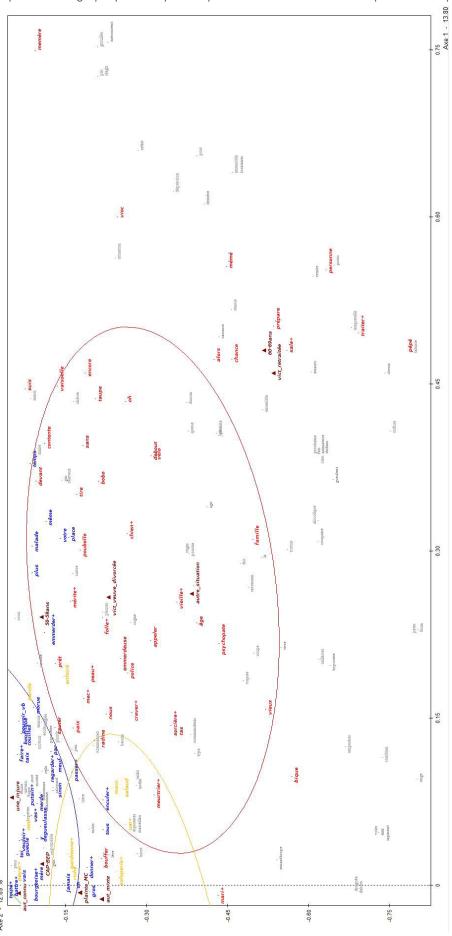
Ces injures sexistes, qui ont tendance à ne pas être répétées, se déroulent dans l'espace privé: au sein d'un logement, que ce soit celui de la victime ou non. Elles visent l'apparence physique des victimes plutôt que leurs compétences. Les auteurs ont davantage tendance que dans le reste des configurations à être mineurs (au moins partiellement dans le cas de groupe d'auteurs) mais également être de sexe féminin (là encore au moins partiellement dans le cas de groupe d'auteurs).

Des termes incriminant la vieillesse

Les mots injurieux compris dans cette classe ont tendance à pointer l'âge des victimes: vieille (complété par peau, salope, connasse, conne, pute), âge, mamie, mémé, mémère, vioque. Notons que certains de ces termes, même s'ils traduisent l'idée de filiation, sont usuellement employés indépendamment du statut effectif de la personne dans la cellule familiale⁷¹. Ainsi, si le terme mémère a la même signification que le terme grand-mère, on relève qu'au XIXème siècle, il sert à désigner une «grosse femme d'un certain âge » (Ibid, p. 1388). Dans le même ordre d'idées, mémé, qui en est une variante dialectale, sert à la fois à désigner de manière affectueuse une grand-mère mais peut également prendre le même sens péjoratif que mémère (figure 11).

L'adjectif vieille est également accolé aux termes bique et taupe, qui outre le fait de désigner des animaux, renforcent la centralité de l'âge dans les injures de cette classe. L'expression vielle bique désigne en effet à partir de 1830 une vieille femme tandis celle de vieille taupe renvoie à l'idée de «femme désagréable» après avoir été plutôt associée à celle de «femme de mauvaise vie» au début du XIXème siècle (Ibid, p. 2398).

Figure 11. Représentation graphique sur le premier plan factoriel de la classe des injures domestiques



Source: enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi. Champ: individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine.

La figure de la «vieille sorcière»

Les injures comprises dans cette classe de la typologie ont également la caractéristique de pathologiser la victime en lui assignant des attributs anormaux et dont le terme sorcière est la forme emblématique. Ce mot désigne, dans ses premiers usages connus, une femme « à qui est attribué un pouvoir surnaturel dû à un pacte avec le diable », en d'autres termes un « personnage féminin maléfique ». Le mot sorcière acquiert progressivement (au XVIème siècle) le sens de « femme vieille, laide et méchante » (Ibid, p. 2266).

Pour compléter ces reproches physiques, notons que le terme tas, parfois utilisé pour pointer la corpulence d'une personne, figure parmi les parangons de cette classe. La présence de ce mot, éventuellement renforcé par l'adjectif vieille, apparaît donc cohérente avec celle du terme folle qui suscite en outre la peur. Si le mot désigne originellement l'idée de troubles mentaux, il renvoie également au sens figuré à l'idée de la frontière avec les normes en opposant folie et raison. Cette frontière est réactivée à travers le terme psychopathe également présent dans cette classe injurieuse et qui désigne, dans son sens figuré, une personne jugée dangereuse. À travers ces mots, il est attribué à la victime une potentialité nuisible, inquiétante voire menaçante.

Les injures sexistes envers les hommes: une terminologie racialisante



Cette classe contient 11% des formes verbales composant le corpus d'injures à caractère sexiste.

Les configurations injurieuses de cette classe visent plutôt des hommes⁷², qui considèrent que l'atteinte avait aussi une dimension

raciste et/ou homophobe⁷³ en plus d'être sexiste. Les injures de cette classe ont donc tendance à être multi-caractérisées, ce qui rejoint le fait que les hommes tendent beaucoup plus que les femmes à qualifier de plusieurs manières l'injure sexiste subie⁷⁴.

Les variables caractéristiques de cette classe détaillent peu d'éléments de profil des victimes ou même de détail sur les circonstances de ces atteintes. Notons, que les victimes ont tendance à avoir un niveau de diplôme équivalent au CAP-BEP et à appartenir à la catégorie socio-professionnelle des professions intermédiaires. Ces insultes sexistes ont tendance à se dérouler sur le lieu de travail de la victime⁷⁵.

Une autre spécificité de ce type d'injure concerne le sexe des auteurs puisque ceux-ci généralement en groupe ont

(72) Bien que minoritaires parmi les victimes d'injures sexistes, les hommes sont représentés dans la classification dans la mesure où les caractéristiques des atteintes qu'ils subissent se «démarquent» du reste des injures sexistes (la classification visant, en effet, à rendre les contrastes saillants).

(73) Valeur-test de 11,08.

davantage tendance que dans le reste des configurations injurieuses à être des femmes ou des groupes d'auteurs mixtes. Ces groupes d'auteurs comportent également au moins un auteur mineur.

L'invocation de la couleur de peau et de l'origine

Les termes formant les injures rapportées par les victimes de cette classe ont une dimension raciale (race, blanc/he, noire, black, arabe), voire même explicitement raciste (nègre, bougnoul). Cela rejoint directement, comme nous le verrons, le fait que les victimes ont tendance à considérer que les injures portaient sur leurs origines (ce que le terme bâtard illustre) et avaient une dimension raciste.

Dans le prolongement de cette terminologie raciale, la rhétorique injurieuse est fortement ancrée d'un point de vue géographique. On note ainsi la présence parmi les parangons de cette classe des mots français/e, pays, portugais (figure 12).

La convocation des normes traditionnelles de virilité

Les mots grossiers de cette classe incriminent, tout comme les injures féminines des deux premières classes, l'idée de saleté et sa dualité avec la souillure morale.

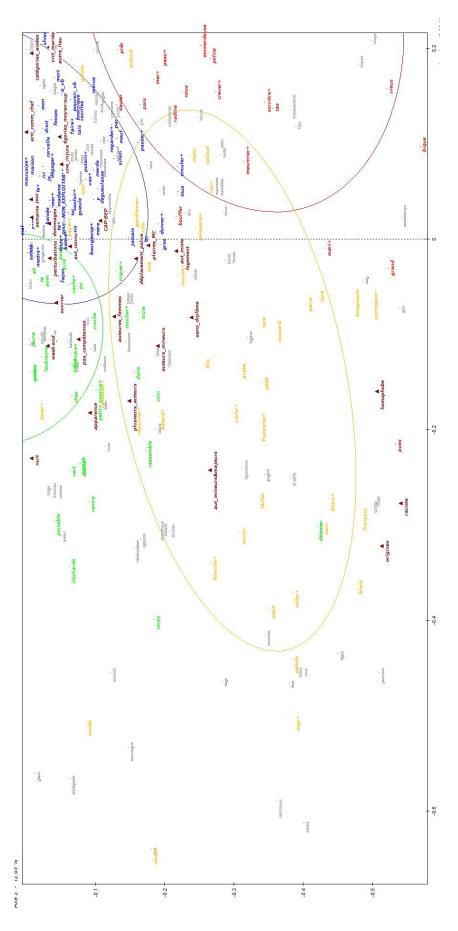
Ainsi le terme enfoiré est le participe passé du verbe enfoirer qui signifie « salir, souiller » avant de désigner « un bon à rien ». La forme salaud - masculin de salope - désigne initialement une personne « très sale » (XVIème siècle) puis « moralement répugnante » et également « homme salace » (XIXème siècle). Il est important de relever que cette connotation sexuelle dans un terme injurieux spécifiquement orienté vers des hommes ne conditionne pas, comme elle le fait pour les injures à l'adresse des femmes, une dimension dépréciative et même bien au contraire : « dans ce cas, il n'y a pas forcément de péjoration, l'état des mœurs valorisant la liberté sexuelle chez l'homme ; à l'inverse cette liberté est dépréciée chez la femme dans l'emploi de salope. Le féminin salaude [«prostituée »] ne s'emploie plus, supplanté par salope » (Ibid, p. 2136).

Les victimes de cette classe qualifient les injures sexistes subies comme étant également homophobes. Il n'est à cet égard pas anodin de relever que parmi les parangons injurieux de ce type de configuration, on trouve des termes censés attenter à la virilité de leur victime par le prisme de leur sexualité supposée, à l'image du terme pédé qui « désigne le plus souvent un non-respect des attributs masculins « naturels » plutôt qu'on ne songe à la véritable orientation sexuelle de la personne » (Borillo, 2000, p. 18). Ce terme correspond à une «figure repoussoir» pour les jeunes hommes symétriquement opposé à celui de pute pour les

⁽⁷⁴⁾ Pour rappel, 8 % des femmes victimes d'injures sexistes considèrent que l'injure était également raciste, antisémite ou xénophobe contre 29 % d'hommes. 2 % des femmes victimes considèrent que l'injure était également homophobe contre 20 % pour les hommes (<u>partie 1</u>).

⁽⁷⁵⁾ Valeur-test de 2,55.

Figure 12. Représentation graphique sur le premier plan factoriel de la classe des injures contre des hommes



Source: enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi.

Champ : individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine.

femmes, «ne pas être conforme aux normes de genre ne [faisant] pas courir le même risque aux filles et aux garçons (...) la première cause d'exclusion pour les filles, c'est qu'on puisse les imaginer sans entrave sexuelle, se laissant aller à une sexualité visible, active et en dehors de cadres contraignants; la première cause d'exclusion pour les garçons, c'est qu'on puisse douter de leur virilité» (Clair, 20012, p. 69).

Le terme pédale, dont le genre féminin accentue la dimension injurieuse, désigne (depuis le début du XXème siècle) un homosexuel⁷⁶. Les liens étroits entre homophobie et sexisme (Bereni, Chauvin, Jaunait, Revillard, 2016) - «les deux faces d'un même phénomène social» (Borillo, p. 87) - se retrouvent encore en filigrane à travers ces formes verbales dont il est intéressant de relever la présence à la fois dans un corpus de mots considérés comme sexistes par leurs victimes mais également dans le corpus de mots considérés comme homophobes.

On retrouve cette sanction d'une déviance supposée vis-àvis des normes de virilité à travers l'étymologie du mot con qui figure également dans les parangons de cette classe. En effet, le terme sous-tend, notamment au XVIIIème siècle, des « comparaisons désobligeantes pour la virilité ». Rappelons également que ce terme dérivé du latin désignait au XIIIème siècle le sexe de la femme. On retrouve donc la féminisation d'un terme (et en l'occurrence la désignation d'un attribut féminin) comme entachant un terme en langue française.

Enfin, un certain nombre de verbes de cette classe peuvent dénoter une intention d'action menaçante: retourner (complété par chez toi), violer, lâcher, coller, ramasser, que confirme la présence du mot main.

Une mise en perspective des quatre configurations injurieuses

Les différents points abordés nous conduisent à pointer un certain nombre d'éléments mis en évidence par la typologie de configurations injurieuses. Les constatations portent d'une part sur la notion d'injure⁷⁷ en général mais également sur ce que leur dimension sexiste ajoute à ces dernières. L'injure est indissociablement un acte de parole et un acte de violence. Cette violence s'accomplit selon trois registres: l'assignation à des rôles stéréotypés; la dégradation symbolique du corps; l'infraction de règles relationnelles.

L'assignation de rôles sociaux stéréotypes

L'injure est une forme de violence par le fait qu'elle assigne la victime à des rôles stéréotypés. Cette assignation se fait par la mobilisation d'un tiers collectif. On peut considérer, au premier abord – et de manière réductrice – qu'une configuration injurieuse comprend un injurié (la victime) face à un injurieur (l'auteur). Mais l'attention portée aux caractéristiques des injures (partie 1) ainsi qu'aux mots mobilisés dans ces configurations injurieuses (partie 2) nous conduit à élargir cette définition. En effet, les groupes d'auteurs (classe 2) mais également la rhétorique de mise à distance (classe 1) tendant notamment à injurier une personne présente en ne s'adressant pas directement à elle introduit d'une part la place du tiers spectateur mais aussi de l'«injuriaire (celui auquel s'adresse les propos)» (Larguèche, 2011b). Le cadre de l'injure excède en effet la seule relation duale entre la victime et l'auteur. Elle mobilise en fait un tiers collectif, qui prend, dans des cas comme les injures sexistes, les traits figés de rôles sociaux stéréotypés.

Abstraction faite de la classe des victimes hommes (<u>classe 4</u>), ces stéréotypes que mobilisent les mots d'injures sexistes se déclinent autour de trois âges sociaux de la femme: des femmes jeunes, proies et objets de désir sexuel (<u>classe 2</u>); des femmes actives responsables, réputées castratrices et envahissantes (<u>classe 1</u>); et des femmes mûres enfermées dans leur rôle familial (<u>classe 3</u>). En d'autres termes la «fille facile» (la fille) devenant une «mère envahissante» (la mère) puis une «vieille sorcière» (la grand-mère).

Les quatre classes de la typologie permettent en outre de mettre en évidence les représentations stigmatisées en fonction du genre: la vertu sexuelle des femmes correspondant au respect des normes de virilité des hommes (Clair, 2012) avec pour figures repoussoirs respectives la pute et le pédé.

Dégradation symbolique du corps

L'injure est une forme de violence par le fait qu'elle humilie son destinataire, en passant notamment par la dégradation symbolique de son corps. Certaines analyses des injures insistent ainsi sur le lien étroit que celles-ci entretiennent avec les tabous. Claudine Moïse évoque l'« usage du tabou du langage [qui] s'actualise dans trois domaines sémantiques: le sacré (la religion), les excréments (la scatologie) et la sexualité» (2011, p. 30). Elle rappelle par ailleurs que « les mots transgressifs les plus utilisés sont ceux liés à la sexualité» (2011, p. 30). La sexualité qui sert de support aux injures correspond à des aspects du corps considérés comme souillés, ce que vient renforcer l'animalisation du corps sexuel.

Le corps est une cible récurrente dans les injures sexistes, tout comme, rappelons-le, dans les injures homophobes visant des hommes; ce qui apparait cohérent avec le fait que les victimes ont tendance à estimer que les injures portent sur leur apparence physique. Mais l'évocation du corps devient violence par la dialectique injurieuse qu'elle produit en lui accolant une sexualité (débridée), une animalité (humiliante) et l'idée de saleté. Animalisation, saleté et sexualité sont trois registres centraux des injures sexistes

⁽⁷⁶⁾ L'expression « faire la pédale » désignant même une « manœuvre homosexuelle passive » (Rey, 2016, p. 1164).

⁽⁷⁷⁾ Bien que conscients des différences entre les termes d'injures et d'insultes (Rosier, 2009; Lagorgette, 2012; Lagorgette, Larrivée, 2004), nous avons

utilisé l'une ou l'autre forme de manière indifférenciée dans notre étude.

^{(78) «} Par les procédés d'appartenance et de ressemblance, l'injurieur inclut l'autre dans une espèce et corollairement (par les mécanismes de non-appartenance et de non-ressemblance) l'exclut de la sienne » (Larguèche, 2011a, p. 7).

par lesquels le corps est visé dans ses aspects dégradés. Ces différentes dimensions (sexualité débridée, vénalité sexuelle, ignorance et bêtise, saleté et impureté) synthétisent une forme archétypale des injures sexistes (Lausberg, 2017).

L'infraction de règles relationnelles

Enfin la nature jugée violente des mots reçus provient de sa dimension contextuelle. Le sentiment que certains mots prononcés sont mal à propos, irrespectueux, dégradants varie en fonction du type de personnes, des situations, des espaces ou encore des occasions. Encore une fois, la dimension injurieuse des propos n'émerge pas des mots en eux-mêmes mais du contexte de leur énonciation. On peut considérer que cette connotation correspond à l'infraction de certaines attentes, ou règles, associées à certains contextes.

Cette dimension contextuelle des injures est particulièrement visible dans la typologie des injures sexistes. Certains mots sont plus associés à certains lieux qu'à d'autres; ils rompent donc certaines attentes correspondant à certains types d'espaces. Ainsi les situations de travail conduisent les individus à coopérer; la mise à distance (classe 1) correspond ainsi à une infraction de cette règle. De même,

les espaces publics sont habituellement régis par le respect de l'espacement, tout en manifestant la prise en compte de l'autre: ce que le sociologue Erving Goffman a appelé «l'inattention polie » (1973). L'injonction à se rapprocher proférée dans les espaces publics (classe 2) correspond ainsi à une infraction, surtout quand elle prend l'allure d'une séduction forcée. Enfin les règles intrafamiliales orientent vers une considération des plus anciens. Traiter les femmes les plus âgées de la famille de « vieille sorcière » correspond à une infraction de ces règles (classe 3).

Ces trois points sur la violence des injures (stéréotypes, dégradation du corps, infractions de règles propres à certains contextes) conduisent à suggérer que la dimension injurieuse des mots ne relève pas seulement de la psychologie individuelle mais qu'elle prend également sens dans des rapports sociaux plus généraux.

Conclusion

Les injures sexistes, en hausse depuis 2013 et en particulier sur le lieu de travail, se caractérisent par deux traits principaux. D'une part, elles sont principalement subies par des femmes; même s'il ne faut pas écarter complètement le fait que près d'un dixième des victimes sont des hommes. D'autre part, elles sont plus souvent que les injures en général accomplies par des groupes d'hommes qui ne connaissent pas la victime. Or, ces caractéristiques se retrouvent particulièrement saillantes dans les injures subies dans les espaces publics. C'est ce qui justifie qu'un focus a été fait sur les injures dites de rue. Les subissent surtout des jeunes femmes, qui voient ciblée leur apparence physique. Les jeunes femmes sont ainsi surexposées aux injures sexistes.

L'analyse textuelle des mots d'injures subis montre alors que les jeunes femmes, quand elles sont injuriées dans les espaces publics, sont susceptibles d'être rabattues sur un rôle social stéréotypique: la «fille facile», qu'il suffirait de complimenter sur son apparence physique pour en obtenir les faveurs sexuelles. Mais l'apport de cette méthode d'analyse textuelle est de montrer que ce type d'injures, très médiatisé, n'est pas le seul qui existe. La méthode

clarifie trois autres types d'injures et les circonstances auxquelles elles sont souvent liées. Ainsi les lieux de travail sont associés à des injures visant l'invisibilisation (silence et distance) de femmes occupant des rôles à responsabilité. Ce qui est différent des injures proférées dans les espaces domestiques, qui ciblent l'âge et le caractère prétendument irrationnel des victimes. Autrement dit, les stéréotypes des rôles sociaux attribués aux femmes semblent plus susceptibles d'être évoqués dans certaines contextes que dans d'autres: aux espaces publics la fille facile, aux lieux de travail la mère envahissante, aux espaces domestiques la vieille sorcière. L'analyse textuelle permet enfin d'isoler un quatrième type de configuration d'injures sexistes ciblant des hommes. Les propos ont alors pour caractéristiques de racialiser les victimes et de souligner leur supposée déviance vis-à-vis des stéréotypes de l'homme viril.

Cette typologie montre finalement à quel point les stéréotypes sexistes non seulement sont encore fortement subis (comme en témoigne la hausse du taux de victimation) mais aussi dans quels contextes les uns et les autres sont susceptibles d'apparaître.

* * *

Développements sur...

Les injures sexistes.

Exploitation des enquêtes Cadre de vie et sécurité

L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) accompagne ses publications de développements à caractère méthodologique qui ont pour vocation de présenter les sources à partir desquelles sont extraites les statistiques, de définir de façon détaillée la nature des données qui sont diffusées en insistant notamment sur le type d'informations qu'elles peuvent fournir et leurs limites.

Le délit d'injure

En complément des éléments apportés en introduction concernant la dimension publique ou non de l'injure, précisons que l'injure publique constitue un délit (article 33 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse).

La publicité s'entend de toute mise à disposition d'une information, de propos, d'idées... à un groupe indéterminé de personnes. Les moyens de la publicité sont constitués, selon l'article 23 de la loi de 1881, «des discours, cris ou menaces proférés dans des lieux ou réunions publics, soit par des écrits, dessins, gravures, peintures, emblèmes, images ou tout autre support de l'écrit, de la parole ou de l'image vendus ou distribués, mis en vente ou exposés dans les lieux ou réunions publics, soit par des placards ou des affiches exposés au regard du public, soit par tout moyen de communication au public par voie électronique».

L'injure non publique constitue quant à elle une contravention de la 4^{ème} classe (article R624-4 du code pénal) lorsqu'elle est, en outre, de nature raciste ou discriminatoire (sexiste, homophobe, transphobe ou liée au handicap).

Ainsi, tout propos injurieux tenu dans le cadre de l'espace public est constitutif d'un délit. En revanche, les propos injurieux proférés dans le cadre d'une relation interpersonnelle, en face en face, sont constitutifs d'une contravention dès lors qu'ils comportent en outre une dimension raciste ou discriminatoire.

Les motifs raciste, sexiste et homophobe constituent des circonstances aggravantes (article 132-77 du Code pénal prévoyant une circonstance aggravante générale pour tous crimes ou délits commis en raison du sexe, de l'orientation

sexuelle ou de l'identité de genre de la victime, et article 33 alinéa 3 et alinéa 4 de la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881 prévoyant cette aggravation spécifiquement pour les faits d'injures).

L'enquête « Cadre de vie

et sécurité » (CVS)

L'enquête « Cadre de vie et sécurité » (Insee-ONDRP-SSM-si) est une enquête annuelle de victimation réalisée auprès de résidents de logements ordinaires, dont la collecte a commencé en 2007. Les informations recueillies dans cette enquête portent sur les deux années précédant la collecte et couvrent donc les années 2005-2006 à 2015-2016.

Comme pour toutes les enquêtes réalisées par l'Insee, tous les individus de la population résidant en France ne sont pas interrogés. L'échantillon des ménages et des individus de l'enquête CVS étant réduit, il est ainsi construit pour être représentatif des individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine. Les chiffres, une fois les données pondérées, ne sont donc pas des valeurs exactes mais des estimations⁷⁹ arrondies au millier.

Modalités de passation

Les informations, déclaratives, sont recueillies au cours d'un entretien en face-à-face. Une ou plusieurs personnes du ménage répond/ent au questionnaire « ménages ». Dans les familles, il s'agit en général du père ou de la mère. Les questions sur les atteintes subies par les ménages concernent les atteintes aux biens liés aux résidences, aux véhicules ou aux escroqueries bancaires.

Au sein du ménage, la personne de 14 ans ou plus dont l'anniversaire est le plus proche du 1^{er} janvier répond au questionnaire individuel en face-à-face. Elle répond à des questions sur les atteintes personnelles telles que les vols avec ou sans violence(s) ou menace(s), les violences physiques, les menaces ou les injures (hors ménage).

Le module injures de l'enquête CVS

Lorsqu'une personne répondant au questionnaire a été victime d'injure(s)au cours des deux années précédant

42

⁽⁷⁹⁾ Pour des précisions, le lecteur est invité à consulter la présentation de l'enquête CVS dans le rapport annuel de l'ONDRP qui présente le dispositif (ONDRP, 2017). Les données présentées dans la seconde partie de Grand angle ne sont pas pondérées.

l'enquête, elle est amenée à répondre à des questions permettant de circonstancier le cadre de la dernière injure et le cas échéant de l'avant-dernière injure subie (certaines questions ne sont pas posées concernant l'avant-dernière injure).

Les premières questions posées portent sur le cadre spatio-temporel dans lequel l'injure a été exprimée. D'autres questions du module fournissent des éléments sur le(s) auteur(s) de l'injure: sexe, nombre (seul ou en groupe), nature de la relation avec la victime. Ces renseignements s'appuient sur les souvenirs et la perception des victimes et certains font intervenir davantage d'appréciation que d'autres (par exemple le fait que l'auteur puisse être sous l'emprise de drogue et/ou d'alcool ou qu'il puisse être mineur).

Le reste des questions posées à la victime renvoie aux suites de l'injure. Il est notamment demandé à la victime de l'injure si elle a déclaré l'atteinte aux forces de l'ordre ou les éventuelles conséquences personnelles que celle-ci a pu avoir sur elle.

La première partie du Grand Angle présente les données extraites de ces questions fermées portant sur le contexte de l'injure, sur les caractéristiques des victimes et des auteurs et sur les suites de l'atteinte.

Dans la continuité du questionnaire, la victime est ensuite amenée à préciser le caractère qu'elle attribue au propos injurieux. Pour cela, elle peut choisir parmi quatre qualificatifs éventuellement cumulatifs: « raciste, antisémite ou xénophobe », « homophobe », « sexiste », « autre type d'injure ». La victime peut également répondre qu'elle ne sait pas quel caractère donner à l'injure. La possibilité qu'a la victime d'attribuer plusieurs caractères à l'injure explique la présence parmi les termes injurieux exploités, de mots ayant une dimension raciste par exemple.

Après avoir caractérisé la nature de l'injure, le répondant est invité à préciser cette dernière. L'injure renseignée rapportée littéralement par la victime dans l'enquête CVS constitue le champ ouvert sur lequel s'appuie l'analyse textuelle présentée dans la seconde partie du Grand Angle.

Nous avons fait le choix, pour approfondir la question des injures à caractère sexiste, de le faire sous l'angle de la caractérisation de ces dernières par les victimes. Ce n'est donc pas tant la dimension « littéralement sexiste » qui justifie la sélection des injures que celle du sens sexiste attribué par la victime sur la base de sa perception. En d'autres termes, nous délimitons le périmètre de du sexisme à travers le sens qu'attribue la victime à l'injure et non par l'intermédiaire de la littéralité sexiste des termes injurieux. En effet, nous n'arbitrons pas parmi les injures pour leur reconnaître – ou non – une dimension sexiste.

Le champ d'étude

Il importe de distinguer les années d'enquête de CVS des années d'atteintes qu'elles couvrent. Les années d'enquête renvoient aux années de passation (2007-2017) tandis que les années de victimation concernent la période sur laquelle portent les questions sur les atteintes subies par les victimes.

Les taux de victimation présentés au début de l'étude sont des taux dits « sur un an » c'est-à-dire qu'ils concernent les injures subies au cours de l'année précédant l'enquête. CVS permet de calculer des taux « sur deux ans », nous parlons alors d'atteintes subies au cours des 24 mois précédant l'enquête. L'annexe 1 présente également les taux sur deux ans à titre informatif.

Les éléments de structure sur les caractéristiques des atteintes de la première partie de cette étude portent sur un cumul des dix années d'enquête CVS en dehors de la variable relative aux dommages psychologiques subis par les victimes qui exclut l'année 2017. Les taux sont calculés sur deux ans c'est-à-dire qu'ils portent sur les deux années précédant l'enquête (couvrant ainsi la période de victimation 2005-2016).

Les éléments de tendance présentés au début de la première partie sont quant à eux calculés sur une seule année (taux sur un an) afin de ne pas comptabiliser plusieurs fois les mêmes atteintes. La période de victimation couverte est donc 2006-2016.

Les méthodes d'analyse textuelle en statistique 80

Les méthodes d'analyse des données textuelles consistent à appliquer à des textes les principes de l'analyse statistique. Les unités de compte de l'analyse ne sont donc plus les individus mais les mots. Il existe deux grandes familles d'analyses textuelles: l'analyse de la forme des textes (dans le cadre notamment d'études de styles) et l'analyse de leur contenu. L'étude des injures jugées sexistes par les répondants à l'enquête CVS s'inscrit dans cette seconde grande famille, particulièrement pertinente pour exploiter les champs ouverts (Garnier, Guérin-Pace, 2010). Pour analyser le corpus formé des injures telles qu'elles ont été rapportées par les victimes, nous avons appliqué des méthodes d'analyse statistique textuelle à l'aide du logiciel SPAD 8.2 Intégral⁸¹.

L'objectif principal de ces analyses est de différencier des types de mots (ou suites de mots, dits «segments»), pour ensuite les rapprocher des caractéristiques des individus ayant utilisé ces mots dans leurs réponses aux champs ou-

⁽⁸⁰⁾ Cette annexe méthodologique est extraite du Grand angle n°42 sur les injures homophobes (Larchet, 2017).

⁽⁸¹⁾ Le reste des analyses est effectué via le logiciel SAS.

verts. Dans le cadre de notre étude portant sur des injures, les mots des répondants sont des mots qu'ils disent avoir été employés par leur agresseur.

Ce type d'analyses suit des étapes standardisées :

- ✓ Choix d'un corpus: il s'agit de délimiter les énoncés sur lesquels porte l'étude. Dans notre cas, nous analysons le corpus «injures sexistes».
- ✓ Constitution d'un lexique: il s'agit d'inventorier les mots présents dans le corpus. Cette étape se fait en identifiant les fréquences auxquelles sont présents les mots et segments (suites de mots) au sein du corpus, ce qui permet de repérer les mots les plus fréquents et les plus rares. Elle permet aussi de se familiariser avec le vocabulaire, c'est-à-dire d'identifier les diverses formes présentes dans le corpus (par exemple, «PD» ou «pédé» sont des formes verbales différentes).
- ✓ Lemmatisation du vocabulaire: cette opération consiste à réduire le vocabulaire en rattachant un ou plusieurs mots à une forme dite racine (par exemple regrouper «pédé» avec «PD»). Un verbe conjugué peut être rattaché à sa forme infinitive, un mot au pluriel ou un substantif à sa forme au singulier. Cette opération s'avère plus ambiguë qu'il n'y parait et soulève des questionnements de fond. Deux positionnements s'opposent en la matière: les tenants de la lemmatisation et les «non-lemmatiseurs» (Lebart, Salem, 1994).
- ✓ Construction de tableaux lexicaux agrégés: cette opération, plus ou moins automatisée dans les logiciels d'analyse textuelle, revient à croiser les mots du lexique avec les caractéristiques des répondants renseignées par les variables sélectionnées dans la base. Ainsi, en ligne sont inscrits les mots, en colonne sont indiquées les modalités des diverses variables et au croisement est indiqué le nombre de fois que ce mot a été utilisé par les répondants ayant la caractéristique correspondant à la modalité. C'est sur ce type de tableaux que le traitement statistique des données s'applique ensuite.
- ✓ Application des méthodes factorielles: il s'agit d'effectuer une analyse factorielle des correspondances (AFC), et plus précisément une analyse des correspondances multiples (ACM), en la complétant éventuellement, comme nous le faisons dans cette étude, par l'utilisation d'une méthode de classification hiérarchique. La démarche consiste, à partir de variables issues de l'enquête, à «structurer le corpus des réponses [les injures] en fonction des caractéristiques individuelles des personnes enquêtées [les victimes] » afin de «mettre en relation les caractéristiques des individus et les réponses à des questions ouvertes » (Guérin-Pace, 1997, p. 874).

Les méthodes factorielles, quand elles sont appliquées dans le cadre d'analyse textuelle, visent à rendre saillants des rapprochements et des oppositions entre les mots, qui seraient invisibles en regardant simplement le tableau lexical agrégé. L'objectif est de donner une vision synthétique des informations présentes dans un tel tableau. Par l'utilisation de méthodes géométriques, ces oppositions et distances sont projetées sur des axes (appelés «facteurs» ou « axes factoriels»). Ces axes conservent une partie seulement de l'information de départ: c'est leur pourcentage d'inertie. Le croisement des deux axes conservant la plus grande part d'information (ou d'inertie) forme ce qu'on appelle le « premier plan factoriel ». Les mots sont ainsi représentés sur ce premier plan.

La représentation graphique que les méthodes factorielles produisent permet de visualiser rapidement des proximités et des distances (Garnier et Guérin-Pace, 2010, p. 19): « Deux mots seront d'autant plus proches sur un plan factoriel que leurs contextes d'utilisation se ressemblent et d'autant plus éloignés qu'ils seront rarement utilisés ensemble ». En intégrant les caractéristiques des répondants, le plan factoriel permet d'observer les proximités et distances entre les mots et les variables (sociodémographiques, contextes, conséquences). Dans le cas des injures sexistes telles qu'elles sont restituées par les répondants à l'enquête CVS, les méthodes factorielles permettent de répondre en même temps aux questions suivantes « Qui a entendu quelle injure ? Dans quelles circonstances ? Par qui ? Avec quelles conséquences ? ».

L'ACM et sa représentation graphique peuvent être utilement complétées par une méthode de classification hiérarchique (ascendante ou descendante). Ces méthodes s'appuient sur l'analyse des correspondances multiples, pour dresser une typologie des formes verbales. Ces types sont construits à partir des co-occurrences de mots. Les «classes» ainsi formées concentrent en leur sein des mots qui vont souvent ensemble. Autrement dit, elles se caractérisent par la surreprésentation en leur sein, en comparaison des autres types, de certaines formes verbales (parangons) et de certaines caractéristiques des répondants ayant utilisé ces formes verbales (Lebart, Salem, 1994). La valeur-test permet d'identifier les mots et variables caractéristiques des classes. Par convention SPAD retient les valeurs-test supérieures à 1,96.

Présentation des variables utilisées

et paramétrage de l'ACM

Pour construire une classification (ascendante hiérarchique) des injures sexistes, nous nous sommes appuyée sur les propos injurieux que nous avons mis en correspondance avec des variables sociodémographiques relatives aux victimes et des variables portant sur le contexte de l'atteinte telle que décrite par la victime.

L'utilisation des modalités comme «actives» (contribuant directement à la construction des axes factoriels) ou «illustratives» (ne contribuant pas à la construction des axes factoriels) peut être arbitrée pendant l'analyse⁸². Ainsi, pour

⁽⁸²⁾ Les modalités illustratives sont renseignées de la manière suivante dans la liste des variables : MI.

minimiser le déséquilibre entre des modalités composant les variables, celles dont la fréquence était résiduelle ou réduite sont considérées comme illustratives, de même que les éventuelles valeurs manquantes.

Liste des variables relatives à la victime:

- ✓ Sexe de la victime : homme, femme ;
- ✓ Tranche d'âge de la victime: 14-29 ans, 30-39 ans, 40-49 ans, 50-59 ans, 60-69 ans, 70 ans et plus (MI);
- ✓ Diplôme: sans diplôme, niveau CAP/BEP, baccalauréat, études supérieures;
- ✓ Statut matrimonial: célibataire, marié, divorcé ou veuf;
- ✓ Situation vis-à-vis de l'emploi: emploi, étudiant, chômage, autre situation (dont retraité);
- ✓ Niveau de revenu: catégories à bas revenus (trois premiers déciles), catégories moyennes (du quatrième au sixième décile), catégories moyennes supérieures (septième et huitième déciles), catégories aisées (neuvième et dixième déciles);
- ✓ Groupe professionnel: artisan, commerçant ou chef d'entreprise, profession intellectuelle supérieure, profession intermédiaire, employé, ouvrier, retraité, chômeur, inactif ou autre.

Liste des variables relatives au contexte de l'injure:

- √ Moment de l'injure: durant la semaine ou durant le week-end et jours fériés;
- ✓ Moment de la journée: jour ou nuit;
- ✓ Lieu de l'injure: dans un logement (de la victime, d'une autre personne ou dans les parties communes du logement de la victime), dans la rue, dans les transports en commun, sur le lieu de travail de la victime, dans un autre lieu;
- √ La victime a subi plus d'une injure au cours des deux années précédant l'enquête: oui, non;

Liste des variables relatives aux caractéristiques de l'injure:

- ✓ L'injure porte sur l'apparence physique de la victime: oui, non;
- ✓ L'injure porte sur les compétences de la victime : oui, non ;
- ✓ L'injure porte sur l'origine de la victime: oui, non;
- ✓ L'injure a une dimension raciste, antisémite ou xénophobe selon la victime : oui, non ;
- √ L'injure a une dimension homophobe selon la victime: oui, non;
- √ L'injure était accompagnée d'un geste: oui (MI), non (MI);

Liste des variables relatives à l'auteur (seul ou en groupe):

- ✓ Nombre d'auteurs: auteur seul, plus d'un auteur ;
- ✓ Sexe des auteurs : exclusivement hommes, exclusivement femmes, mixtes ;
- ✓ Âge de l'auteur estimé par la victime : auteur(s) exclusivement majeur(s), au moins un auteur est mineur;
- √ Interconnaissance entre la victime et l'auteur: auteur connu, auteur inconnu.
- ✓ Emprise de l'alcool et/ou de stupéfiant de l'auteur: oui, non;

<u>Liste des variables relatives aux suites de l'injure</u>:

- ✓ La victime a ressenti des perturbations dans sa vie quotidienne et notamment professionnelle: oui, non;
- √ La victime a ressenti des dommages psychologiques⁸³: oui, non;
- ✓ La victime s'est déplacée auprès de la police ou de la gendarmerie: oui, non ;
- ✓ Dépôt de plainte ou de main-courante: oui, aucune démarche entreprise.

Le paramétrage de l'analyse factorielle relève de choix. Nous avons fait celui de ne conserver en mots actifs seulement ceux dont la fréquence est supérieure à 2 (avant lemmatisation). En d'autres termes, les mots n'apparaissant qu'une ou deux fois dans le corpus ont été considérés comme des formes «illustratives» car rares (et non pas abandonnées afin de pouvoir tout de même les situer dans la classification).

⁽⁸³⁾ Les modalités de cette question ont été modifiées en 2017. Pour cette raison, l'année 2017 n'est pas compilée pour cette variable.

Bibliographie

Amadori Sara, 2016, «La «quenelle». Valeurs symboliques et rhétoriques d'une insulte gestuelle», Mots. Les langages du politique, n° 110.

Auger Nathalie, Fracchiolla Béatrice, Moïse Claudine, Schultz-Romain Christina, 2008, «De la violence verbale pour une sociolinguistique des discours et des interactions », in Durand J., Habert B., Laks B. (dir.), Discours, pragmatique et interaction, p. 631-643.

Bereni Laure, Chauvin Sébastien, Jaunait Alexandre, Revillard Anne, 2016 [2012], Introduction aux études sur le genre, De Boeck.

Blum Françoise, 2004, «Les usages sexués de l'automobile: femmes au volant: figures de l'urbanité?», Histoire urbaine, vol. 11, p. 55-79.

Clair Isabelle, 2017, «S'insulter entre filles. Ethnographie d'une pratique polysémique en milieu populaire et rural», Terrains & travaux, 2017, n° 31, p. 179-199.

Clair Isabelle, 2012, «Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel », Agora débats/jeunesses, vol. 60, n° 1, p. 67-78.

Delor François, 2002, Nomination, injure, stigmate et identification, Séminaire.

Desrosières Alain, 2008 [1995], «Classer et mesurer: les deux faces de l'argument statistique», in Desrosières A., Pour une sociologie historique de la quantification. L'argument statistique I, Paris, Les Presses des Mines, p. 119-141.

Durif-Varembont Jean-Pierre, Weber Rebecca, 2014, «Insultes en tous genres: construction identitaire et socialisation des adolescents à l'école », Nouvelle revue de psychosociologie, 1, n° 17, p. 151-165.

Ernotte Philippe, Rosier Laurence, 2004, «L'ontotype: une sous-catégorie pertinente pour classer les insultes?», Langue française, n°144, p. 35-48.

Fisher Sophie, 2004, «L'insulte: la parole et le geste», Langue française, vol. 144, n° 4, p. 49-58.

Glick Peter, Fiske Susan. T., 1996, «The Ambivalent Sexism Inventory: Differentiating Hostile and Benevolent Sexism», Journal of Personality and Social Psychology, vol. 70, n° 3, p. 491-512.

Garnier Bénédicte, Guérin-Pace France, 2010, Appliquer les méthodes de l'analyse textuelle, Ceped.

Goffman Erving, 1973 [1971], La mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public, Paris, Minuit.

Guérin-Pace France, 1997, « La statistique textuelle. Un outil exploratoire en sciences sociales », *Population*, vol. 52, n° 4, p. 865-887.

Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 2015, Guide pratique pour une communication publique sans stéréotypes, novembre.

Laforest Marty, Vincent Diane, 2004, «La qualification péjorative dans tous ses états», Langue française, vol. 144, n° 4, p. 59-81.

Lagorgette Dominique, 2012, «Insulte, injure et diffamation: de la linguistique au code pénal?», Argumentation et Analyse du Discours, n° 8.

Lagorgette Dominique, Larrivée Pierre, 2004, «Introduction», Langue française, n° 4, p. 3-12.

Larchet Keltoume, 2017, «Les injures à caractère homophobe. Exploitation des enquêtes Cadre de vie et sécurité», ONDRP, Grand angle, n° 42.

Larguèche Évelyne, 1997, Injure et sexualité. Le corps du délit, Paris, PUF.

Larguèche Évelyne, 2011a, «Et si l'injure ne se racontait pas!», L'Homme, n° 198-199.

Larguèche Évelyne, 2011b, « Adresse indirecte et injure? », Cahiers de littérature orale, n° 70, p. 139-156.

Lausberg Sylvie, 2017, Toutes des salopes. Injures sexuelles: ce qu'elles disent de nous, édition du Silo.

Lebart Ludovic, Salem André, 1994, Statistique textuelle, Paris, Dunod.

Lebugle Amandine et al., 2017, «Les violences dans les espaces publics touchent surtout les jeunes femmes des grandes villes», Population & Sociétés, n° 550.

Lebugle Amandine, 2015, «Les insultes à l'encontre des femmes dans les espaces publics», La lettre de l'observatoire national des violences faites aux femmes, n° 8.

Le Maléfan Pascal, 2011, «Le crachat adolescen», La lettre de l'enfance et de l'adolescence, vol. 83-84, n° 1, p. 61-68.

Lévy Alexandre, 2017, «Insulte et traitement du féminin. Étude psychanalytique», Bulletin de psychologie, n° 4.

Moïse Claudine, 2011, « Gros mots et insultes des adolescents », La lettre de l'enfance et de l'adolescence, n° 1, p. 29-36.

Normand Claudine, 2009, «Sexe, injure et métalangage. Questions de suffixe », *Linx*, n° 60, p. 111-118.

Oger Claire, 2012, «La conflictualité en discours: le recours à l'injure dans les arènes publiques», Argumentation et Analyse du Discours, n° 8.

ONDRP, 2017, Victimation 2016 et perceptions de la sécurité. Résultats de l'enquête Cadre de vie et sécurité 2017, Rapport annuel.

Perea François, 2011, «Les gros mots, paradoxes entre subversion et intégration», La lettre de l'enfance et de l'adolescence, n° 83-84, p. 53-60.

Rey Alain, 2016 [1992], Dictionnaire historique de la langue française, Le Robert.

Rosier Laurence, 2009 [2006], Petit traité de l'insulte, Labor, Loverval.

Rosier Laurence, 2017, De l'insulte... aux femmes, 180° éditions.

Rouyer Véronique, Mieyaa Yoan, le Blanc Alexis, 2014, « Socialisation de genre et construction des identités sexuées », Revue française de pédagogie, 187, avril-mai-juin.

Scherr Mickaël, Amrous Nadia, 2017, «Les injures à caractère raciste, antisémite ou xénophobe. Une exploitation réalisée à partir des enquêtes Cadre de vie et sécurité», ONDRP, Grand Angle n° 41.

Sourd Amandine, 2017, «Les femmes, premières victimes déclarées de violences physiques ou sexuelles», *La note de l'ONDRP*, n° 12.

Taïeb Édith, 2005, «Le politique et le domestique. L'argumentation d'Hubertine Auclert sous la Troisième République», Mots. Les langages du politique, n° 78.

Viennot Éliane, 2011, «Ce que l'imprimerie changea pour les femmes», Revue de la BNF, vol. 39, n° 3, p. 14-21.

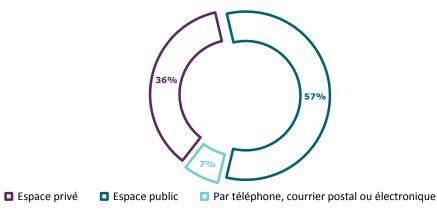
Vincent Diane, Barbeau Geneviève, 2012, «Insulte, disqualification, persuasion et tropes communicationnels: à qui l'insulte profite-t-elle?», Argumentation et analyse du discours, n° 8.

Annexe A. Taux de victimation pour injures sexistes selon le sexe et l'âge

	2006	-2016	2016		
	Taux de	Taux de	Taux de	Taux de	
	victimation sur	victimation sur	victimation	victimation	
	un an	deux ans	sur un an	sur deux ans	
Femmes	3,8%	4,7%	4,7%	6,0%	
Hommes	0,4%	0,5%	0,4%	0,5%	
Ensemble	2,2%	2,7%	2,6%	3,4%	
Moins de 30 ans	4,0%	4,7%	4,7%	5,9%	
30 ans et plus	1,7%	2,1%	2,1%	2,7%	
Femmes de moins de 30 ans	7,3%	8,7%	9,0%	11,3%	
Femmes de 30 ans et plus	2,9%	3,7%	3,6%	4,5%	
Hommes de moins de 30 ans	0,6%	0,7%	0,3%	0,5%	
Hommes de 30 ans et plus	0,3%	0,4%	0,4%	0,5%	

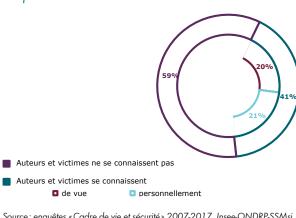
Source : enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi. Champ : Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Annexe B. Répartition des victimes d'injures selon le lieu



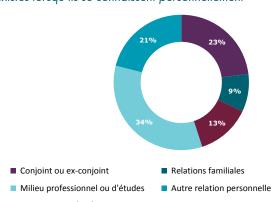
Source: enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi. Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine. Note: Près d'un quart des victimes d'injures ont indiqué que l'atteinte s'est déroulée à leur lieu de travail ou d'études, 13 % dans un logement, 41 % dans la rue, 6 % dans les transports publics et 11 % dans un lieu autre.

<u>Annexe C.</u> Interconnaissance entre auteurs et victimes d'injures



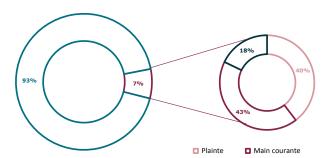
Source: enquêtes «Cadre de vie et sécurité» 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi. Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

<u>Annexe D.</u> Type de lien entre auteurs et victimes d'injures sexistes lorsqu'ils se connaissent personnellement



Source: enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi. Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine. Note: Lorsqu'auteurs et victimes d'injures sexistes se connaissent personnellement, c'est principalement (34%) lié à leur milieu professionnel ou d'études.

<u>Annexe E.</u> Éventuelles démarches entreprises par les victimes d'injures



Déplacement à la police ou à la gendarmerie

□Pas de déplacement à la police ou à la gendarmerie

Source : enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi. Champ : Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine. Note : Parmi les 7 % de victimes d'injures qui se déplacent à la police ou à la gendarmerie après avoir été injuriées, 18 % renoncent à entreprendre quelque démarche que ce soit.

<u>Annexe F.</u> Dommages psychologiques éprouvés par les victimes suite aux injures



□Dommage plutôt important □Dommage plutôt faible

□Aucun dommage

Source: enquêtes «Cadre de vie et sécurité» 2007-2016, Insee-ONDRP-SSMsi. Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine. Note: Deux tiers des victimes d'injures dans leur ensemble n'éprouvent aucun dommage psychologique suite à l'atteinte.

Annexe G. Mots ou segments caractéristiques⁸⁴ selon le lieu de l'injure

	[Fréquen	ce (en%)	Eff	ectif	J	B. I. Litter
		Interne	Global	Interne	Global	Valeur-Test	Probabilité
	salope+	10,3%	8,9%	614	1142	5,334	0,000
	pétasse	2,2%	1,7%	130	214	4,235	0,000
	conduire+	0,5%	0,3%	30	37	4,190	0,000
	pouffiasse+	1,0%	0,7%	62	93	3,882	0,000
	bourgeoise+	0,4%	0,2%	22	26	3,845	0,000
	pute+	7,8%	7,0%	465	902	3,306	0,000
	NSP	1,2%	0,9%	69	113	3,088	0,001
	volant_nom	0,3%	0,1%	15	18	2,992	0,001
	connasse	5,9%	5,2%	348	671	2,980	0,001
	DOIGT_HONNEUR	0,2%	0,1%	14	17	2,803	0,003
	aux	0,4%	0,2%	21	29	2,667	0,004
	alors	0,1%	0,1%	7	7	2,613	0,004
	eh	0,1%	0,1%	7	7	2,613	0,004
	belle+	0,2%	0,1%	11	13	2,555	0,005
	apprendre+	0,2%	0,1%	11	13	2,555	0,005
rue	chez	0,3%	0,2%	18	25	2,404	0,008
Dans la rue	savoir_verbe	0,4%	0,2%	21	31	2,235	0,013
Dan	sucer+	0,3%	0,2%	20	30	2,072	0,019
	voir+	0,1%	0,1%	7	8	2,026	0,021
	venir+	0,4%	0,3%	22	35	1,810	0,035
	vas+	1,7%	1,5%	103	195	1,795	0,036
	у	0,1%	0,1%	6	7	1,739	0,041
	baisée	0,2%	0,1%	13	19	1,717	0,043
	blonde+	0,2%	0,1%	13	19	1,717	0,043
	caisse	0,1%	0,0%	4	4	1,690	0,046
	mort	0,1%	0,0%	4	4	1,690	0,046
	bouge+	0,2%	0,1%	10	14	1,631	0,051
	permis	0,1%	0,1%	7	9	1,574	0,058
	la	1,8%	1,6%	106	205	1,523	0,064
	elle+	0,3%	0,2%	19	31	1,507	0,066
	mais	0,1%	0,0%	5	6	1,421	0,078
	ici	0,2%	0,1%	9	13	1,389	0,082
	garer+	0,1%	0,0%	3	3	1,290	0,099

. . .

⁽⁸⁴⁾ Seuls sont renseignés les mots ou segments dont la probabilité associée à la valeur-test est inférieure à 10%. Pour pallier la faiblesse du nombre de mots ayant une valeur-test supérieure à 1,9 (seuil conventionnel), nous avons donc utilisé le critère de la probabilité associée au test du khi-deux fait sur la valeur-test.

Annexe G. Mots ou segments caractéristiques selon le lieu de l'injure (suite)

	Fréquen	ce (en%)	Effectif			- 1 145 4
	Interne	Global	Interne	Global	Valeur-Test	Probabilité
mamie	0,1%	0,0%	3	3	1,290	0,099
mémé	0,1%	0,0%	3	3	1,290	0,099
tire	0,1%	0,0%	3	3	1,290	0,099
rien	1,1%	0,7%	76	88	6,412	0,000
vous	1,2%	0,8%	83	98	6,388	0,000
а	1,5%	1,2%	105	150	3,983	0,000
incompéten+	0,3%	0,2%	20	21	3,934	0,000
incapable	0,3%	0,2%	23	26	3,555	0,000
NON_EXPLOITABLE	0,4%	0,3%	28	34	3,299	0,000
servir+	0,2%	0,1%	12	12	3,246	0,001
une	1,1%	0,9%	77	114	2,895	0,002
I	0,1%	0,1%	9	9	2,672	0,004
voleuse	0,1%	0,1%	9	9	2,672	0,004
fermer+	0,4%	0,3%	27	35	2,671	0,004
NVP	0,6%	0,5%	42	59	2,594	0,005
fainéante	0,2%	0,1%	11	12	2,477	0,007
travailler+	0,1%	0,1%	7	7	2,225	0,013
mêler+	0,2%	0,1%	12	14	2,208	0,014
en	0,3%	0,2%	18	23	2,198	0,014
raciste+	0,3%	0,2%	19	25	2,067	0,019
nulle+	0,1%	0,1%	9	10	2,065	0,019
de+	2,9%	2,7%	203	342	2,039	0,021
arabe	0,2%	0,1%	15	19	2,016	0,022
merde	0,3%	0,2%	22	30	1,996	0,023
le	0,4%	0,3%	25	35	1,950	0,026
ça	0,3%	0,2%	18	24	1,908	0,028
foutre+	0,6%	0,5%	42	64	1,788	0,037
race	0,2%	0,2%	15	20	1,703	0,044
droit	0,1%	0,0%	5	5	1,695	0,045
travail	0,1%	0,0%	5	5	1,695	0,045
soigner	0,1%	0,0%	5	5	1,695	0,045
ne+	0,7%	0,6%	51	80	1,686	0,046
et	0,6%	0,5%	39	60	1,623	0,052
couilles	0,1%	0,1%	7	8	1,596	0,055
bâtard+	0,1%	0,1%	7	8	1,596	0,055
pour	0,2%	0,2%	16	22	1,585	0,056
fille+	0,4%	0,3%	26	39	1,461	0,072
son	0,1%	0,0%	4	4	1,380	0,084
boulot	0,1%	0,0%	4	4	1,380	0,084
sans	0,1%	0,0%	4	4	1,380	0,084
fonctionnaire	0,1%	0,0%	4	4	1,380	0,084
parce	0,1%	0,0%	4	4	1,380	0,084
non	0,1%	0,0%	4	4	1,380	0,084
menteuse	0,1%	0,0%	4	4	1,380	0,084
je	1,1%	1,0%	77	128	1,363	0,087
ma	0,1%	0,1%	8	10	1,360	0,087
quoi	0,1%	0,1%	8	10	1,360	0,087
parler+	0,1%	0,1%	6	7	1,332	0,091
sortir+	0,1%	0,1%	6	7	1,332	0,091
votre	0,1%	0,1%	6	7	1,332	0,091
mauvaise+	0,1%	0,1%	6	7	1,332	0,091
dire+	0,1%	0,1%	6	7	1,332	0,091
payer+	0,1%	0,1%	6	7	1,332	0,091

Source: enquêtes «Cadre de vie et sécurité» 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi.

Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France

étropolitaine

Note': le mot «salope» apparaît 1 142 fois dans l'ensemble du corpus lemmatisé. Il représente donc 8,9% de l'ensemble des mots du corpus. En revanche, il représente 10,3% des mots injurieux prononcés dans la rue. Il est donc surreprésenté parmi les injures proférées au cours d'injures ayant eu lieu dans la rue.

Annexe H. Mots ou segments caractéristiques des insultes dans les transports

	Fréquen	ce (en %)	Eff	fectif		
	Interne	Global	Interne	Global	Valeur-Test	Probabilité
te	5,3%	3,1%	48	395	3,655	0,000
baiser	0,8%	0,2%	7	24	3,096	0,001
être+	3,4%	2,2%	31	289	2,261	0,012
pousser+	0,3%	0,1%	3	8	2,177	0,015
aimer+	0,3%	0,1%	3	9	2,034	0,021
ça	0,6%	0,2%	5	24	1,983	0,024
blanche+	0,7%	0,3%	6	34	1,894	0,029
des	0,7%	0,3%	6	35	1,837	0,033
avec	0,6%	0,2%	5	27	1,783	0,037
comme	0,4%	0,1%	4	19	1,751	0,040
race	0,4%	0,2%	4	20	1,671	0,047
toi	1,3%	0,8%	12	102	1,615	0,053
dégager+	0,6%	0,2%	5	31	1,534	0,063
rapport	0,1%	0,0%	1	1	1,475	0,070
africaines	0,1%	0,0%	1	1	1,475	0,070
celle	0,1%	0,0%	1	1	1,475	0,070
bâton	0,1%	0,0%	1	1	1,475	0,070
habitude	0,1%	0,0%	1	1	1,475	0,070
jolie	0,1%	0,0%	1	1	1,475	0,070
chaudasse	0,1%	0,0%	1	1	1,475	0,070
européens	0,1%	0,0%	1	1	1,475	0,070
téléphone	0,1%	0,0%	1	1	1,475	0,070
semblant	0,1%	0,0%	1	1	1,475	0,070
refait	0,1%	0,0%	1	1	1,475	0,070
brute	0,1%	0,0%	1	1	1,475	0,070
rose	0,1%	0,0%	1	1	1,475	0,070
baisse	0,1%	0,0%	1	1	1,475	0,070
pucelle	0,1%	0,0%	1	1	1,475	0,070
bridée	0,1%	0,0%	1	1	1,475	0,070
humeur	0,1%	0,0%	1	1	1,475	0,070
métro	0,1%	0,0%	1	1	1,475	0,070
claque	0,1%	0,0%	1	1	1,475	0,070
proposition	0,1%	0,0%	1	1	1,475	0,070
colons	0,1%	0,0%	1	1	1,475	0,070
carcasse	0,1%	0,0%	1	1	1,475	0,070
pédophile	0,1%	0,0%	1	1	1,475	0,070
vraiment	0,1%	0,0%	1	1	1,475	0,070
yeux	0,1%	0,0%	1	1	1,474	0,070
parler+	0,2%	0,1%	2	7	1,395	0,082
sortir+	0,2%	0,1%	2	7	1,395	0,082
dire+	0,2%	0,1%	2	7	1,395	0,082

Source : enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi.

Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Note: le mot «baiser» apparaît 24 fois dans l'ensemble du corpus lemmatisé. Il représente donc 0,2 % des mots. En revanche, il représente 0,8 % des mots d'injures sexistes prononcés dans les transports en commun. Il est donc surreprésenté parmi les injures proférées ayant eu lieu dans les transports en commun.

<u>Annexe 1.</u> Mots ou segments caractéristiques⁸⁵ selon l'âge des victimes

		Fréquen	ce (en %)	Effe	ectif		- 1 146
		Interne	Global	Interne	Global	Valeur-Test	Probabilité
	pute+	10,5%	7,0%	407	902	9,737	0,000
	salope+	12,3%	8,9%	477	1142	8,628	0,000
	sale+	6,4%	4,8%	248	620	5,257	0,000
	petite	0,6%	0,3%	24	33	4,860	0,000
	être+	3,2%	2,2%	125	289	4,667	0,000
	bonne+	1,5%	1,0%	58	129	3,453	0,000
	blanche+	0,5%	0,3%	20	34	3,290	0,001
	une	1,3%	0,9%	49	114	2,798	0,003
	chienne+	0,4%	0,2%	14	24	2,660	0,004
	mademoiselle	0,1%	0,0%	4	4	2,393	0,008
	trainée	0,2%	0,1%	8	12	2,328	0,010
	sucer+	0,4%	0,2%	15	30	2,094	0,018
	débile	0,1%	0,0%	3	3	1,917	0,028
	allumeuse	0,1%	0,0%	3	3	1,917	0,028
	moche+	0,3%	0,2%	11	21	1,913	0,028
	pète+	0,1%	0,1%	5	7	1,884	0,030
ans	servir+	0,2%	0,1%	7	12	1,749	0,040
à 29	bande_verbe	0,2%	0,1%	6	10	1,654	0,049
e 14	trop	0,1%	0,1%	5	8	1,557	0,060
victimes de 14 à 29 ans	prendre+	0,2%	0,1%	9	18	1,536	0,062
ictim	rentre	0,2%	0,1%	6	11	1,399	0,081
	suceuse+	0,1%	0,0%	3	4	1,369	0,085
	boudin+	0,1%	0,0%	3	4	1,369	0,085
	jupe	0,1%	0,0%	2	2	1,332	0,091
	valoir	0,1%	0,0%	2	2	1,332	0,091
	jambes	0,1%	0,0%	2	2	1,332	0,091
	indigne	0,1%	0,0%	2	2	1,332	0,091
	après	0,1%	0,0%	2	2	1,332	0,091
	froid	0,1%	0,0%	2	2	1,332	0,091
	voilée	0,1%	0,0%	2	2	1,332	0,091
	satanique+	0,1%	0,0%	2	2	1,332	0,091
	sous	0,1%	0,0%	2	2	1,332	0,091
	copine	0,1%	0,0%	2	2	1,332	0,091
	faible+	0,1%	0,0%	2	2	1,332	0,091
	un	0,4%	0,3%	14	33	1,321	0,093
	moi	0,3%	0,2%	10	22	1,307	0,096
	NSP	1,1%	0,9%	41	113	1,294	0,098

52

⁽⁸⁵⁾ Seuls sont renseignés les mots ou segments dont la probabilité associée à la valeur-test est inférieure ou égale à 10%. Pour pallier la faiblesse du nombre de mots ayant une valeur-test supérieure à 1,9 (seuil conventionnel), nous avons donc utilisé le critère de la probabilité associée au test du khi-deux fait sur la valeur-test.

Annexe I. Mots ou segments caractéristiques selon l'âge des victimes (suite)

	vieille+	2,4%	1,7%	215	215	12,235	0,000
	faire+	2,0%	1,7%	180	216	4,533	0,000
	putain+	1,3%	1,1%	121	143	4,021	0,000
	enculer+	1,0%	0,8%	89	103	3,830	0,000
	peau+	0,3%	0,2%	26	26	3,760	0,000
	connasse	5,7%	5,2%	509	671	3,553	0,000
	la	1,8%	1,6%	164	205	3,250	0,001
	vas+	1,7%	1,5%	156	195	3,163	0,001
	DOIGT_HON- NEUR	0,2%	0,1%	17	17	2,850	0,002
	en	0,2%	0,2%	22	23	2,775	0,003
	chier	0,3%	0,2%	25	27	2,599	0,005
	toi	0,9%	0,8%	83	102	2,547	0,005
	folle+	0,1%	0,1%	13	13	2,356	0,009
	m′	0,1%	0,1%	12	12	2,219	0,013
	a	1,3%	1,2%	117	150	2,169	0,015
	emmerder+	0,2%	0,1%	16	17	2,090	0,018
	de+	2,9%	2,7%	256	342	2,044	0,020
ا م	je	1,1%	1,0%	100	128	2,017	0,022
inld t	incapable	0,3%	0,2%	23	26	1,971	0,024
victimes de 30 ans et plus	foutre+	0,6%	0,5%	52	64	1,927	0,027
30 a	ma	0,1%	0,1%	10	10	1,923	0,027
s de	con+	0,5%	0,4%	42	51	1,869	0,031
time	me	0,5%	0,4%	41	50	1,787	0,037
vic	pouffiasse+	0,8%	0,7%	73	93	1,763	0,039
	gueule	0,7%	0,6%	64	81	1,734	0,041
	voir+	0,2%	0,1%	17	19	1,705	0,044
	sorcière+	0,1%	0,1%	8	8	1,589	0,056
	elle+	0,3%	0,2%	26	31	1,562	0,059
	non_littéral	3,2%	3,1%	290	395	1,562	0,059
	ου	0,1%	0,1%	12	13	1,543	0,061
	plus	0,1%	0,1%	12	13	1,543	0,061
	parler+	0,1%	0,1%	7	7	1,403	0,080
	У	0,1%	0,1%	7	7	1,403	0,080
	alors	0,1%	0,1%	7	7	1,403	0,080
	avancer+	0,1%	0,1%	7	7	1,403	0,080
	vieux	0,1%	0,1%	7	7	1,403	0,080
	votre	0,1%	0,1%	7	7	1,403	0,080
	fainéante	0,1%	0,1%	11	12	1,390	0,082
	yous	0,8%	0,8%	75	98	1,368	0,086
	anx	0,3%	0,2%	24	29	1,350	0,089
	conduire+	0,3%	0,3%	30	37	1,345	0,089
	vache+	0,6%	0,6%	58	75	1,320	0,093
c		rie et sécurité » 2007-20	017 Inne ONIDBB CCA	A:			

Source : enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi.

Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Note: le mot «chienne» apparaît 24 fois dans l'ensemble du corpus lemmatisé. Il représente donc 0,2% des mots. En revanche, il représente 0,4% des mots prononcés à l'encontre de victimes de moins de 30 ans. Il est donc surreprésenté parmi les injures proférées contre des victimes de 14 à 29 ans.

Annexe J. Mots ou segments caractéristiques⁸⁶ selon les perturbations ressenties par les victimes

		Fréquen	ce (en %)	Effe	ectif		
		Interne	Global	Interne	Global	Valeur-Test	Probabilité
	rien	1,1%	0,7%	34	88	3,085	0,001
	vache+	1,0%	0,6%	29	75	2,837	0,002
	non	0,1%	0,0%	4	4	2,744	0,003
	son	0,1%	0,0%	4	4	2,744	0,003
	ne_veut_pas	0,8%	0,5%	23	59	2,541	0,006
	mauvaise+	0,2%	0,1%	5	7	2,339	0,010
	travail	0,1%	0,0%	4	5	2,247	0,012
	soigner	0,1%	0,0%	4	5	2,247	0,012
	ne+	0,9%	0,6%	28	80	2,229	0,013
<u>e</u>	arabe	0,3%	0,1%	9	19	2,070	0,019
professionnelle	incapable	0,4%	0,2%	11	26	1,947	0,026
Sion	grosse+	2,9%	2,5%	89	319	1,799	0,036
ofes	vouloir+	0,3%	0,2%	10	24	1,790	0,037
pre	non_littéral	3,6%	3,1%	108	395	1,763	0,039
ent	putain+	1,4%	1,1%	43	143	1,741	0,041
quotidienne et notamment	française+	0,6%	0,4%	17	48	1,735	0,041
Jot	menteuse	0,1%	0,0%	3	4	1,721	0,043
늍	le	0,4%	0,3%	13	35	1,660	0,048
nne	changer+	0,1%	0,0%	2	2	1,598	0,055
die.	pues	0,1%	0,0%	2	2	1,598	0,055
, to	valoir	0,1%	0,0%	2	2	1,598	0,055
e d	mérite+	0,1%	0,0%	2	2	1,598	0,055
>	façon	0,1%	0,0%	2	2	1,598	0,055
sus	traiter+	0,1%	0,0%	2	2	1,598	0,055
s de	mari+	0,1%	0,0%	2	2	1,598	0,055
io.	cervelle	0,1%	0,0%	2	2	1,598	0,055
Perturbations dans la vie	ри	0,1%	0,0%	2	2	1,598	0,055
in in	tous	0,1%	0,1%	4	7	1,578	0,057
ڇ	autre+	0,2%	0,1%	5	10	1,543	0,061
	bonne+	1,3%	1,0%	38	129	1,488	0,068
	garce	0,3%	0,2%	9	23	1,486	0,069
	chienne+	0,3%	0,2%	9	24	1,354	0,088
	elle+	0,4%	0,2%	11	31	1,344	0,090
	et	0,6%	0,5%	19	60	1,331	0,092
	s'	0,1%	0,1%	4	8	1,318	0,094
	bâtard+	0,1%	0,1%	4	8	1,318	0,094
	trop	0,1%	0,1%	4	8	1,318	0,094
	truie	0,1%	0,1%	4	8	1,318	0,094
	pétasse	1,9%	1,7%	191	214	4,696	0,000
	GESTE	0,3%	0,2%	25	25	3,026	0,001
	pouffiasse+	0,8%	0,7%	83	93	2,984	0,001
	ne_sait_pas	1,0%	0,9%	98	113	2,584	0,005
	connasse	5,5%	5,2%	540	671	2,472	0,007
Aucune perturbation	espèce	0,7%	0,6%	72	82	2,416	0,008
rba	retourner+	0,2%	0,1%	18	18	2,405	0,008
erto	conduire+	0,3%	0,3%	34	37	2,172	0,015
ě e	apprendre+	0,1%	0,1%	13	13	1,869	0,031
CU	foutre+	0,6%	0,5%	55	64	1,688	0,046
Αn	pédé	0,3%	0,3%	32	36	1,624	0,052
	blondasse	0,2%	0,1%	17	18	1,619	0,053
	volant_nom	0,2%	0,1%	17	18	1,619	0,053
	venir+	0,3%	0,3%	31	35	1,542	0,062
	mettre+	0,2%	0,1%	15	16	1,394	0,082
	gros	0,3%	0,2%	28	32	1,287	0,099

Source: enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi. Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine. Note: le mot « rien » apparaît 88 fois dans l'ensemble du corpus lemmatisé. Il représente donc 0,7 % des mots. En revanche, il représente 1,1 % des mots prononcés contre des victimes ayant éprouvé des perturbations suite aux injures. Il est donc surreprésenté parmi les injures entrainant des perturbations pour les victimes.

⁽⁸⁶⁾ Seuls sont renseignés les mots dont la probabilité associée à la valeur-test est inférieure à 10%. Pour pallier la faiblesse du nombre de mots ayant une valeur-test supérieure à 1,9 (seuil conventionnel), nous avons donc utilisé le critère de la probabilité associée au test du khi-deux fait sur la valeur-test.

<u>Annexe K.</u> Mots ou segments caractéristiques⁸⁷ selon l'interconnaissance entre victimes et auteurs

		Fréquen	ce (en %)	Eff	ectif		- 1 14.
		Interne	Global	Interne	Global	Valeur-Test	Probabilité
	ne_veut_pas_dire	0,7%	0,5%	33	59	3,270	0,001
	prostituée	0,2%	0,1%	7	7	3,257	0,001
	rien	1,0%	0,7%	45	88	3,140	0,001
	vous	1,1%	0,8%	49	98	3,098	0,001
	grosse+	3,1%	2,5%	136	319	3,053	0,001
	enfant+	0,2%	0,1%	8	9	3,034	0,001
	voleuse	0,2%	0,1%	8	9	3,034	0,001
	fille+	0,5%	0,3%	23	39	2,988	0,001
	putain+	1,5%	1,1%	66	143	2,849	0,002
	arabe	0,3%	0,1%	13	19	2,802	0,003
	sorcière+	0,2%	0,1%	7	8	2,732	0,003
	merde	0,4%	0,2%	18	30	2,693	0,004
Œ	nulle+	0,2%	0,1%	8	10	2,635	0,004
еше	vache+	0,8%	0,6%	37	75	2,565	0,005
nnell	ne+	0,9%	0,6%	39	80	2,551	0,005
personnellement)	NON_EXPLOITABLE	0,4%	0,3%	19	34	2,406	0,008
o P	l ′	0,2%	0,1%	7	9	2,329	0,010
vue	une	1,1%	0,9%	50	114	2,023	0,022
de (incapable	0,3%	0,2%	14	26	1,852	0,032
se connaissent (de vue ou	non_littéral	3,5%	3,1%	153	395	1,800	0,036
nnai	tout	0,1%	0,0%	3	3	1,745	0,041
9 0	folle+	0,2%	0,1%	8	13	1,736	0,041
nes s	а	1,4%	1,2%	62	150	1,711	0,044
igin	soigner	0,1%	0,0%	4	5	1,641	0,050
set	malade	0,1%	0,0%	4	5	1,641	0,050
Auteurs et victimes	travail	0,1%	0,0%	4	5	1,641	0,050
₹	toute+	0,1%	0,1%	5	7	1,632	0,051
	votre	0,1%	0,1%	5	7	1,632	0,051
	emmerdeuse	0,1%	0,1%	5	7	1,632	0,051
	mauvaise+	0,1%	0,1%	5	7	1,632	0,051
	occuper+	0,2%	0,1%	10	18	1,619	0,053
	et	0,6%	0,5%	27	60	1,588	0,056
	mal	0,3%	0,2%	14	28	1,526	0,063
	qui	0,2%	0,2%	11	21	1,491	0,068
	pédé	0,4%	0,3%	17	36	1,438	0,075
	s'	0,1%	0,1%	5	8	1,289	0,099
	bâtard+	0,1%	0,1%	5	8	1,289	0,099
	se	0,1%	0,1%	5	8	1,289	0,099
	truie	0,1%	0,1%	5	8	1,289	0,099

⁽⁸⁷⁾ Seuls sont renseignés les mots ou segments dont la probabilité associée à la valeur-test est inférieure à 10 %. Pour pallier la faiblesse du nombre de mots ayant une valeur-test supérieure à 1,9 (seuil conventionnel), nous avons donc utilisé le critère de la probabilité associée au test du khi-deux fait sur la valeur-test.

Annexe K. Mots ou segments caractéristiques⁸⁸ selon l'interconnaissance entre victimes et auteurs (suite)

Connasse 6,0% 5,2% 506 671 5,695 0,000	,
pétasse 2,0% 1,7% 170 214 4,450 0,000 volant_nom 0,2% 0,1% 18 18 3,303 0,000 pouffiasse+ 0,9% 0,7% 75 93 3,115 0,001 espèce 0,8% 0,6% 66 82 2,874 0,002 salope+ 9,4% 8,9% 791 1142 2,857 0,002 GESTE 0,3% 0,2% 23 25 2,821 0,002 savoir_verbe 0,3% 0,2% 27 31 2,497 0,006 la 1,8% 1,6% 151 205 2,472 0,007 sucer+ 0,3% 0,2% 26 30 2,390 0,008 aux 0,3% 0,2% 25 29 2,280 0,011 devoir_verbe 0,1% 0,1% 10 10 2,189 0,014 casser+ 0,3% 0,2% 24 28	
volant_nom 0,2% 0,1% 18 18 3,303 0,000 pouffiasse+ 0,9% 0,7% 75 93 3,115 0,001 espèce 0,8% 0,6% 66 82 2,874 0,002 salope+ 9,4% 8,9% 791 1142 2,857 0,002 GESTE 0,3% 0,2% 23 25 2,821 0,002 savoir_verbe 0,3% 0,2% 27 31 2,497 0,006 la 1,8% 1,6% 151 205 2,472 0,007 sucer+ 0,3% 0,2% 26 30 2,390 0,008 aux 0,3% 0,2% 25 29 2,280 0,011 devoir_verbe 0,1% 0,1% 10 10 2,189 0,014 casser+ 0,3% 0,2% 24 28 2,167 0,015 dégager+ 0,3% 0,2% 26 31	
Pouffiasse+	
Barriage 0,8% 0,6% 66 82 2,874 0,002)
Salope+ 9,4% 8,9% 791 1142 2,857 0,002	
GESTE 0,3% 0,2% 23 25 2,821 0,002 savoir_verbe 0,3% 0,2% 27 31 2,497 0,006 la 1,8% 1,6% 151 205 2,472 0,007 DOIGT_HONNEUR 0,2% 0,1% 16 17 2,442 0,007 sucer+ 0,3% 0,2% 26 30 2,390 0,008 aux 0,3% 0,2% 25 29 2,280 0,011 devoir_verbe 0,1% 0,1% 10 10 2,189 0,014 casser+ 0,3% 0,2% 24 28 2,167 0,015 dégager+ 0,3% 0,2% 26 31 2,059 0,020 permis 0,1% 0,1% 9 9 2,016 0,022 NSP 1,0% 0,9% 84 113 1,936 0,026 bourgeoise+ 0,3% 0,2% 22 26 1,933 0,027	2
Savoir_verbe 0,3% 0,2% 27 31 2,497 0,006 Ia	2
Ia	2
DOIGT_HONNEUR 0,2% 0,1% 16 17 2,442 0,007	ذ
Sucer+ 0,3% 0,2% 26 30 2,390 0,008	7
sucer+ 0,3% 0,2% 26 30 2,390 0,008 aux 0,3% 0,2% 25 29 2,280 0,011 devoir_verbe 0,1% 0,1% 10 10 2,189 0,014 casser+ 0,3% 0,2% 24 28 2,167 0,015 dégager+ 0,3% 0,2% 26 31 2,059 0,020 permis 0,1% 0,1% 9 9 2,016 0,022 NSP 1,0% 0,9% 84 113 1,936 0,026 bourgeoise+ 0,3% 0,2% 22 26 1,933 0,027 pousser+ 0,1% 0,1% 8 8 1,832 0,033	7
Caux 0,3% 0,2% 25 29 2,280 0,011	3
devoir_verbe 0,1% 0,1% 10 10 2,189 0,014	Í
Casser+ 0,3% 0,2% 24 28 2,167 0,015	1
Heat of the state of	;
Permis 0,1% 0,1% 9 9 2,016 0,022)
NSP 1,0% 0,9% 84 113 1,936 0,026 bourgeoise+ 0,3% 0,2% 22 26 1,933 0,027 pousser+ 0,1% 0,1% 8 8 1,832 0,033	2
bourgeoise+ 0,3% 0,2% 22 26 1,933 0,027 pousser+ 0,1% 0,1% 8 8 1,832 0,033	5
pousser+ 0.1% 0.1% 8 8 1.832 0.033	7
	3
meuf 0,1% 0,1% 8 8 1,832 0,033	3
venir+ 0,3% 0,3% 28 35 1,681 0,046	5
avancer+ 0,1% 0,1% 7 7 1,633 0,051	
alors 0,1% 0,1% 7 7 1,633 0,051	
vas+ 1,6% 1,5% 138 195 1,520 0,064	1
peau+ 0,2% 0,2% 21 26 1,474 0,070)
te 3,2% 3,1% 272 395 1,416 0,078	3
même 0,1% 0,1% 9 10 1,340 0,090)
bonne+ 1,1% 1,0% 92 129 1,333 0,091	
moche+ 0,2% 0,2% 17 21 1,289 0,099	·

Source: enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi.

Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Note: le mot «grosse» apparaît 319 fois dans l'ensemble du corpus lemmatisé. Il représente donc 2,5% des mots. En revanche, il représente 3,1% des mots prononcés par des auteurs d'injures sexistes connaissant leur victime. Il est donc surreprésenté parmi les injures proférées par des auteurs ayant un lien d'interconnaissance avec leur victime.

56

⁽⁸⁸⁾ Seuls sont renseignés les mots ou segments dont la probabilité associée à la valeur-test est inférieure à 10 %. Pour pallier la faiblesse du nombre de mots ayant une valeur-test supérieure à 1,9 (seuil conventionnel), nous avons donc utilisé le critère de la probabilité associée au test du khi-deux fait sur la valeur-test.

Annexe L. Mots ou segments caractéristiques⁸⁹ des femmes auteures ou des groupes d'auteurs mixtes

		Fréque	nce (en %)	Effectif			
		Interne	Global	Interne	Global	Valeur-Test	Probabilité
	vache+	1,5%	0,6%	15	75	3,271	0,001
	française+	1,0%	0,4%	10	48	2,725	0,003
	vieille+	2,8%	1,7%	28	215	2,611	0,005
	main	0,2%	0,0%	2	3	2,120	0,017
	NON_LITTÉRAL	4,2%	3,1%	42	395	2,019	0,022
	mettre+	0,4%	0,1%	4	16	1,872	0,031
	grosse+	3,4%	2,5%	34	319	1,811	0,035
	raciste+	0,5%	0,2%	5	25	1,753	0,040
	que+	1,3%	0,8%	13	99	1,735	0,041
	conne	2,1%	1,4%	21	182	1,725	0,042
	le	0,6%	0,3%	6	35	1,647	0,050
	coucher+	0,2%	0,0%	2	5	1,634	0,051
	regarder+	0,3%	0,1%	3	12	1,555	0,060
	étrangers	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	rat	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
		·	0,0%	1	1	1,423	0,077
	ennuie	0,1%	 	<u> </u>		·	-
	jardin	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
_	ramadan	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	village	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	bigleux	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	conformes	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	diable	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	baleine	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
S.	cinglée	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
E L	skinhead	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
fer _	geiss	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
men	arnaquez	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
Auteures exclusivement femmes	face	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
Sign	gens	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
S E	fainéant	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
e P	hypocrite	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
Aute	sarko	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	rapport	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	caillasser	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	tortue	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	disparais	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	merdeuse	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	vêtements	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	école	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	partouze	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	rétroviseur	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	heureusement	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	singe	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	balle	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	mzoungou	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	Islam	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	rouquine	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	poches	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
			0,0%	1	1		
	quittez	0,1%	·	+		1,423	0,077
	loyauté	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	intelligente	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	vaurien	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	fagote	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	manier	0,1%	0,0%	1	1	1,423	0,077
	nous	0,3%	0,1%	3	14	1,350	0,089
	payer+	0,2%	0,1%	2	7	1,300	0,097

Annexe L. Mots ou segments caractéristiques⁸⁹ des femmes auteures ou des groupes d'auteurs mixtes (suite)

Command Q.5% Q.0% 3 5 2,735 Q.003 Command Q.9% Q.3% B B B 2,627 Q.004 Command Q.9% Q.3% Q.0% 2 2 2,579 Q.005 Q.0%			1		ı	T		
Weather		malade	0,3%	0,0%	3	5	2,735	0,003
		connard	0,9%	0,3%	8	38	2,627	0,004
place 0.3% 0.7% 3 6 2,517 0.006 proteinate 0.3% 0.1% 3 6 2,517 0.006 proteinate 0.3% 0.1% 3 7 2.333 0.010 voleuse 0.3% 0.1% 3 7 2.333 0.010 voleuse 0.3% 0.1% 3 9 2,030 0.021 voleuse 0.0% 0.2% 0.0% 2 4 1.927 0.027 voleuse 0.0% 0.2% 5 5 25 1.913 0.0028 NCN_INTERAL 4,2% 3,1% 38 395 1.950 0.005 voleuse 0.0% 76 902 1.996 0.005 voleuse 0.1% 0.0% 13 116 1.522 0.064 voleuse 0.1% 0.0% 13 116 1.522 0.004 voleuse 0.1% 0.0% 13 116 1.473 0.0070 voleuse 0.1% 0.0% 13 11 1.47		meurtrier+	0,2%	0,0%	2	2	2,579	0,005
prosthués 0.3% 0.1% 3 7 2.333 0.010		vache+	1,3%	0,6%	12	75	2,521	0,006
Gamine+		place	0,3%	0,0%	3	6	2,517	0,006
Volestage		prostituée	0,3%	0,1%	3	7	2,333	0,010
Doublin+		gamine+	0,2%	0,0%	2	3	2,193	0,014
Ches		voleuse	0,3%	0,1%	3	9	2,030	0,021
NON_IIITERAL 4,2% 3,1% 38 395 1,874 0,030 pulse 8,4% 7,0% 76 902 1,596 0,055 902 1,596 0,055 903 1,596 0,055 903 1,596 0,055 903 1,596 0,055 903 1,4% 0,9% 13 116 1,522 0,064 1,596 1,596 0,056 1 1 1,473 0,070 1,596 0,056 1 1 1,473 0,070 1,596 0,064 1 1 1,473 0,070 1,596 0,065 1 1 1,473 0,070 0,065 1 1 1,473 0,070 0,065 1 1 1,473 0,070 0,065 1 1 1,473 0,070 0,065 1 1 1,473 0,070 0,065 1 1 1,473 0,070 0,065 1 1 1,473 0,070 0,065 1 1 1,473 0,070 0,065 1 1 1,473 0,070 0,065 1 1 1,473 0,070 0,065 1 1 1,473 0,070 0,065 1 1 1,473 0,070 0,065 1 1 1,473 0,070 0,065 1 1 1,473 0,070 0,065 1 1 1,473 0,070 0,065 1 1 1,473 0,070 0,065 1 1 1,473 0,070 0,065 1 1 1,473 0,070 0,065 1		boudin+	0,2%	0,0%	2	4	1,927	0,027
Pote 8.4% 7.0% 76 902 1,596 0,035 grosse+ 3,3% 2,5% 30 319 1,525 0,064		chez	0,6%	0,2%	5	25	1,913	0,028
grosse+ 3,3% 2,5% 30 319 1,525 0,064 pas 1,4% 0,9% 13 116 1,522 0,064 pas 1,4% 0,9% 13 116 1,522 0,064 pas 1,4% 0,0% 1 1 1,473 0,070 rocker 0,1% 0,0%		non_littéral	4,2%	3,1%	38	395	1,874	0,030
Post 1,4% 0,9% 13		pute+	8,4%	7,0%	76	902	1,596	0,055
Divino O.1% O.0% 1		grosse+	3,3%	2,5%	30	319	1,525	0,064
Page		pas	1,4%	0,9%	13	116	1,522	0,064
Presse		juive	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
espionner 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070		racler	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
Institute		presse	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
marseillais		espionner	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
Touche 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070		inutile	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
Itrompe		marseillais	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
Page		touche	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
Cries		trompe	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
Claque 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070		nos	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
Both December De		cries	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
tapinent 0,1% 0,0% 1 1,473 0,070 salopard 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 toubab 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 loyer 0,1% 0,0% 1 1 1 1,473 0,070 osselet 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 fois 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 gouinasse 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 lache 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 maudit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 babtou 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 traverser 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cheveux 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cheveux 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responshele 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 ivrogne 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 ivrogne 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 prochaine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 medecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 miterdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 miterdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 miterdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 saveie 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 animatrice 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070		claque	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
tapinent 0,1% 0,0% 1 1,473 0,070 salopard 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 toubab 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 loyer 0,1% 0,0% 1 1 1 1,473 0,070 osselet 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 fois 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 gouinasse 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 lache 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 maudit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 babtou 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 traverser 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cheveux 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cheveux 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responshele 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 ivrogne 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 ivrogne 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 prochaine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 medecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 miterdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 miterdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 miterdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 saveie 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 animatrice 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070	ctes	eux	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
tapinent 0,1% 0,0% 1 1,473 0,070 salopard 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 toubab 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 loyer 0,1% 0,0% 1 1 1 1,473 0,070 osselet 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 fois 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 gouinasse 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 lache 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 maudit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 babtou 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 traverser 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cheveux 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cheveux 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responshele 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 ivrogne 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 ivrogne 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 prochaine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 medecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 miterdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 miterdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 miterdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 saveie 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 animatrice 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070	ij	haute	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
tapinent 0,1% 0,0% 1 1,473 0,070 salopard 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 toubab 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 loyer 0,1% 0,0% 1 1 1 1,473 0,070 osselet 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 fois 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 gouinasse 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 lache 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 maudit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 babtou 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 traverser 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cheveux 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cheveux 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responshele 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 ivrogne 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 ivrogne 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 prochaine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 medecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 miterdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 miterdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 miterdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 saveie 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 animatrice 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070	eurs	grand-mère	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
tapinent 0,1% 0,0% 1 1,473 0,070 salopard 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 toubab 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 loyer 0,1% 0,0% 1 1 1 1,473 0,070 osselet 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 fois 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 gouinasse 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 lache 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 maudit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 babtou 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 traverser 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cheveux 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cheveux 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responshele 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 ivrogne 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 ivrogne 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 prochaine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 medecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 miterdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 miterdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 miterdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 saveie 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 animatrice 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070	ant	clous	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
tapinent 0,1% 0,0% 1 1,473 0,070 salopard 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 toubab 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 loyer 0,1% 0,0% 1 1 1 1,473 0,070 osselet 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 fois 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 gouinasse 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 lache 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 maudit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 babtou 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 traverser 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cheveux 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cheveux 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responshele 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 ivrogne 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 ivrogne 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 prochaine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 medecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 miterdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 miterdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 miterdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 saveie 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 animatrice 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070	es d	gris	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
tapinent 0,1% 0,0% 1 1,473 0,070 salopard 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 toubab 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 loyer 0,1% 0,0% 1 1 1 1,473 0,070 osselet 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 fois 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 gouinasse 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 lache 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 maudit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 babtou 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 traverser 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cheveux 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cheveux 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responshele 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 ivrogne 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 ivrogne 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 prochaine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 medecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 miterdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 miterdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 miterdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 saveie 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 animatrice 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070	dno	sauterelle	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
salopard 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 toubab 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 loyer 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 asselet 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 fois 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 gouinasse 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 lache 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 maudit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 babtou 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 traverser 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cheveux 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 ivrogne 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070<	D	alcoolique	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
toubab 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 loyer 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 osselet 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 fois 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 gouinasse 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 lâche 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 maudit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 babtou 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 traverser 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 traverser 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 traverser 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 ivrogne 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,0		tapinent	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
loyer		salopard	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
osselet 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 fois 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 gouinasse 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 lâche 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 maudit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 babtou 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 traverser 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cheveux 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 ivrogne 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 prochaine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 rencontrer 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 <td< td=""><td></td><td>toubab</td><td>0,1%</td><td>0,0%</td><td>1</td><td>1</td><td></td><td>· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·</td></td<>		toubab	0,1%	0,0%	1	1		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
fois 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 gouinasse 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 lâche 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 maudit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 babtou 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 traverser 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cheveux 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 ivrogne 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 prochaine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 prochaine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 rencontrer 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 <		loyer	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
gouinasse 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 lâche 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 maudit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 babtou 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 traverser 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cheveux 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 ivrogne 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 prochaine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 rencontrer 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 usine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cocu 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0		osselet	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
lâche 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 maudit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 babtou 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 traverser 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cheveux 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 ivrogne 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 prochaine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 rencontrer 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 usine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cocu 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 savoie 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,07		fois	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
maudit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 babtou 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 traverser 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cheveux 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 ivrogne 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 prochaine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 rencontrer 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 usine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 interdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cocu 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473		gouinasse	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
babtou 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 traverser 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cheveux 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 ivrogne 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 prochaine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 rencontrer 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 usine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 interdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cocu 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 savoie 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 votes_verbe 0,1% 0,0% 1 1 1,473		lâche					1,473	
traverser 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cheveux 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 ivrogne 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 prochaine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 rencontrer 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 usine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 interdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cocu 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 Savoie 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 votes_verbe 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 animatrice 0,1% 0,0% 1 1 1,473				0,0%				
cheveux 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 ivrogne 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 prochaine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 rencontrer 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 usine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 interdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cocu 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 Savoie 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 votes_verbe 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 surveillez 0,1% 0,0% 1 1 1,473		babtou		0,0%				·
ivrogne 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 prochaine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 rencontrer 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 usine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 interdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cocu 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 Savoie 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 votes_verbe 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 surveillez 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070		traverser	0,1%			1	1,473	0,070
prochaine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 rencontrer 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 usine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 interdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cocu 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 Savoie 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 votes_verbe 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 surveillez 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070		cheveux	0,1%	0,0%		1	1,473	0,070
rencontrer 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 usine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 interdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cocu 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 Savoie 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 votes_verbe 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 animatrice 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 surveillez 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070		ivrogne	0,1%				1,473	
médecin 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 usine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 interdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cocu 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 Savoie 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 votes_verbe 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 animatrice 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 surveillez 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070		prochaine		0,0%				
usine 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 interdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cocu 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 Savoie 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 votes_verbe 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 animatrice 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 surveillez 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070				0,0%				
interdit 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 cocu 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 Savoie 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 votes_verbe 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 animatrice 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 surveillez 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070		médecin		0,0%				0,070
cocu 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 Savoie 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 votes_verbe 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 animatrice 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 surveillez 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070		usine						0,070
Savoie 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 votes_verbe 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 animatrice 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 surveillez 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070		interdit						
responsable 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 votes_verbe 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 animatrice 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 surveillez 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070		соси	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
votes_verbe 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 animatrice 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 surveillez 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070		Savoie	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
animatrice 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070 surveillez 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070		responsable		0,0%	1	1	1,473	
surveillez 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070		votes_verbe	0,1%	0,0%			1,473	·
		animatrice	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
pédophile 0,1% 0,0% 1 1 1,473 0,070		surveillez	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
		pédophile	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070

Annexe L. Mots ou segments caractéristiques⁸⁹ des femmes auteures ou des groupes d'auteurs mixtes (suite)

	voler	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
	billes	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
	dépression	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
mixtes	gras	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
	dedans	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
d'auteurs	proutprout	0,1%	0,0%	1	1	1,473	0,070
āţ	gros	0,6%	0,2%	5	32	1,470	0,071
	garce	0,4%	0,2%	4	23	1,446	0,074
Groupes	votre	0,2%	0,1%	2	7	1,392	0,082
9r.	parler+	0,2%	0,1%	2	7	1,392	0,082
	vouloir+	0,4%	0,2%	4	24	1,377	0,084
	blanche+	0,6%	0,3%	5	34	1,357	0,087
	blanc+	0,3%	0,1%	3	16	1,293	0,098

Source: enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi.

Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Note : le mot «vache» apparaît 75 fois dans l'ensemble du corpus lemmatisé. Il représente donc 0,6 % des mots. En revanche, il représente 1,5 % des mots prononcés par des auteures de sexe féminin. Il est donc surreprésenté parmi les injures proférées par des femmes.

Annexe M. Analyse factorielle des segments d'injures

Pour compléter la classification de mots présentée, une prise en compte des résultats d'une ACM effectuée sur les segments de mots peut s'avérer utile.

Nous ne conservons dans notre analyse que les deux premiers axes de l'ACM en raison de leur part d'inertie ainsi que de la variété des modalités contribuant fortement aux axes factoriels. Le premier axe conserve 11 % d'inertie et le deuxième 10 %. En d'autres termes, ces axes conservent à eux deux 21 % de l'information contenue dans le tableau lexical agrégé.

La lecture d'une ACM se fait axe par axe. Autrement dit, les distances et les proximités entre les modalités se lisent de façon indépendante sur l'axe 1 et sur l'axe 2. Pour chaque axe, la lecture se fait de façon systématique.

Il faut d'abord repérer les modalités actives (c'est-à-dire qui participent à la construction de l'axe) les plus fortement contributives. Rappelons ici que les individus (qui sont dans notre cas les mots⁹⁰) ne participent pas à la construction des axes. Une convention est de ne retenir que les modalités dont la contribution est supérieure à la contribution moyenne.

Ensuite, il faut lire les coordonnées de ces modalités les plus fortement contributives, afin de repérer les proximités et les oppositions. C'est à partir de ces distances relatives sur l'axe que le sens de celui-ci peut être proposé, par interprétation. Cette interprétation n'est cependant pas toujours évidente. Cette lecture peut enfin s'appuyer sur les oppositions et distances des modalités les moins contributives.

Lecture de l'axe 1: Après repérage des modalités les plus contributives (en bleu turquoise et identifiées par un triangle sur le graphique représentant le premier plan factoriel⁹¹), nous observons que l'axe 1 distingue deux univers des injures sexistes.

Sur la gauche, (coordonnées négatives sur l'axe 1), les injures sont subies par des personnes âgées de 50 ans et plus (trois classes d'âge), ayant tendance à être veuves ou divorcées mais également mariées. Nous retrouvons l'une des classes identifiée dans la typologie, celle se caractérisant par une terminologie injurieuse avilissante d'injures domestiques.

Sur la droite (coordonnées positives sur l'axe 1), les injures sont subies par des victimes âgées de 14 à 29 ans, célibataires, et ayant le bac. Ces victimes ont tendance à être étudiantes ou au chômage. Leurs revenus les placent dans les catégories modestes. Nous retrouvons une partie des caractéristiques de la deuxième classe mise en évidence par la classification: les injures de rue.

Lecture de l'axe 2: Les modalités structurant l'axe 2 les plus contributives sont de couleur violet et identifiées par un triangle.

Dans la zone inférieure de l'axe 2 (coordonnées négatives), les victimes sont injuriées sur leur apparence, leurs origines et elles ont tendance à qualifier l'atteinte de raciste en plus de sexiste. Elles n'ont pas de diplôme et sont inactives ou au chômage. Les auteurs de ces injures sont en groupe et ont tendance à comprendre au moins un mineur.

⁽⁸⁹⁾ Seuls sont renseignés les mots ou segments dont la probabilité associée à la valeur-test est inférieure à 10 %. Pour pallier la faiblesse du nombre de mots ayant une valeur-test supérieure à 1,9 (seuil conventionnel), nous avons donc utilisé le critère de la probabilité associée au test du khi-deux fait sur la valeur-test.

⁽⁹⁰⁾ Identifiés en majuscules et de couleur bleue.

⁽⁹¹⁾ Les modalités contribuant aux deux axes sont représentées en rouge grenat et identifiées par un triangle vide. Les modalités n'ayant pas une contribution supérieure à la movenne sont identifiées en bleu clair.

Nous retrouvons certaines des caractéristiques de deux des classes mises en évidence par la typologie: celle des injures sexualisantes de rue mais également celles des injures racialisantes visant des hommes.

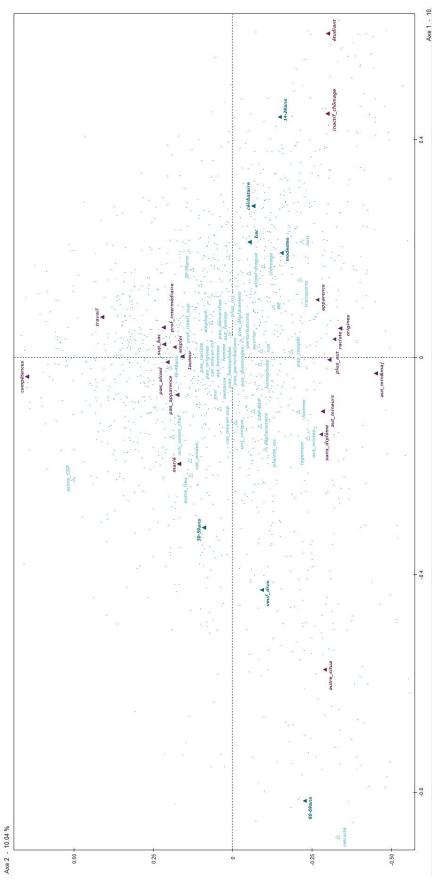
Dans la zone supérieure de l'axe 2 (coordonnées positives), les injures sont subies par des victimes diplômées du supérieur, mariées et visant leurs compétences. Les auteurs sont majeurs, seuls et ne se trouvent pas sous l'emprise d'alcool et ou de drogue. Les atteintes se déroulent sur le lieu de travail. Nous retrouvons là la première classe identifiée dans la typologie, à savoir celle des injures professionnelles verbalisées par une terminologie de mise à distance.

contribution contribution contribution à l'axe 1 à l'axe 2 aux deux axes

Variable	Modalité	Poids relatif	Distance à l'origine	Contribution à l'axe 1	Contribution à l'axe 2	Coordonnées sur l'axe 1	Coordonnées sur l'axe 2
	bac	0,86591	0,385	1,49874	0,101447	0,212185	-0,053
1. 10	CAP-BEP	0,89561	0,345	0,338106	0,154814	-0,0991	-0,065
diplôme	sans_diplôme	0,92685	0,365	0,711142	3,01952	-0,14127	-0,281
	études_supérieures	1,66978	0,181	0,038177	3,2038	0,024387	0,215
	catégories_aisées	0,88989	0,407	1,24373	0,671944	-0,19067	0,135
niveau de revenu	catégories_bas-re- venus	1,40732	0,226	2,0065	1,41165	0,19258	-0,156
ilivedo de revello	catégories_modestes	1,18556	0,245	0,007609	0,111568	-0,01292	0,048
	catégories_ moyennes-supérieures	0,88241	0,352	0,304943	0,063788	-0,09481	0,042
	autre_lieu	0,2585	1,468	0,469802	0,188223	-0,21743	0,133
	logement	0,59707	0,661	0,508808	1,37821	-0,14889	-0,236
lieu de l'injure	rue	2,18391	0,121	0,011105	0,685989	0,011501	-0,087
	transports	0,3135	1,202	0,244144	0,571283	0,14233	-0,210
	travail	0,75019	0,697	0,158468	5,24577	0,074126	0,411
	auteures_femmes	0,30052	1,349	0,020399	0,000617	0,04202	0,007
sexe des auteurs	auteurs_hommes	3,70277	0,017	0,012935	0,057004	0,009533	0,019
	auteurs_mixtes	0,34386	1,105	0,25097	0,835354	-0,13779	-0,242
	auteurs_majeurs	3,0639	0,049	0,079129	2,29813	0,025919	0,135
minorité supposée des auteur(s)	auteurs_mineurs	0,80915	0,432	0,304248	2,70593	-0,0989	-0,284
des doleor(s)	auteurs_mineurs & majeurs	0,35596	1,011	0,011539	3,00475	-0,02904	-0,452
emprise supposée d'alcool ou de	alcool-drogue	0,59751	0,581	0,549156	0,062832	0,154619	-0,050
drogue des auteurs	pas_alcool-drogue	1,47244	0,194	0,003794	2,5547	-0,00819	0,205
caractère répété de	plusieurs_injures	2,23847	0,089	0,544923	0,005148	0,079576	0,007
l'injure	injure_unique	1,24804	0,242	0,697972	0,003169	-0,12061	-0,008
	14-29ans	1,32372	0,327	9,95403	1,23359	0,442272	-0,150
	30-39ans	0,90375	0,359	0,908183	0,612343	0,161678	0,128
âge des victimes	40-49ans	0,84919	0,393	0,012977	1,38247	-0,01994	0,198
age des victimes	50-59ans	0,73787	0,488	2,76715	0,243051	-0,31233	0,089
	60-69ans	0,49499	1,124	12,6313	1,07002	-0,81473	-0,229
	71 ans et plus	0,05566	9,780	4,2585	1,41391	-1,41074	-0,784
covo des site	homme	0,32714	3,218	0,124228	0,571008	-0,09939	-0,205
sexe des victimes	femme	4,03804	0,021	0,011579	0,03901	0,008637	0,015
	célibataire	2,21669	0,123	6,62529	0,399322	0,278829	-0,066
statut matrimonial de la victime	mariée	1,3048	0,234	1,91727	1,53058	-0,19551	0,168
	veuve_divorcée	0,84369	0,462	5,92566	0,305409	-0,42743	-0,094

	emploi	2,49762	0,082	0,034721	3,3825	0,019016	0,181
situation vis-à-vis de	étudiante	0,58167	0,762	7,92997	2,16743	0,595504	-0,300
l'emploi	chômage	0,46749	0,790	0,502381	0,175048	0,167192	-0,095
	autre_situation	0,81839	0,591	10,3624	2,8715	-0,5739	-0,291
	un_auteur	2,85578	0,062	0,000551	2,96571	0,00224	0,158
auteur en groupe	plusieurs_auteurs	1,50082	0,229	0,000927	5,76517	-0,00401	-0,305
	semaine	3,28521	0,030	0,15185	0,012017	-0,03467	0,009
moment semaine	week-end	0,67759	0,492	0,226912	0,47087	0,093333	-0,130
	jour	3,40291	0,027	0,332513	0,08893	-0,05042	0,025
moment journée	nuit	0,67319	0,523	1,16609	1,34629	0,212268	-0,220
déplacement à	déplacement	0,33528	1,194	0,206141	0,098745	-0,12647	-0,084
la police ou à la gendarmerie	pas_déplacement	4,02748	0,008	0,017454	0,005628	0,010618	0,006
démarches entre-	plainte_main-courante	0,28534	1,454	0,313145	0,123257	-0,16896	-0,102
prises	pas_demarche	4,07984	0,007	0,0241	0,00568	0,012396	0,006
perturbations vie	perturbations	1,011 <i>77</i>	0,360	0,038967	0,036681	0,031651	-0,030
quotidienne	pas_perturbations	3,35341	0,033	0,010085	0,007382	-0,00884	0,007
injure porte sur l'ap-	apparence	1,72896	0,245	0,746799	5,12049	0,105998	-0,268
parence physique	pas_apparence	2,63622	0,105	0,477223	3,27905	-0,06862	0,1 <i>7</i> 3
injure porte sur	origines	0,48091	1,611	0,052704	2,27953	0,053392	-0,339
l'origine	pas_origines	3,88426	0,025	0,005381	0,263522	-0,006	0,041
injure porte sur la	compétences	0,95303	0,796	0,045274	16,4889	-0,03515	0,647
compétence	pas_compét	3,41215	0,063	0,014492	4,68782	0,010511	-0,182
dommages psycho-	dommage	1,70564	0,163	0,01047	0,00626	-0,01264	-0,009
logiques	pas_dommage	2,19491	0,091	0,003036	0,004179	-0,006	-0,007
injure est également	pas_raciste	3,79583	0,032	0,002897	0,342549	-0,00446	0,047
raciste	raciste	0,56935	1,403	0,02508	2,42732	0,03385	-0,321
injure est également	pas_homophobe	4,17114	0,007	0,000214	0,001201	0,001156	0,003
homophobe	homophobe	0,19404	3,177	0,001199	0,058017	-0,01268	-0,085
	artisan_commerçant_ chef-entreprise	0,1012	3,531	0,083235	0,15237	-0,14627	0,191
	employé	1,2454	0,226	0,197764	0,245611	0,06427	0,069
	inactif_chô	0,75591	0,557	5,83214	2,81163	0,447988	-0,300
groupe profes-	ouvrier	0,27082	1,206	0,004982	0,021845	0,021875	-0,044
groupe profes- sionnel	retraité	0,52909	1,127	15,8209	2,38441	-0,88194	-0,330
	professions_intermé- diaires	0,92839	0,332	0,110288	1,80714	0,055589	0,217
	professions_intellec- tuelles_supérieures	0,49609	0,766	0,020359	0,558515	0,032673	0,165
	autres_CSP	0,03828	14,946	0,074711	0,400431	-0,22532	0,503

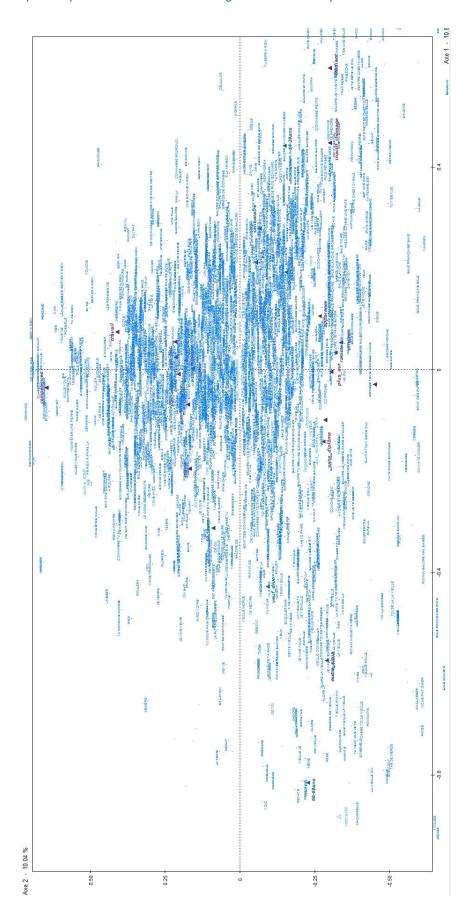
Représentation sur le premier plan factoriel de l'ACM sur segments de mots d'injures sexistes avec les seules modalités renseignées



Source: enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi.

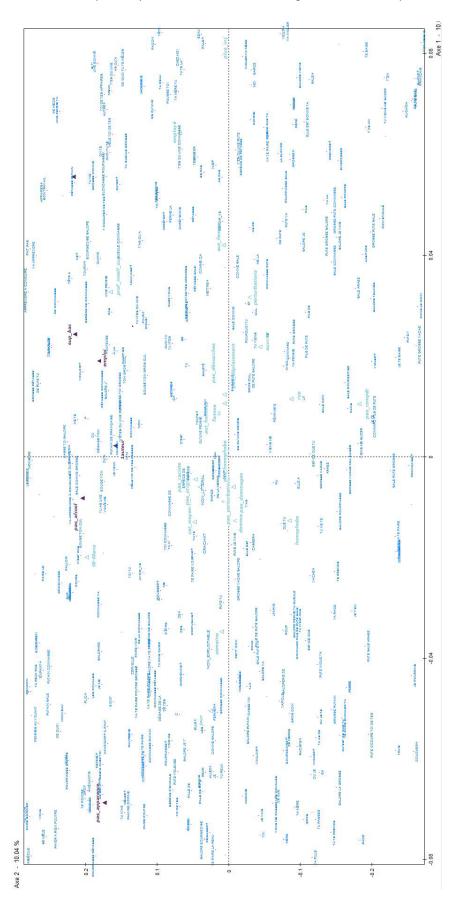
Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine. En couleur bleu foncé figurent les modalités contribuant à l'axe 1; en violet foncé celles contribuant à l'axe 2 et en bleu clair les modalités n'ayant pas une contribution supérieure à la moyenne.

Représentation sur le premier plan factoriel de l'ACM sur segments de mots d'injures sexistes



Source : enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi.
Champ : Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.
Le cadre rouge est l'emplacement de la zone sur laquelle la figure suivante zoome. Cette zone est sélectionnée de manière aléatoire.

Zoom de la représentation sur le premier plan factoriel de l'ACM sur segments de mots d'injures sexistes



Source: enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi.

Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Le zoom est effectué sur une zone sélectionnée de manière aléatoire. L'intérêt étant simplement de pouvoir visualiser quelques segments injurieux impossibles à distinguer dans les présentations précédentes.

<u>Annexe N.</u> Parangons et éléments caractéristiques⁹² de la classe d'injures professionnelles (terminologie de mise à distance)

Rang du parangon	Distance au centre de la classe	Libellé
1	0,007	avoir_verbe
2	0,008	de+
3	0,008	non_littéral
4	0,009	je
5	0,011	faire+
6	0,013	tu
7	0,013	conne
8	0,015	me
9	0,015	connasse
10	0,018	toi
11	0,018	ta+
12	0,019	vas+
13	0,021	foutre+
14	0,023	pauvre

15	0,024	espèce
16	0,024	femme+
17	0,028	fermer+
18	0,028	ici
19	0,030	chier
20	0,030	dégager+
21	0,030	mal
22	0,031	baisée
23	0,031	pétasse
24	0,031	vais
25	0,033	mettre+

Source : enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi. Champ : Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Fréquences caractéris- tiques	% de la fréquence dans l'échantillon	% de la fréquence dans la classe	% de la classe dans la fréquence	Valeur-Test	Probabilité	Poids
compétences	0,890	1,186	66,058	16,376	0,000	2410,000
pas_apparence	2,542	2,867	55,920	10,672	0,000	6883,000
50-59ans	0,699	0,841	59,609	8,770	0,000	1894,000
marié	1,253	1,435	56,810	8,481	0,000	3392,000
emploi	2,399	2,630	54,324	7,750	0,000	6498,000
revenu/cat_aisée	0,887	1,011	56,495	6,806	0,000	2402,000
lieu_travail	0,712	0,821	57,187	6,699	0,000	1927,000
études_supérieures	1,644	1,804	54,415	6,507	0,000	4451,000
pas_alcool_drogue	1,392	1,539	54,787	6,440	0,000	3771,000
un_auteur	2,761	2,963	53,203	6,362	0,000	7477,000
40-49ans	0,806	0,909	55,886	5,911	0,000	2183,000
auteur_majeur	2,937	3,106	52,433	5,173	0,000	7953,000
autre_CSP	0,032	0,050	77,012	5,134	0,000	87,000
geste	0,034	0,051	75,824	5,012	0,000	91,000
profession_intellectuelle_ supérieure	0,491	0,556	56,090	4,745	0,000	1330,000
profession_intermédiaire	0,886	0,954	53,356	3,706	0,000	2399,000
veuve_divorcée	0,785	0,847	53,506	3,623	0,000	2125,000
autre_lieu	0,240	0,271	55,914	3,205	0,001	651,000
injure_unique	1,207	1,263	51,851	2,607	0,005	3269,000
jour	3,259	3,347	50,901	2,532	0,006	8827,000
artisan_commerçant_ chef-ets	0,093	0,106	56,349	2,092	0,018	252,000
60-69ans	0,464	0,492	52,548	2,088	0,018	1256,000
revenu/cat_moyen-sup	0,829	0,865	51,692	1,999	0,023	2246,000

Source : enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi.

Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Note: par convention, les valeurs-tests (cinquième colonne) retenues par SPAD pour identifier les modalités caractéristiques d'une classe sont supérieures à 1,96. La probabilité associée (sixième colonne) est adossée à un test du Khi-Deux. Pour la troisième ligne: la première colonne indique que 0,7% des mots du corpus lemmatisé relèvent du vocabulaire spécifique des victimes âgées de 50 à 59 ans. La deuxième indique que 0,8% des mots de la classe relèvent du vocabulaire spécifique des victimes âgées de 50 à 59 ans. Le vocabulaire spécifique des 50-59 ans est donc surreprésenté dans les mots de cette classe. La troisième colonne indique que 60% des mots spécifiques des 50-59 ans du corpus se retrouvent dans cette classe de mots.

⁽⁹²⁾ Seuls les 25 premiers parangons sont ici présentés bien que la totalité de chaque classe ait été utilisée dans l'analyse.

Annexe O. Parangons et éléments caractéristiques de la classe d'injures de rue (terminologie sexualisante)

Rang du parangon	Distance au centre de la classe	Libellé
1	0,004	pute+
2	0,006	salope+
3	0,008	te
4	0,013	baiser
5	0,013	être+
6	0,017	grosse+
7	0,021	sale+
8	0,022	garce
9	0,023	cul
10	0,025	ne_sait_pas
11	0,025	bonne+
12	0,026	prendre+
13	0,035	chez
14	0,037	sucer+

15	0,038	moi
16	0,045	comme
1 <i>7</i>	0,045	trainée
18	0,049	venir+
19	0,052	avec
20	0,062	belle+
21	0,063	niquer+
22	0,066	blonde+
23	0,067	fille+
24	0,068	blondasse
25	0,071	pouf

Source: enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi. Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Fréquences caractéristiques	% de la fré- quence dans l'échantillon	% de la fré- quence dans la classe	% de la classe dans la fré- quence	Valeur-Test	Probabilité	Poids
14-29ans	1,278	1,726	57,440	1 <i>7</i> ,696	0,000	3461,000
étudiant	0,572	0,828	61,588	15,077	0,000	1549,000
inactif_chômage	0,754	1,031	58,150	14,197	0,000	2043,000
célib	2,151	2,559	50,609	12,507	0,000	5825,000
apparence	1,647	1,986	51,312	11,858	0,000	4459,000
revenu/modeste	1,346	1,608	50,823	10,108	0,000	3646,000
pas_compétences	3,298	3,613	46,597	7,848	0,000	8932,000
nuit	0,650	0,777	50,852	7,011	0,000	1760,000
plusieurs_auteurs	1,417	1,601	48,084	6,949	0,000	3837,000
baccalauréat	0,824	0,927	47,871	5,071	0,000	2231,000
auteur_alcool-drogue	0,569	0,655	48,962	5,065	0,000	1542,000
chômage	0,431	0,494	48,716	4,229	0,000	1168,000
auteurs_mineurs&majeurs	0,334	0,387	49,282	4,055	0,000	905,000
lieu_rue	2,110	2,238	45,109	3,948	0,000	5715,000
lieu_transports-commun	0,298	0,344	49,132	3,737	0,000	806,000
injures_répétées	2,124	2,230	44,671	3,283	0,001	5751,000
auteurs_mineurs	0,773	0,837	46,058	3,237	0,001	2093,000
week-end	0,644	0,698	46,127	3,006	0,001	1743,000
femme	3,874	4,000	43,919	2,901	0,002	10492,000
sans_diplôme	0,877	0,924	44,842	2,254	0,012	2375,000
pas_raciste	3,658	3,745	43,545	2,049	0,020	9907,000

Source: enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi.

Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Champ: Personnes agees de 14 ans ou plus et residant en France metropolitaine.

Note: par convention, les valeurs-tests (cinquième colonne) retenues par SPAD pour identifier les modalités caractéristiques d'une classe sont supérieures à 1,96.

La probabilité associée (sixième colonne) est adossée à un test du Khi-Deux. Pour la première ligne: la première colonne indique que 1,3 % des mots du corpus lemmatisé relèvent du vocabulaire spécifique des 14-29 ans. La deuxième colonne indique que 1,7 % des mots de la classe relèvent du vocabulaire spécifique des 14-29 ans. Le vocabulaire spécifique subi par des victimes de 14 à 29 ans est donc surreprésenté dans les mots de cette classe. La troisième colonne indique que 57 % des mots du corpus spécifiques aux 14-29 ans se retrouvent dans cette classe de mots.

Annexe P. Parangons et éléments caractéristiques de la classe d'injures domestiques (terminologie avilissante)

Rang du parangon	Distance au centre de la classe	Libellé
1	0,007	vieille+
2	0,037	emmerdeuse
3	0,042	peau+
4	0,065	folle+
5	0,084	sauter
6	0,086	vélo
7	0,100	nous
8	0,102	encore
9	0,106	contente
10	0,108	bouffer
11	0,108	oh
12	0,125	vaisselle
13	0,149	chien+
14	0,154	psychopate

15	0,159	crever+
16	0,166	âge
17	0,168	mec+
18	0,172	appeler
19	0,173	tas
20	0,175	suis
21	0,177	mamie
22	0,181	poubelle
23	0,196	sorcière+
24	0,198	tire
25	0,202	chance

Source: enquêtes «Cadre de vie et sécurité» 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi. Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Fréquences caractéristiques	% de la fré- quence dans l'échantillon	% de la fré- quence dans la classe	% de la classe dans la fré- quence	Valeur-Test	Probabilité	Poids
retraité	0,504	2,258	16,838	18,969	0,000	1366,000
60-69ans	0,464	1,993	16,162	17,401	0,000	1256,000
autre_situation-matri	0,785	2,621	12,553	17,026	0,000	2127,000
71 anset+	0,055	0,452	30,873	11,138	0,000	149,000
veuf_divorcé	0,785	1,875	8,988	10,835	0,000	2125,000
sans_diplôme	0,877	1,345	5,768	4,769	0,000	2375,000
lieu_logement	0,575	0,923	6,041	4,331	0,000	1556,000
injure_unique	1,207	1,590	4,956	3,419	0,000	3269,000
revenus/cat_aisés	0,887	1,178	4,996	3,012	0,001	2402,000
50-59ans	0,699	0,952	5,121	2,926	0,002	1894,000
apparence	1,647	2,022	4,620	2,910	0,002	4459,000
auteur_mineur	0,773	1,031	5,017	2,851	0,002	2093,000
auteurs_mixtes	0,319	0,481	5,671	2,702	0,003	864,000
revenu/cat_moyen-sup	0,829	1,070	4,853	2,581	0,005	2246,000
marié	1,253	1,531	4,599	2,466	0,007	3392,000
auteurs_mineurs&majeurs	0,334	0,461	5,193	2,094	0,018	905,000
pas_compétences	3,298	3,651	4,165	1,983	0,024	8932,000

Source: enquêtes «Cadre de vie et sécurité» 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi.

Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Note: par convention, les valeurs-tests (cinquième colonne) retenues par SPAD pour identifier les modalités caractéristiques d'une classe sont supérieures à 1,96. La probabilité associée (sixième colonne) est adossée à un test du Khi-Deux. Pour la première ligne: la première colonne indique que 0,5 % des mots du corpus lemmatisé relèvent du vocabulaire spécifique des retraités. La deuxième indique que 2,3 % des mots de la classe relèvent du vocabulaire spécifique des retraités. Le vocabulaire spécifique des victimes retraitées est donc surreprésenté dans les mots de cette classe. La troisième colonne indique que 16,9% des mots du corpus spécifiques aux retraités se retrouvent dans cette classe de mots.

Annexe Q. Parangons et éléments caractéristiques de la classe d'injures contre des hommes (terminologie racialisante)

Rang du parangon	Distance au centre de la classe	Libellé
1	0,063	retourner+
2	0,075	race
3	0,082	blanc+
4	0,086	bougnoul
5	0,123	fils
6	0,139	raciste+
7	0,148	con+
8	0,158	bâtard+
9	0,173	français
10	0,224	noire+
11	0,227	violer+
12	0,231	gardienne+
13	0,239	française+
14	0,260	pays

15	0,264	payer+	
16	0,268	blanche+	
17	0,278	saloperie+	
18	0,303	pédé	
19	0,312	connard	
20	0,324	lâcher	
21	0,359	arabe	
22	0,384	main	
23	0,393	parce	
24	0,394	riche	
25	0,431	nègr+	

Source: enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi. Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Fréquences caracté- ristiques	% de la fréquence dans l'échantillon	% de la fréquence dans la classe	% de la classe dans la fréquence	Valeur-Test	Probabilité	Poids
homme	0,314	1,798	23,647	20,186	0,000	850,000
raciste	0,530	2,326	18,119	20,029	0,000	1435,000
origines	0,452	1,923	1 <i>7</i> ,580	17,882	0,000	1223,000
homophobe	0,185	0,769	1 <i>7</i> ,132	11,085	0,000	502,000
plusieurs_auteurs	1,417	1,780	5,186	3,172	0,001	3837,000
auteurs_mineurs & majeurs	0,334	0,519	6,409	3,157	0,001	905,000
auteure_femme	0,288	0,438	6,290	2,775	0,003	779,000
auteurs_mixtes	0,319	0,474	6,134	2,726	0,003	864,000
lieu_travail	0,712	0,921	5,345	2,547	0,005	1927,000
CAP-BEP	0,837	1,038	5,117	2,261	0,012	2267,000
profession_intermé- diaire	0,886	1,073	5,002	2,062	0,020	2399,000

Source: enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2017, Insee-ONDRP-SSMsi.

Champ: Personnes âgées de 14 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Note: par convention, les valeurs-tests (cinquième colonne) retenues par SPAD pour identifier les modalités caractéristiques d'une classe sont supérieures à 1,96. La probabilité associée (sixième colonne) est adossée à un test du Khi-Deux. Pour la première ligne: la première colonne indique que 0,3 % des mots du corpus lemmatisé relèvent du vocabulaire spécifique des hommes. La deuxième indique que 1,8 % des mots de la classe relèvent du vocabulaire spécifique des hommes. Le vocabulaire spécifique des hommes est donc surreprésenté dans les mots de cette classe. La troisième colonne indique que 23,7 % des mots du corpus spécifiques aux hommes se retrouvent dans cette classe de mots.



